

ASPJ

Afrique et Francophonie

1^{er} trimestre 2017

Volume 8, No. 1

**L'Union européenne comme modèle pour ses voisins
Du rêve au cauchemar?**
Geoffrey Harris

**La naissance de la puissance aérienne américaine pendant
la Première Guerre mondiale**
Bert Frandsen, PhD

**La possibilité et la construction de la paix pour les vies précaires
L'impact de l'art, de la culture et de la communauté**
Ruthann K. Johansen, PhD

**Mesurer la sécurité
Comprendre la capacité étatique dans les pays producteurs de pétrole**
Joseph L. Derdzinski, PhD
Jackson Porreca

**Coercition économique et redistribution du pouvoir en temps de
guerre**
Rosella Cappella Zielinski, PhD



VISER HAUT ... VOLER, COMBATTRE ET GAGNER



Chef d'état-major de l'armée de l'Air américaine
Général David L. Goldfein

Commandant, commandement de l'éducation et de la formation de la force aérienne
Lt Général Darryl Roberson

Commandant et président d'Air University
Général de corps aérien Steven L. Kwast

Directeur, Air Force Research Institute
Dr. Dale L. Hayden

Éditeur

Rémy M. Mauduit

Megan N. Hoehn
Assistante à l'éditeur

Randy Roughton
Éditeur contribuant

Nedra O. Looney
Gestionnaire de la mise en pages et de la pré-production

Daniel M. Armstrong, *Illustrateur*

L. Susan Fair, *Illustratrice*

Air and Space Power Journal (ISSN 1931-728X) est publié trimestriellement. Cette revue est conçue pour servir de forum ouvert à la présentation et à la stimulation de réflexions innovatrices sur la doctrine militaire, la stratégie, la tactique, la structure de force, la préparation et d'autres sujets de la défense nationale. Les points de vue et les opinions exprimés ou implicites dans cette revue sont ceux des auteurs et ne devraient pas être interprétés comme portant la sanction officielle du département de la Défense, de l'armée de l'Air, du Commandement de l'éducation et de la formation des forces aériennes, de l'Air University, ou d'autres agences ou départements du gouvernement des États-Unis.

Dans cette édition, les articles sans notice de copyright peuvent être reproduits entièrement ou partiellement sans permission au préalable. Les articles ayant une notice de copyright peuvent être reproduits sans permission par les agences du gouvernement des États-Unis. S'ils sont reproduits, nous demandons à ce que *Air & Space Power Journal* soit référé. Pour obtenir la permission de reproduire des articles ayant une notice de copyright en dehors du gouvernement des États-Unis, contactez l'auteur directement plutôt que *Air & Space Power Journal*.



<http://www.af.mil>



<http://www.aetc.randolph.af.mil>



<http://www.au.af.mil>

ASPJ—Afrique et Francophonie
600 Chennault Circle
Maxwell AFB AL 36112-6026
USA

Télécopieur : 1 (334) 953-1451
courriel afri.aspjrench@us.af.mil

Visitez *Air and Space Power Journal* en ligne
à <http://www.airpower.au.af.mil>

Abonnez-vous à
<http://www.af.mil/subscribe>

Éditorial

- L'Union européenne, l'avènement de la puissance aérienne américaine, la possibilité et la construction de la paix, la mesure de la sécurité, et la coercition économique* 2
Rémy M. Mauduit

Articles

- L'Union européenne comme modèle pour ses voisins
Du rêve au cauchemar ?* 5
Geoffrey Harris
- La naissance de la puissance aérienne américaine pendant
la Première Guerre mondiale* 26
Bert Frandsen, PhD
- La possibilité et la construction de la paix pour les vies précaires
L'impact de l'art, de la culture et de la communauté* 40
Ruthann K. Johansen, PhD
- Mesurer la sécurité
Comprendre la capacité étatique dans les pays producteurs de pétrole.* 54
Joseph L. Derdzinski, PhD
Jackson Porreca
- Coercition économique et redistribution du pouvoir en
temps de guerre.* 74
Rosella Cappella Zielinski, PhD



L'Union européenne, l'avènement de la puissance aérienne américaine, la possibilité et la construction de la paix, la mesure de la sécurité, et la coercition économique

Dans « *L'Union européenne comme modèle pour ses voisins : du rêve au cauchemar?* », le professeur Geoffrey Harris part d'un postulat alarmant : l'UE affronte de redoutables défis sapant sa légitimité, son attrait et son pouvoir normatif, alors même que l'instabilité et l'insécurité grondent dans son voisinage. Les difficultés de la zone euro ont en effet créé bien des tensions entre les états membres. En outre, selon Harris, le révisionnisme russe n'a pas suscité de réponse collective durable. Enfin, les révolutions et la guerre au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ont ébranlé l'influence de l'Europe et mis en échec sa capacité à gérer avec conviction la grave crise humanitaire qu'elle traverse. Ces défis internes remontent en fait à la signature du traité de Maastricht. Or, depuis son dernier élargissement, l'UE a échoué à pacifier son voisinage. Dans quelle mesure peut-on attribuer ce déclin continu à un manque de leadership? L'UE devrait-elle renoncer à se poser comme modèle pour les autres états? Devrait-elle se concentrer sur sa sécurité intérieure et mettre un terme à son ingérence dans les affaires de ses pays voisins? La décennie qui suivait l'année 1989 était celle d'une Europe attrayante, qui s'est d'ailleurs élargie à plusieurs reprises. Or, la politique de voisinage mise en place sur un socle de valeurs et d'intérêts communs s'est soldée par un revers de fortune. Harris nous amène à nous demander si l'UE ne devrait pas choisir la voie de la consolidation et de l'auto-défense, plutôt que de poursuivre son processus d'intégration.

Si les frères Wright ont inventé l'avion, les nations européennes, plongées dans le premier conflit mondial, ont pris de court la suffisance des États-Unis en matière d'aviation militaire. C'est la prémisse sur laquelle s'appuie le docteur Bert Frandsen dans « *La naissance de la puissance aérienne américaine pendant la Première Guerre mondiale* ». Quand le Congrès vote l'entrée en guerre des États-Unis le 6 avril 1917, l'armée de l'Air américaine ne compte qu'une poignée d'aviateurs de l'*Aviation Section of the Army Signal Corps* et quelques appareils non armés, qui plus est obsolètes selon les standards européens. Les forces armées des États-Unis ne sont pas encore dotées d'une branche aérienne de combat, tandis que de leur côté, les belligérants euro-

péens ont accompli des progrès considérables dans le secteur de l'aviation militaire. Ils disposent même d'appareils spécialisés pour les différentes missions de reconnaissance-observation, de bombardement et de chasse. Comment la Grande Guerre a-t-elle contribué à l'avènement de la force aérienne américaine? L'impulsion décisive a été donnée par trois architectes fondateurs : Raynal Bolling, Benjamin Foulois et Billy Mitchell. Ces pères de la force aérienne des États-Unis ont fait de l'aviation une arme à part entière, aux côtés des autres branches de l'armée de terre. Portés par l'enthousiasme du public pour la puissance aérienne, ils ont mis au point les plans de mobilisation permettant de former les recrues des futures escadrilles, fait construire les aéronefs et appris l'art opérationnel sous l'angle du pilote. Enfin, ils ont insufflé une vision qui a donné à la nouvelle armée de l'Air indépendante ses lettres de noblesse et l'a érigée en première puissance aérienne militaire du monde.

L'omniprésence de la force létale dans les différentes formes de conflits du vingt-et-unième siècle, dans les attaques terroristes et dans les déplacements de peuples fuyant la violence placent la construction de la paix au cœur des préoccupations, tant dans la sphère civile que militaire. La philosophie de l'art délivre une analyse des conditions qui créent la violence et l'installe dans le rôle d'arbitre incontesté des conflits. C'est du moins ce qu'avance le professeur Ruthann Johansen dans « *La possibilité et la construction de la paix pour les vies précaires : l'impact de l'art, de la culture et de la communauté* ».

Dans la philosophie de l'art, le concept de *possibilité* permet d'offrir des voies ou des choix insoupçonnés en suggérant d'aborder le monde et l'Autre sous un angle philosophique et éthique différent. En cela, l'espace de *possibilité* est riche de promesses pour les architectes de la paix œuvrant dans notre monde de précarité. Les disciplines connexes des études et de la recherche sur la paix nous enseignent à appréhender les effets de la violence extrême faite aux êtres humains et aux communautés. Ainsi, la remise en question des méthodes académiques de critique littéraire ou historique permet d'explorer les valeurs culturelles et éthiques et d'envisager, sous un nouveau jour, les conditions de notre vie et de notre culture toujours plus mondialisée. L'examen attentif des événements survenus en Irak depuis 2003 révèle que les échecs rencontrés à la suite du renversement de Saddam Hussein, comme dans les autres conflits, s'expliquent par l'incapacité à ouvrir cet espace de *possibilité* et à réunir les conditions nécessaires pour y accéder : l'imagination, la mémoire, le deuil, la beauté et l'abandon de la critique académique et de la lutte politique au profit d'une exploration collaborative des préoccupations communes. En travaillant à développer ces capacités, l'on peut accéder à l'espace transformationnel adjacent masqué par les conflits, sources de précarité. Ainsi, de nouvelles voies possibles, inexploitées par les experts politiques et militaires, s'ouvrent à l'instauration de la paix.

Le docteur Joseph Derdzinski et Jackson Porreca envisagent la capacité de l'état comme un indicateur de sa résilience aux pressions extérieures dans « *Mesurer la sécurité : comprendre la capacité étatique dans les pays producteurs de pétrole* ». Ces dernières années, l'intérêt des investisseurs étrangers pour le continent africain, et plus précisément pour les richesses de son sous-sol, n'a cessé de croître. Dans un tel contexte, la capacité d'un état à résister ou, à l'inverse, sa tendance à céder aux menaces exogènes est un facteur fondamental. En effet, les puissances mondiales comme la Chine et les États-Unis déploient toute une stratégie en vue de s'assurer

un accès durable au territoire. L'Empire du Milieu en particulier a tout intérêt à faire fléchir les états faibles pour répondre aux besoins de sa croissance économique soutenue. Les ressources énergétiques dont recèlent certains pays sont alors convoitées par des groupes s'appliquant à perturber la gestion étatique et à déstabiliser les marchés mondiaux pour créer la confusion au sein de l'état ciblé. En partant du seul indice de la capacité d'un état à assurer sa sécurité, à savoir le taux d'homicides, les auteurs examinent la question du maintien de l'ordre et des expériences du quotidien au Nigeria et en Côte d'Ivoire. Pour conclure, l'article analyse notamment les relations entre la production pétrolière et la capacité de l'état dans le « grand jeu » du vingt-et-unième siècle.

La guerre redistribue le pouvoir entre les états. Dans un conflit hégémonique, l'attention est davantage portée sur l'évolution de la puissance relative des perdants, au mépris de certains jeux d'influence qui se trament au sein même des alliances victorieuses. Dans « *Coercition économique et redistribution du pouvoir en temps de guerre* », le professeur Rosella Cappella explique que cette redistribution des cartes n'est pas synonyme de destruction des forces militaires de l'allié, mais implique le recours à la coercition économique. Quand un belligérant n'est pas en mesure de financer les importations nécessaires à son effort de guerre, il doit alors solliciter un prêt à un allié. Le prêteur peut ensuite brandir cette aide pour lui arracher des concessions. C'est ainsi que les jeux de pouvoir entre états se redéfinissent. La coercition a toutefois ses limites, car elle s'exerce dans la mesure où elle ne dégrade pas les capacités de combat de l'allié. L'auteur illustre ses propos par des exemples similaires et radicalement opposés, et compare les États-Unis en créancier du Royaume-Uni et de l'Union soviétique pendant la Seconde Guerre mondiale. Le professeur Cappella constate alors qu'une dimension de la théorie de la transition des pouvoirs est ignorée. Un état peut en effet remettre en question le statu quo sans crier gare. Mais il peut aussi redéfinir l'ordre international tant en exploitant les règles du jeu ou qu'en engageant les hostilités.

Rémy M. Mauduit, Éditeur
Air and Space Power Journal—Afrique et Francophonie
Maxwell AFB, Alabama

L'Union européenne comme modèle pour ses voisins

Du rêve au cauchemar ?

GEOFFREY HARRIS, PHD*

La mission de l'Europe : une force pour la paix ?

L'Union européenne (UE) se pose, à juste raison, en projet de pacification sans précédent à l'échelle mondiale de par son ampleur et sa réussite. C'est ainsi qu'elle est perçue à maints égards. Ses prémices apparaissent au lendemain d'une longue période de guerre et de génocide, ces mêmes circonstances qui ont inspiré la création de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) en 1948. La DUDH est d'ailleurs adoptée l'année même où se déroule le Congrès d'Europe à La Haye.

Ce congrès adoptait un « Message aux Européens » déclarant que :

La vocation de l'Europe se définit clairement. Elle est d'unir ses peuples selon leur vrai génie, qui est celui de la diversité, et dans les conditions du vingtième siècle, qui sont celles de la communauté, afin d'ouvrir au monde la voie qu'il cherche, la voie des libertés organisées. Elle est de ranimer ses pouvoirs d'invention, pour la défense et pour l'illustration des droits et des devoirs de la personne humaine, dont, malgré toutes ses infidélités, l'Europe demeure aux yeux du monde le grand témoin. La conquête suprême de l'Europe s'appelle la dignité de l'homme, et sa vraie force est dans la liberté. Tel est l'enjeu de notre lutte.

*L'auteur vient d'achever une carrière de 40 années au Parlement européen. De 2012 à 2016, il était directeur du Bureau de liaison PE-Congrès américain à Washington. Jusqu'en juillet 2012, il était le chef de l'unité Actions droits de l'homme au sein du Secrétariat général du Parlement européen (Direction générale des politiques externes de l'Union).

Auparavant, Harris était chargé des relations interparlementaires pour l'Europe de 1992 à 2004. De 1989 à 1992, il était conseiller diplomatique du président du Parlement européen. De 1976 à 1989, il était représentant officiel du Groupe socialiste (centre gauche), où il a travaillé sur les affaires institutionnelles et budgétaires, sur la politique régionale et sur les questions relatives au racisme et à la xénophobie. Il a également écrit *The Dark Side Of Europe* (1993) sur la mouvance extrémiste de droite dans l'Europe contemporaine.

Diplômé de l'université de Manchester, Harris est en outre titulaire d'un Master du Collège d'Europe de Bruges, en Belgique.

***Les opinions exprimées dans cet article sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du Parlement européen.*

C'est pour sauver nos libertés acquises, mais aussi pour en élargir le bénéfice à tous les hommes, que nous voulons l'union de notre continent. Sur cette union l'Europe joue son destin et celui de la paix du monde¹.

Quelque 70 années tard, l'UE affronte de toute évidence des défis internes : les crises économique et financière persistantes, une cohésion menacée et une base populaire ébranlée sapent son efficacité et sa légitimité. Dans le même temps, elle est cernée de régions ravagées par les conflits et la violence. Les valeurs fondamentales de liberté, de justice et d'état de droit, propres à toute démocratie libérale et qui sous-tendent la politique étrangère de l'UE sont malmenées, non seulement par le révisionnisme russe, mais aussi par certains dirigeants des 28.

En outre, les pays européens sont en butte à des menaces constantes d'attaques terroristes de la part d'individus rejetant explicitement les valeurs judéo-chrétiennes à la base des conceptions universelles des droits de l'homme. Ces attaques naissent également au sein même de l'UE, inspirées par un groupe terroriste, l'Organisation de l'État islamique (OEI), qui n'a eu de cesse de se renforcer depuis le mouvement des « printemps arabes » en 2011.

Faut-il mettre une sourdine aux valeurs européennes ?

En reconnaissant l'envergure de ces défis, le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker semblait signifier que l'UE devait réaffirmer son socle de valeurs. *The Guardian* rapporte que, lors de sa conférence de presse du 15 janvier 2016, Juncker brossait

... un tableau pessimiste du cortège de crises qu'affronte l'UE, comme le terrorisme, le futur de l'Ukraine et la capacité du continent à maîtriser l'afflux de réfugiés fuyant le chaos et la guerre en Moyen-Orient et en Afrique. L'Europe « risque de voir son image largement compromise aux yeux du monde entier » parce qu'elle n'a pas su faire face à la crise des migrants, dit-il. « Nous sommes le continent le plus riche... et maintenant nous passons pour des faibles ».

En ces termes, Juncker invitait l'UE à se montrer plus modeste à l'endroit des autres états dans ses leçons de gouvernance. « *Moins d'arrogance et plus de performance. Je crois que cela doit être notre mot d'ordre pour le futur* », affirmait-il². Cette déclaration sonne comme l'aveu d'une confiance effritée parmi les dirigeants européens. Dans les semaines qui suivaient, la situation en Syrie conduisait à une nouvelle vague de milliers de réfugiés en Europe. Ces événements ont mis en exergue les intrications entre la tragédie syrienne et l'affaiblissement de la stratégie européenne, voire occidentale pour certains. La Russie n'a pas seulement guetté ces développements. Bien plus, elle les a alimentés. Du reste, cette instabilité croissante s'accorde parfaitement avec les objectifs de Moscou qui, en quête d'une nouvelle influence, s'appuie sur les hésitations et les contradictions de ceux qu'elle considère comme ses adversaires.

Les événements en Syrie coïncident avec le processus de réexamen par l'UE des sanctions imposées à la Russie, à la suite de l'annexion par cette dernière de la Crimée et des actions incessantes de déstabilisation de l'Ukraine. Membre de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), candidate à l'UE avec la plus longue procédure d'adhésion de l'histoire, la Turquie semblait à deux doigts du conflit avec la Russie et, dans le même temps, malmenait les principes démocratiques et les droits de l'homme.

L'Europe doit-elle être plus réaliste ?

Est-ce à dire que l'Union devrait moins s'attarder sur ses valeurs, tant dans sa politique étrangère que dans ses affaires intérieures ? C'est en tout cas l'opinion exprimée par Jan Techau du Carnegie Endowment for International Peace qui, invoquant un renouvellement du projet européen, expose sa vision en ces termes :

... l'UE sera bien plus guidée par la *realpolitik*... *Realpolitik*, cela signifie que l'UE se basera moins sur les valeurs et davantage sur les transactions politiques. Elle sera moins idéaliste et plus fonctionnelle... Ironie du sort, les Européens découvriront qu'en délaissant entre eux leur rhétorique de valeurs et en acceptant au sein de leur club intégré des points de vue plus variés, ils parviendront à mieux préserver leurs principes fondateurs à l'ère de la mondialisation politique. Ainsi je prédis une Europe dont les valeurs seront déterminées davantage par le plus petit dénominateur commun que par les nobles idéaux que l'Europe souhaite porter. Cela sera source de tension continue, mais s'avérera moins coûteux que des clivages autour de préceptes maximalistes qui feront de l'Union la grande perdante face à la dure réalité de la mondialisation politique³.

Début 2016, ce point de vue semblait largement partagé, quand le premier ministre hongrois Viktor Orban condamnait l'« *impérialisme moral* » de la chancelière allemande Angela Merkel⁴. Certes, Orban rejetait les critiques soulevées par ses méthodes autoritaires et sa politique anti-immigration. Mais, en retournant les arguments, il reprochait surtout à l'Allemagne de vouloir ouvrir en grand ses frontières et de plaider pour une solution humaine à la crise, toujours plus préoccupante, des réfugiés.

Une autre vision, celle de Poutine

Vladimir Poutine, président de la Fédération de Russie, semble ne pas s'émouvoir des doutes exprimés par le président Juncker. Malgré une crise économique intérieure et les résultats incertains de ses aventures militaires à l'étranger, il enjoint non seulement aux États-Unis de mettre fin à leurs prétentions exceptionnalistes, mais également, en incluant l'Europe, de cesser de croire que leurs valeurs et leur modèle de société valent pour les autres. De fait, Poutine voit les choses sous un autre angle et cela depuis fort longtemps. Lors de son allocution devant l'Assemblée générale de l'ONU le 29 septembre 2015, il lançait sans ambages un avertissement idéologique clair⁵.

Après un rappel de la situation dans les années 1940 et une évocation de la stabilité apportée par le système de Yalta, Poutine s'exprimait ainsi :

Nous savons tous qu'après la fin de la Guerre froide un centre de domination unique est apparu dans le monde. Ceux qui se trouvaient au sommet de cette pyramide ont cédé à la tentation de croire que s'ils étaient aussi forts et exceptionnels, cela signifiait qu'ils savaient tout mieux que tout le monde. Et, par conséquent, qu'ils n'avaient pas besoin de l'ONU, qui, souvent, au lieu d'approuver automatiquement une décision, de la rendre légitime, ne faisait que leur « mettre des bâtons dans les roues ». Nous estimons que les tentatives visant à saper l'autorité et la légitimité de l'ONU sont extrêmement dangereuses. Elles pourraient conduire à l'effondrement de toute l'architecture des relations internationales. Auquel cas ne subsisterait plus aucune règle, si ce n'est la loi du plus fort. Ce serait un monde dans lequel l'égoïsme primerait sur le travail collectif, un monde dans lequel il y aurait de plus en plus de diktats et de moins en moins d'égalité, de démocratie réelle et de liberté, un monde dans lequel le nombre de protectorats dirigés de l'extérieur se multiplierait au détriment d'états véritablement indépendants. Personne ne doit s'accommoder d'un modèle de développement unique reconnu une fois pour toutes par certains comme le seul acceptable.

Nous ne devons pas oublier le passé. En ce qui nous concerne par exemple, nous nous souvenons notamment de l'histoire de l'Union soviétique. L'exportation d'expériences sociales, les tentatives visant à provoquer des changements dans l'un ou l'autre pays en partant de ses propres orientations idéologiques, ont souvent eu des répercussions tragiques et ont été synonymes non de progrès, mais de dégradation.

Cependant, personne, semble-t-il, n'apprend des erreurs d'autrui, qui ne cessent d'être répétées. Et l'exportation de ce qu'on appelle désormais les révolutions « démocratiques » se poursuit. Il suffit d'examiner la situation au Proche-Orient et en Afrique du Nord, dont a parlé le précédent intervenant. Cela fait évidemment longtemps que les problèmes sociopolitiques couvaient dans cette région et que les populations aspiraient à des changements. Mais qu'ont-elles obtenu en réalité ? L'intervention extérieure agressive a entraîné, au lieu de réformes, la destruction pure et simple des institutions étatiques et du mode de vie lui-même. En lieu et place du triomphe de la démocratie et du progrès règnent la violence, la misère et les catastrophes sociales, tandis que les droits de l'homme, y compris le droit à la vie, ne sont appliqués nulle part.

J'aimerais demander aux responsables de cette situation : « Avez-vous au moins conscience de ce que vous avez fait ? » Mais je crains que cette question ne reste en suspens, parce que ces gens n'ont pas renoncé à leur politique basée sur une confiance exagérée en soi et la conviction de son exceptionnalité et de son impunité.

Il est intéressant de noter que le président Juncker semblait, du moins implicitement, accepter les accusations d'arrogance de l'occident portées par Poutine. À l'instar de son allié chinois, le président russe aime à rappeler que la souveraineté nationale est à la base de l'ordre international et de la stabilité. Or sa détermination à violer le droit international et la souveraineté nationale contredit sa rhétorique d'une ingérence de l'occident dans ses affaires transfrontalières. L'opération militaire russe en Géorgie en 2008 et les événements survenus en Ukraine en 2013 illustrent bien sa volonté de marquer son territoire.

Il apparaît clairement que les dirigeants européens n'ont pas pris la mesure des défis auxquels ils faisaient face. Aujourd'hui encore, certains préfèrent parlementer plutôt que

d'affronter les difficultés. Au cours des dix dernières années, les dirigeants européens n'ont pas su anticiper la réaction de Moscou face à leur effort de rapprochement avec les pays voisins de la Russie. Une erreur de jugement jugée inexplicable, voire catastrophique. Hormis les préoccupations exprimées publiquement par Moscou au sujet du partenariat oriental de l'UE, les événements de 2008 auraient dû servir d'avertissement. Le sommet de l'OTAN tenu à Bucarest au printemps de la même année portait notamment sur l'élargissement de l'Alliance à l'Ukraine et à la Géorgie. Moscou allait entrer en guerre contre Tbilissi quelques mois plus tard, en août. Les relations entre l'occident et la Russie étant plutôt bonnes à cette époque, le président Poutine a adressé une allocution au sommet de l'OTAN, expliquant qu'une adhésion de ces pays à l'alliance atlantique était incohérente avec les intérêts de son pays. Auparavant, lors de son discours à la Conférence sur la sécurité de Munich en 2007, où il pouvait se dispenser de toute formule de politesse, avait-il déclaré, il exposait les intrications entre les relations économiques, la stabilité politique et la nature provocante de l'élargissement de l'OTAN. Sa dénonciation du monde unipolaire à la fin de la présidence américaine de M. George W. Bush ne pouvait pas être plus claire⁶.

Certes, à Riga en mai 2015, l'UE et les membres du Partenariat oriental réaffirmaient leur vision selon laquelle la démocratie est essentielle à une synergie politique et économique. Mais si le cercle de pays amis (*ring of friends*), visé à l'origine par la Politique européenne de voisinage (PEV) a laissé place à un cercle de feu (*ring of fire*), une partie de l'explication repose dans la position de la Russie, voyant en la PEV une menace pour ses intérêts, voire pour le régime même de Poutine. C'est davantage la réaction russe que les efforts consentis par l'Europe pour promouvoir la démocratie qui explique la situation cauchemardesque actuelle de l'Ukraine. Et si l'UE est à blâmer, c'est pour avoir démontré son incapacité totale à anticiper le déroulement tragique des événements malgré des signes avant-coureurs évidents. Les résultats n'atteindront pas les ambitions affichées par l'Europe si cette dernière se contente de prendre ses désirs pour des réalités. Mais renoncer à ses ambitions ne calmera pas pour autant ses adversaires. Selon Nicolas Bouchet, du German Marshal Fund of the United States (GMF)⁷ :

... pour contrer les mesures antidémocratiques de la Russie, il faut mieux comprendre pourquoi et comment elle a réussi à contenir et à refouler les efforts des pays occidentaux de promotion de la démocratie. À cet égard, il convient de préciser trois points. Premièrement, les développements antidémocratiques et antilibéraux observés en Russie depuis les années 1990 se sont progressivement érigés en système normatif. Ils sont à deux doigts de constituer une idéologie, même si aucun n'a été formalisé ou exprimé en tant que tel. Deuxièmement, l'argument selon lequel les actions de la Russie sont purement géopolitiques, plutôt qu'idéologiques, est également erroné. Les normes intérieures de Moscou sont étroitement liées à la politique menée à l'égard des états postsoviétiques et au projet du président Vladimir Poutine de bâtir une union eurasiatique. Le gouvernement russe soutient et encourage ces normes hors de ses frontières, car il les considère comme essentielles à sa survie à l'échelle nationale, ainsi que pour refouler l'influence occidentale dans la région et pour doter la Russie d'une nouvelle sphère géopolitique. Troisièmement, la

somme des actions de Moscou à l'étranger, qu'elles soient réactives, improvisées ou tactiques prises séparément, est le signe d'une stratégie embryonnaire visant à soutenir et à promouvoir des normes antidémocratiques.

La Politique européenne de voisinage : de la naïveté à l'échec ?

Les événements survenus depuis le « printemps arabe » confirment que le révisionnisme russe n'explique pas à lui seul les conflits ravageant le voisinage de l'UE. En effet, lors de ses pourparlers avec ses voisins du sud, l'UE a été tancée jusqu'en 2011 sur son incapacité à ériger, de manière cohérente ou systématique, les droits de l'homme comme pilier de ses relations avec les pays concernés. Si le voisinage méridional de l'Europe n'a pas exprimé de profondes aspirations à adhérer à l'Union, cette dernière a pourtant adopté un paquet de mesures politiques fondées sur sa stratégie d'élargissement développée depuis le début des années 1990. Dans l'article 8 (1) du Traité sur l'Union européenne, les états membres déclarent que :

L'Union développe avec les pays de son voisinage des relations privilégiées, en vue d'établir un espace de prospérité et de bon voisinage, fondé sur les valeurs de l'Union et caractérisé par des relations étroites et pacifiques reposant sur la coopération.

En novembre 2015, l'UE présentait la revue de l'état d'avancement de son programme et soulignait les limites d'une politique conçue en des termes similaires pour des pays très différents⁸. On y voyait l'amorce d'une démarche plus « réaliste » où les intérêts priment sur les valeurs, au risque de laisser la PEV en état d'« animation suspendue » ou tout au plus une manière de dissimuler un sursaut de réalisme quant aux résultats possibles. Steven Blockmans, du Centre for European Policy Studies, disait à ce propos :

Économiquement forte et confiante quant au processus qui devait ancrer l'UE sur une base constitutionnelle solide et servir les deux moitiés réunies du continent, l'Union a adopté une politique destinée à « éviter la création de nouveaux clivages entre l'UE élargie et ses voisins ». Or, en l'absence d'un projet d'adhésion explicite pour les pays de la PEV, les exigences de l'UE et les méthodes prescriptives d'harmonisation des cadres juridiques et de réforme des institutions et des économies ont, dans une large mesure, échoué à inspirer les pays voisins, particulièrement ceux qui ne partagent pas les valeurs de l'Union⁹.

La PEV n'a pas su s'attaquer aux causes profondes, à savoir la pauvreté, un système éducatif insuffisant et le chômage, sous-tendant les conflits persistants dans la région (événements en Géorgie en 2008, soulèvements arabes en 2011, guerre en Syrie provoquant l'afflux massif de réfugiés, auraient été évité si elle avait offert une valeur réelle en termes de prévention des conflits ou de gestion des crises.

D'ailleurs, Michael Leigh, qui dirigeait la Direction générale pour l'élargissement, commentait en des termes durs le récent réexamen de la PEV par la commission :

Ce réexamen reconnaît effectivement que la PEV n'a pas su atteindre son objectif d'établir un cercle d'états bien gouvernés autour de l'UE. La plupart des pays concernés par la PEV sont plus instables aujourd'hui qu'il y a dix ans. La violence et l'instabilité ont tragiquement touché l'UE même, ce que la PEV avait justement pour mission d'empêcher. En outre, la PEV était le prétexte, sinon la cause, de l'impasse majeure dans laquelle se trouve la guerre menée par la Russie en Ukraine. Le surcroît d'influence qu'elle a offert à l'UE était faible, voire inexistant. Elle a du reste complexifié les efforts consentis en vue d'atteindre un nouvel équilibre stratégique en Europe.

La révision adoptée aujourd'hui reconnaît que les tentatives de l'UE d'exporter son modèle de société au Moyen-Orient et en Europe de l'Est par le biais de la PEV se sont effondrées¹⁰.

Certes, on peut difficilement le nier. Mais peut-on raisonnablement avancer que cette aspiration était, dès le départ, vouée à l'échec ? Selon Blockmans :

... les accords d'association (AA) et les accords de libre-échange complet et approfondi (ALECA), qui sont les instruments majeurs de l'UE concrétisant les relations contractuelles dans le cadre de la PEV, ont même suscité la violence, comme nous l'avons observé en Ukraine en 2013 après que le président Yanoukovitch a suspendu les négociations de l'ALECA/AA avec l'Ukraine. Malgré une vague révolutionnaire pro EU remarquable qui mit fin à l'ancien régime et grâce à laquelle le pays était majoritairement favorable à la signature de l'accord, la PEV et en particulier le partenariat oriental ont essuyé un sérieux revers en raison du manque de prévoyance stratégique de l'UE quant à la belligérance de la Russie en Crimée et dans le Donbass¹¹.

Nul doute qu'en négligeant de traiter la Russie comme un véritable partenaire à la fois de l'UE et de l'OTAN, l'UE et les États-Unis n'ont pas su anticiper la réaction de Moscou. Certes, tout optimisme envisageant la stabilisation rapide du voisinage de l'Europe serait difficile à justifier dans la situation actuelle. Or, blâmer l'UE pour les événements survenus dans tel ou tel pays ne semble pas être le fruit d'une lecture analytique et relève davantage du renoncement. La défaillance stratégique a indubitablement résulté d'un manque d'anticipation. Pour autant, la vision à l'origine de la PEV ne peut pas être purement et simplement abandonnée. Les principes fondamentaux du libre choix du gouvernement par le peuple, du respect des droits de l'homme, de l'aspiration au développement économique et de la cohabitation pacifique et sûre avec les pays limitrophes n'ont aucune raison d'être abandonnés, malgré le défi ouvertement lancé par la Russie et les contre-révolutions tragiques endurées par les nombreux pays du « printemps arabe ». Faire preuve de réalisme ne signifie pas qu'il faille abandonner les valeurs essentielles. Qui plus est, et c'est l'analyse de Leigh, l'Europe n'a pas besoin de se doter de nouvelles politiques (au pluriel) pour son voisinage, car :

... il n'y aura jamais de politique étrangère et de sécurité commune digne de ce nom, à moins que l'UE ne réussisse à agir efficacement dans la région du monde où son influence potentielle est la plus grande. Des politiques de voisinage bien pensées aideraient également à surveiller la radicalisation croissante des jeunes gens au sein même de l'Europe... L'Europe ne peut se permettre une quelconque inertie face à l'ampleur des défis déclen-

chés par exemple par les révolutions arabes ou par des transitions partielles ou manquées à l'Est. L'UE devrait abandonner ses stratégies grandiloquentes au profit d'initiatives précisément ciblées et véritablement efficaces¹².

Le succès relatif de la stratégie de l'UE à l'égard des Balkans confirme la nécessité de mettre en œuvre des initiatives bien ciblées. En 2016, la situation dans la région est bien différente comparée à celle que l'on connaissait il y a vingt ans. D'ailleurs, rien n'interdit de penser qu'une évolution dans le bon sens est possible, du moins dans le voisinage oriental. L'opposition aux pressions de la Russie en Serbie et dans d'autres pays était nécessaire, tout comme elle le sera dans le conflit ukrainien par exemple. La stratégie de l'UE à l'égard des Balkans reprend certains éléments de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, comme l'assistance financière et la coopération régionale. Le message européen de fond affirmant l'existence d'une autre voie que celle de la guerre est confirmée par les développements dans cette région où le soft power de l'UE s'est révélé efficace. Une vision parfaitement démontrée par Ivan Vejvoda, du German Marshall Fund¹³.

C'est le succès même de la stratégie d'élargissement de l'UE qui a conduit aux nombreuses difficultés qu'elle affronte aujourd'hui. Certes, les vingt-huit états se distinguant par une histoire et une géographie propres ont tous signé les mêmes traités. Mais ce ciment semble bien fragile pour une union politique aspirant clairement à un programme commun de sécurité. La réussite d'un élargissement pacifique ne peut pas se répliquer par le biais d'une politique de voisinage jetant les bases de relations avec des pays sans perspective d'adhésion à l'UE. Ceux qui ont cru en cette possibilité il y a dix ans ont été amèrement déçus. Toutefois, cela ne justifie pas de renoncer au message fondamental de l'Europe. Car tenter en vain de définir une stratégie unique de sécurité mondiale à ce prix serait particulièrement inadapté.

Les vues prospectives sur l'Est

De l'avis de S. Neil McFarlane et d'Anand Menon :

L'UE a surestimé l'importance de son pouvoir d'attraction auprès de ses voisins orientaux. Elle a ignoré le fait que ses prescriptions politiques et économiques interféraient avec les intérêts des principaux membres de l'élite politique en Ukraine et en Arménie. Elle s'est également privée d'un levier essentiel... la perspective claire de l'accession¹⁴.

Une politique de voisinage destinée aux pays sans perspective ni aspiration d'adhésion à l'UE n'était pas nécessairement vouée à l'échec : son succès dépendait en réalité des décisions des dirigeants politiques et des peuples eux-mêmes. Après 1989, les pays d'Europe centrale et orientale, de même que l'Espagne, la Grèce et le Portugal quelques années plus tôt, ont procédé à des remaniements radicaux en vue d'instaurer la démocratie et l'état de droit. Aujourd'hui encore, aucun des développements en Hongrie et en Pologne ne laisse augurer d'un retour à l'ère des goulags et des crimes de masse.

Les décideurs européens ont sans conteste sous-estimé la capacité et la volonté de Moscou à défendre l'espace entre la Fédération de Russie et l'Europe. La région est diverse et densément peuplée, et les préférences de l'UE ne coïncidaient pas nécessairement avec celles des chefs d'état correspondants. La corruption, les réseaux de l'ère soviétique et les questions ethniques ont été instrumentalisés pour contrer l'immense pouvoir d'attraction qu'exerçaient les membres de l'UE, du moins initialement. La Russie a sans aucun doute revendiqué ses liens historiques profonds avec de nombreux pays du Partenariat oriental. Elle jouissait en fait d'une bien plus grande capacité matérielle que l'UE à influencer les choix politiques de ces états. Or cette dernière a mésestimé voire ignoré l'éventualité que sa démarche attise la rivalité de Moscou, même après que le président Poutine a clairement exprimé ses vues. Il n'est toutefois pas convaincant de reprocher à l'UE d'avoir ignoré les signes avant-coureurs et, ce faisant, de lui imputer une part de responsabilité dans les répercussions violentes qui font rage depuis 2013. Selon l'ancien chancelier allemand Gerhard Schroeder, l'erreur fondamentale commise par l'UE est sa politique d'association par laquelle Bruxelles a « ignoré » le profond clivage culturel entre les régions traditionnellement pro européennes à l'ouest et les régions tournées vers la Russie à l'est¹⁵.

L'éventualité que la Russie use de son *soft power* et d'une force militaire écrasante n'a, semble-t-il, jamais effleuré les têtes pensantes de l'UE, ni même des États-Unis d'ailleurs. Il convient de rappeler le contexte du redémarrage (*reset*) des relations entre les États-Unis et la Russie évoqué avec optimisme par l'administration de Barack Obama. Si Bruxelles n'a pas su lire les signes, particulièrement sous la présidence de Medvedev, elle emboîtait le pas à Washington. Du reste, la super puissance mondiale considérait qu'une stabilité européenne servirait ses intérêts en termes de sécurité nationale.

Le « printemps arabe »

D'aucuns ont pu penser que les événements dans le monde arabe depuis le début des révolutions en 2011 s'apparentaient à ceux qui ont fait rage en Europe de l'est et en URSS en 1989 : une nouvelle victoire des droits de l'homme et de la démocratie et un cortège de défaites pour les régimes dictatoriaux. L'histoire révolutionnaire et contre-révolutionnaire de l'Europe a été ignorée. Le fait que la plupart des pays (exception faite de la Syrie) étaient associés à l'UE ne semblait pas faire de différence, car les institutions européennes ont approuvé le renversement des leaders avec lesquels elles avaient entretenu toute sorte de relations commerciales pendant plusieurs années. Les faits survenant juste après l'échec manifeste de l'invasion de l'Irak visant à y instaurer la démocratie avaient pris l'allure d'une avancée. L'idée d'une UE entourée d'un cercle d'amis semblait à portée de main. En l'occurrence, les différences culturelles, mais aussi géographiques et historiques n'ont pas été prises en compte. En 2011 déjà, Viilup et Soler décrivaient laconiquement la PEV comme une « réponse faible à des changements rapides¹⁶ ».

Pour les états d'Europe de l'Est, le modèle de l'Union, dont ils partagent l'histoire et les valeurs, était attrayant. Les peuples y sont majoritairement chrétiens. La culture occidentale et l'idée de liberté individuelle suscitaient généralement l'admiration et

n'étaient pas perçues comme une menace sauf par les régimes détenant le monopole du pouvoir. D'ailleurs, la plupart des dictateurs arabes s'affichent comme des modernisateurs occidentalisés, prêts à contribuer à la stabilité de leur région. En réalité, le contexte historique du « printemps arabe » était très différent. Une fois la boîte de Pandore ouverte, les observateurs extérieurs n'ont pas décelé les problèmes explosifs qui en émergeaient ni, dans un premier temps, les forces conduisant à des soulèvements inattendus.

Lors de son voyage au Caire en mars 2011, le président du Parlement européen Jerzy Buzek fut, sans surprise, profondément marqué. L'ancienne figure de proue du mouvement révolutionnaire polonais Solidarnosc ressentait au Caire une atmosphère étrangement familière. Après s'être entretenu avec les nouveaux dirigeants égyptiens, il déclarait :

Le chemin qui mène à la démocratie accomplie est long et difficile. Je le sais, car je l'ai vécu personnellement en Pologne, pays qui, il y a vingt-deux ans, a renversé le régime autocratique sous lequel il vivait. Les Égyptiens ont eu l'occasion, pour la première fois, lors du referendum organisé hier, de faire un choix en toute liberté, mais la réforme constitutionnelle ne doit pas s'arrêter là. Les aspirations de la population vont bien au-delà. La démocratie passe par des partis politiques forts, des médias indépendants et une société civile active. Elle exige des bases juridiques solides, le respect des minorités et une lutte sans relâche contre la corruption. L'Europe a la volonté d'être un partenaire de la transition démocratique. Le Parlement européen est prêt à offrir son savoir-faire. Il interviendra auprès des autres institutions pour qu'elles renforcent leur aide et proposent des projets concrets¹⁷.

Quelques semaines plus tôt, à l'occasion de la visite de représentants d'organisations non gouvernementales tunisiennes et égyptiennes, il exprimait le même optimisme sincère.

Dans le contexte de la rupture avec l'ancien régime, la lutte contre l'impunité revêt une importance cruciale. Les actes commis dans le passé et pendant la transition ne peuvent être oubliés. La justice ne saurait être négligée. Aujourd'hui, nous sommes à l'amorce d'un processus qui pourrait conduire à un partenariat rénové entre les rives nord et sud de la Méditerranée, un partenariat qui sera fondé sur des valeurs véritablement partagées : la justice et la paix, la démocratie et la liberté. Ce sera un partenariat entre les peuples, conduit par les peuples et pour les peuples¹⁸.

Les paroles de M. Buzek reflétaient l'optimisme de l'époque, mais la situation évoluant rapidement, des désaccords émergeaient, notamment sur la question d'une intervention militaire en Libye. Avant même la fin des hostilités sur le sol libyen, la France et l'Italie étaient aux prises avec un afflux de réfugiés et redoutaient de devoir affronter à nouveau un exode, ce qui s'est avéré par la suite. En avril 2011, l'on entrevoyait déjà la tournure que les événements allaient prendre. *The Guardian* rapporte qu'une initiative franco-italienne « invoquait des accords entre l'UE et les pays d'Afrique du Nord sur le retour des migrants, une politique qui déclencherait très certainement l'indignation des

groupes de défense des droits de l'homme, des acteurs plaidant pour l'accueil des réfugiés et des gouvernements plus libéraux de l'UE ».

Promettant un soutien massif aux révolutions démocratiques soufflant sur le Maghreb et le Moyen-Orient, Nicolas Sarkozy et Silvio Berlusconi ont ajouté : « En contrepartie, nous sommes en droit d'attendre des pays partenaires qu'ils s'engagent dans une coopération rapide et efficace avec l'Union européenne et ses états membres dans la lutte contre l'immigration illégale¹⁹ ».

Cinq ans plus tard, le rêve virait de toute évidence au cauchemar (selon les termes de l'ancien premier ministre italien Matteo Renzi). Le terrorisme n'était pas encore au cœur des préoccupations européennes, car le continent affrontait une vague d'immigration plus importante que prévue. L'UE peine encore aujourd'hui à enrayer la marée humaine déferlant sur l'Europe depuis les pays du « printemps arabe ». L'OEI, encore inconnue en 2011, contrôle actuellement quelque 300 kilomètres de côtes libyennes. Les réfugiés fuient l'horreur de la guerre en Syrie par centaines de milliers et l'UE a alloué trois milliards d'euros d'aide à Ankara pour contenir en Turquie l'afflux de réfugiés vers l'Europe. Or, le pays, de plus en plus instable, doit faire face à l'autoritarisme croissant de son homme fort et refuse d'ouvrir davantage ses frontières. Face à cette tragédie humaine doublée d'un cauchemar politique, l'UE tente de trouver des solutions pour enrayer la vague de réfugiés.

Au deuxième semestre de 2011, la Pologne assurait la présidence tournante de l'UE. Le pays avait connu dans les années 1980 sa propre révolution pacifique influencée par des dissidents prônant la démocratie. Le nouveau président de l'UE était naturellement ému par les récents événements du « printemps arabe ». L'analogie peut certes paraître exagérée, mais la Pologne livrait une analyse logique et cohérente. Le mouvement clandestin polonais Solidarnosc avait reçu un appui discret en faveur de l'instauration de la démocratie, notamment de la part des États-Unis. Tel était le contexte de la création en 2013 du Fonds européen pour la démocratie (FEDEM).

Dans son Rapport annuel 2014, le FEDEM rappelait ses objectifs, qui vont au-delà de la promotion de la démocratie, et expliquait que :

Malgré le resserrement des espaces de démocratie et de liberté, le programme de promotion de la démocratie a été remis en jeu sur l'échiquier géopolitique. Le FEDEM se concentre sur les besoins des groupes locaux de la société civile et apporte son soutien aux jeunes leaders indépendants luttant en faveur de la démocratie afin de rouvrir ces espaces de liberté.

Alors que l'organisme axait initialement sa politique sur les pays voisins, en 2015 il étendit son champ d'action à la Russie²⁰, puis à l'Asie centrale.

Le pragmatisme et la différenciation ne sont pas synonymes de capitulation

Les changements profonds font naître de grands espoirs, soit. Mais ils inspirent aussi des comparaisons hâtives, au mépris de profondes différences historiques, culturelles et géographiques. En bref, l'Égypte en 2011, n'était pas la Pologne en 1989. Une erreur de jugement qui, du rêve (les changements substantiels en Afrique du Nord et au Moyen-Orient en 2011) a conduit au véritable cauchemar de 2016. Face à cette réalité implacable, l'UE doit-elle tout simplement revoir ses ambitions à la baisse ? C'est du moins ce que la révision de la PEV lancée par Bruxelles en novembre 2015 laisse entendre.

Après 2011, l'UE nourrissait encore l'ambition de promouvoir la démocratie, l'état de droit et la bonne gouvernance. On pouvait y voir la raison d'être de la PEV. Il semblerait pourtant qu'elle ait quelque peu renoncé à ses prétentions et que les dirigeants européens n'aient pas saisi le lien étroit entre la concrétisation de ces aspirations et la mise en œuvre d'une politique sérieuse de sécurité et de défense. En juin 2015, Federica Mogherini annonçait un réexamen d'une année de la stratégie globale de l'UE, en vue de redéfinir la politique étrangère européenne. À ce propos, elle déclarait :

... il sera essentiel de collaborer plus étroitement tant au niveau européen qu'avec nos partenaires du monde entier : « l'Union européenne dispose de tous les moyens nécessaires pour se poser à l'avenir en acteur influent sur la scène internationale, si elle agit en concertation. Dans un monde fait de risques incalculables et d'opportunités, l'élaboration de réponses efficaces reposera sur la capacité de l'Union à s'adapter, à réagir et à innover dans le cadre de son partenariat avec les autres. Il faut doter l'Union européenne d'une stratégie globale commune, complète et cohérente²¹.

En s'attelant à cette revue de la PEV, Bruxelles a peut-être manqué l'occasion de développer une stratégie qui tient compte des questions de sécurité à l'échelle régionale et mondiale. De toute évidence, quand cette révision sera arrivée à son terme en juin 2016, les principales menaces pesant sur la sécurité européenne seront déjà aux portes de l'UE.

La fin d'une ambition ?

En janvier 2016, Tobias Schumacher souligne que :

... l'aspiration de l'UE à favoriser le développement de la démocratie, la bonne gouvernance, l'état de droit et le renforcement des droits de l'homme dans son voisinage Sud est devenue fondamentale. En fait, elle a constitué le fondement normatif des politiques de l'UE à l'égard de la périphérie sud de l'Europe.

La « nouvelle » PEV, présentée par Mme Federica Mogherini, haute représentante/vice-présidente, et par M. Johannes Hahn, commissaire responsable de la politique européenne de voisinage et des négociations d'élargissement, après une année de discussions et quatre mois de consultations publiques sans précédent, met brutalement fin à tout cela. Alors que de nombreux régimes arabes, après des années de suspicion ou de franc rejet des efforts européens en faveur de la démocratie, se félicitent majoritairement de ce déve-

loppement, c'est un coup terrible pour les acteurs de la réforme dans le voisinage Sud et pour tous ceux qui espéraient voir en l'approche normative de l'UE une démarche sérieuse. À proprement parler, la « nouvelle » PEV constitue un pas en arrière comparée aux deux versions précédentes, la PEV révisée de 2011 et la première PEV de 2003/2004, car elle conduit invariablement à la justification et donc au soutien de la règle autocratique dans le voisinage Sud de l'UE²².

Le renoncement à ses ambitions risque de priver l'Europe de son influence et d'affaiblir l'objectif essentiel de la PEV. Si les derniers espoirs de réforme dans la région sont anéantis, alors il en résultera inévitablement une migration de masse de peuples désespérés quittant leur pays en quête d'une vie meilleure.

Comme le souligne Michael Leigh, ancien représentant de l'UE :

La gravité de la situation devrait encourager les états membres à dépasser les références sans intérêt à la « différentiation » et à la « prise en charge locale » du réexamen de la PEV et à participer à des politiques plus en phase avec les réalités actuelles²³.

Le voisinage de l'UE est soumis à un certain nombre d'influences, notamment de la Russie, de l'Iran, de la Turquie, de la Chine et des pays du Golfe. L'UE avait au départ de bonnes raisons de penser que son processus pacifique d'élargissement lui permettrait d'étendre davantage l'espace de la démocratie et la stabilité sans contrecoup ou réaction brutale. De fait, l'intégralité du voisinage de l'Europe est maintenant le théâtre de rivalités entre *soft power* et *hard power*. Une fois de plus, le gouvernement russe ne mâche pas ses mots. M. Medvedev, avec qui pourtant le redémarrage a récemment pris forme, accuse maintenant l'occident de prendre la voie d'*une nouvelle guerre froide*²⁴.

La Russie a certainement pris la mesure de la nouvelle situation et cela n'est pas passé inaperçu à Washington. Comme l'a exprimé le sénateur américain John McCain, Moscou utilise sa campagne de bombardement pour grossir l'afflux de réfugiés du Moyen-Orient et accentuer ainsi les clivages en Europe. Selon McCain, la stratégie russe en Syrie vise à « exacerber la crise des migrants pour diviser l'alliance atlantique et miner le projet européen²⁵ ».

Le Conseil européen des relations internationales concluait également que :

Nous n'avons pas su nous rendre à l'évidence à temps, car nous nous imaginions que des conflits aussi complexes que la Syrie et la Libye se consumeraient d'eux-mêmes, sans nécessiter un surcroît d'*énergie diplomatique de la part des pays européens*. Cela peut signifier que les pays européens vont maintenant devoir composer avec des dirigeants comme Recep Tayyip Erdogan et Vladimir Poutine qui ont adopté une démarche plus réaliste (et largement complice) face à la tendance régionale à l'instabilité²⁶.

La stratégie de sécurité adoptée en 2003 par l'UE envisageait les Balkans plutôt qu'un voisinage plus large s'étendant au sud et à l'est. À la veille d'un élargissement majeur de l'Union, les objectifs ambitieux de la déclaration de 1948 cités plus haut semblaient avoir été atteints :

L'Europe n'a jamais été aussi prospère, aussi sûre, ni aussi libre. La violence de la première moitié du vingtième siècle a cédé la place à une période de paix et de stabilité sans précédent dans l'histoire européenne. La création de l'Union européenne a constitué le facteur essentiel de cette évolution. Elle a transformé les relations entre nos états, ainsi que la vie de nos citoyens. Les pays européens ont à cœur de traiter pacifiquement les différends et de coopérer par le biais d'institutions communes. Pendant cette période, l'extension progressive de l'état de droit et de la démocratie a transformé des régimes autoritaires en démocraties sûres, stables et dynamiques. Les élargissements successifs font du projet d'un continent uni et pacifique une réalité.

Cette stratégie reconnaissait également que :

Il est dans l'intérêt de l'Europe que les pays situés à ses frontières soient bien gouvernés. Les voisins engagés dans des conflits violents, les états faibles où la criminalité organisée se répand, les sociétés défaillantes ou la croissance démographique explosive aux frontières de l'Europe constituent pour elle autant de problèmes. Si elle accroît notre sécurité, l'intégration des états adhérents aura également pour effet de rapprocher l'UE des zones de troubles. Notre tâche doit être de promouvoir, à l'est de l'Union européenne et aux frontières du bassin méditerranéen, un ensemble de pays bien gouvernés avec lesquels nous pourrions avoir des relations étroites, fondées sur la coopération²⁷.

Outre l'évocation de la menace terroriste, émanant notamment des états défaillants, le rapport identifiait les principaux risques. L'ampleur qu'ils revêtent en 2016, de par leur immédiateté et leur proximité, était à peine concevable dans l'optimisme régnant 15 ans après la fin de la guerre froide. Cette stratégie comportait trop peu d'étapes concrètes et restait relativement floue quant à la nature des futures relations avec les pays concernés. De même, si la PEV s'est révélée correcte du point de vue de la procédure, en revanche elle péchait par son manque de substance. La crise des migrants en gestation avant 2011 est en partie due à cette conception minimaliste ambiguë.

Les facteurs externes d'une crise interne

Certes l'Europe poursuit son idéal d'exporter les valeurs européennes. Mais il y a fort à parier qu'elle aspire aussi à s'entourer d'états modernes et stables, ce qui permettrait d'infléchir les pressions de l'immigration illégale et légale préoccupant les décideurs politiques depuis le début du siècle. Or, en l'état actuel des choses, aucun de ces deux objectifs n'a été atteint, et les conséquences sur l'existence même de l'UE se font jour.

Roger Cohen écrivait en février 2016 dans les colonnes du *New York Times* :

L'idée de l'Europe n'a jamais été aussi faible que depuis les débuts de son cheminement vers l'unité dans les années 1950. L'Allemagne est submergée par une vague de sympathisants de Poutine, les *Putinversteher*, comme Schröder, admirant le chef d'état russe pour défendre solidement les intérêts nationaux de son pays. Michael Neuman, ancien ministre de la Culture, m'a confessé : « Les États-Unis nous ont abandonnés, nous sommes les orphelins du terrain de jeu, et il y a un homme fort, Poutine. C'est aussi simple que cela²⁸ ».

Le cauchemar n'est pas prêt de s'arrêter et l'unité de l'Union européenne est, sans conteste, menacée. Les questions de fond, comme l'identité de l'Europe et ses frontières, sont encore et toujours évitées, précisément parce que si elles étaient abordées, elles créeraient des clivages. Le simple fait qu'au cours du même mois les dirigeants européens aient dû ajourner leurs discussions sur la crise des réfugiés pour plancher nuit et jour sur un arrangement cosmétique stérile avec le Royaume-Uni est un signe des temps.

Lors de la guerre froide, les questions existentielles de fond pouvaient être évitées. Après 1989, la ligne de conduite était simple : l'UE se définirait au fil des efforts consentis par les candidats. Au tournant du siècle, Poutine élaborait sa stratégie de réponse, décidé à contrecarrer sérieusement la vision que l'UE avait d'elle-même et de son rôle dans la région, à l'insu de Bruxelles vraisemblablement. Cette dernière n'ignore plus aujourd'hui que le président russe défie ouvertement les prétentions de l'Europe à répandre ses valeurs dans son voisinage, alors même que Moscou fait discrètement usage de son *soft power* à l'appui des forces politiques contribuant à affaiblir voire à éclater l'UE. Le BREXIT serait un bonus et s'il n'a pas lieu, le vote britannique favorable à la sortie de l'Union est à tout le moins un symptôme de plus de l'instabilité de l'UE.

Force est de constater que la crise des réfugiés a mis à mal l'ossature entière de l'UE. Or, si l'on peut attribuer la crise européenne à l'imprévoyance de ses dirigeants, l'impasse actuelle est dans une large mesure le résultat de différents acteurs externes (de Bachar-el-Assad entre autres dictateurs), des immenses pressions poussant les peuples à émigrer et du chaos qui ravage toute la région. La Russie et les États-Unis s'affrontent au Moyen-Orient et à l'Est. Les Américains ont décidé, en accord avec les états européens, de renoncer à leur *hard power* pour influencer les événements en Syrie alors que, dans le même temps, la Russie adopte une démarche inverse en assistant directement le régime d'Assad, ce qui intensifiera les pressions migratoires sur l'Europe. Bien plus, cela accentue les tensions dans les relations entre l'UE et la Turquie, à l'avantage de la Russie, qui met à profit chaque occasion de diviser les états européens. Du reste, souhaitant rompre avec l'interventionnisme de ses prédécesseurs, le président Barack Obama a choisi de ne pas exercer son leadership. Une aubaine pour la grande stratégie de Poutine, au moment où les États-Unis et l'Europe n'ont, eux, pas de stratégie du tout.

La situation en Libye confirme que les défis sécuritaires au Sud sont maintenant au cœur des préoccupations de l'OTAN. Ce qu'un expert du German Marshall Fund formule ainsi :

L'OTAN prend déjà cette direction au niveau politique et militaire. De part et d'autre de l'Atlantique, les têtes pensantes étudient un nécessaire rapprochement stratégique entre l'OTAN et l'UE. Il y a maintenant une volonté politique considérable dans ce sens, et une avancée rapide serait possible si les obstacles politiques majeurs, dont le conflit chypriote, étaient levés. La diversité des problèmes au Sud, allant de la défense du territoire aux questions de développement, de réforme et de sécurité humaine dans lesquelles les instruments de l'UE sont les plus appropriés, signifie qu'une coopération plus étroite entre ces deux grandes institutions est prioritaire dans le bassin méditerranéen. Une répartition

des tâches à cette fin est envisageable. Dans ce cas, l'opération navale de l'OTAN en mer Égée serait la première d'une série d'expériences²⁹.

Ce sentiment d'urgence, quoique relatif, peut se révéler difficile à défendre en cette période de fortes tensions avec la Turquie, à la fois candidate à l'UE et membre de l'OTAN à l'avant-poste de la crise des réfugiés et, qui plus est, à deux doigts d'entrer en conflit armé avec la Russie.

La stabilité régionale, pierre angulaire de la sécurité européenne

Anand Menon et S. Neil McFarlane résumant succinctement la dure réalité européenne :

L'UE telle qu'elle est conçue s'avère être une institution mal adaptée à la défense de ses intérêts dans l'arène géopolitique. À cela s'ajoutent des dissensions intestines et des intérêts divergents. Il en résulte une incapacité évidente à faire converger des perceptions différentes en une politique commune³⁰.

Dans cette union large et diversifiée d'états, chacun affiche des priorités qui lui sont propres. Il n'en reste pas moins qu'ils ont tous ratifié les mêmes textes, traités et politiques. Tous ont souscrit aux nobles objectifs du Traité de Lisbonne, s'engageant à coopérer pour faire prospérer la paix et les droits de l'homme ainsi que pour instaurer des relations étroites avec leurs voisins. L'article 7a énonce que :

L'Union développe avec les pays de son voisinage des relations privilégiées, en vue d'établir un espace de prospérité et de bon voisinage, fondé sur les valeurs de l'Union et caractérisé par des relations étroites et pacifiques reposant sur la coopération.

L'instabilité dans la région posant un défi majeur en matière de sécurité nationale, chaque état membre a opté pour une politique frontalière très différente face à l'évolution rapide et inattendue des événements. À ceci près que les quelques décisions prises n'ont pas été mises en œuvre. La France et l'Allemagne poursuivent des objectifs différents, tandis que le Royaume-Uni, mobilisé aux côtés d'autres états dans l'intervention militaire contre l'OEI, fait preuve d'introversion sur la question des réfugiés. Tous n'interprètent donc pas de manière identique leur responsabilité à l'endroit des demandeurs d'asile. Tous n'ont pas d'états d'âme à fournir leurs armes aux dictatures. Tous ne tiennent pas compte de la question religieuse lors de la définition de leur politique d'accueil des migrants et des réfugiés. Tous ne résistent pas au modèle russe de démocratie non libérale. Il n'en a pas toujours été ainsi : même en temps de guerre froide, la Communauté économique européenne a su ériger les droits de l'homme en clé de voûte du processus d'Helsinki.

En 2003, les divisions internes de l'Europe se faisaient jour sur l'échiquier mondial : le Royaume-Uni, l'Espagne et les États d'Europe centrale et de l'Est fraîchement intégrés à l'UE ne s'alignaient pas derrière le couple franco-allemand opposé à la décision des États-Unis et de leurs alliés d'envahir l'Irak sans mandat onusien. L'intervention militaire a fourni une toile de fond aux « printemps arabes », ce qui a engendré l'afflux déstabilis-

sateur de réfugiés en Europe. La même année, l'UE a tout de même adopté une nouvelle stratégie de sécurité prônant le *soft power* comme principal vecteur de démocratie, là où les États-Unis étaient partisans du *hard power*.

Ces perspectives différentes sous-tendent les attitudes des uns et des autres vis-à-vis de la Russie, avant même que Moscou n'intervienne militairement en Géorgie et en Ukraine. À ce sujet, Desmond Dinan rapporte que :

... ces nouveaux pays ont dans l'ensemble adopté une démarche plus dure envers la Russie et une démarche plus amicale envers les États-Unis³¹.

De fait, l'unité européenne autour de l'application des sanctions imposées à la Russie après son annexion de la Crimée est en soi un exploit. Si cette unité venait à se briser, cela ébranlerait à nouveau l'influence de l'Europe sur son voisinage. Le commentaire de Dinan est d'ores et déjà obsolète, la Russie étant parvenue à diviser les pays d'Europe centrale : elle entretient avec la Hongrie des relations amicales ; les pays baltes craignant d'être déstabilisés par des opérations russes se sentent directement menacés. La Pologne éprouve les mêmes inquiétudes, alors même que le régime adopte des mesures chères à Poutine, comme la restriction de la liberté des médias ou la réécriture d'événements historiques majeurs.

La politique européenne sur la Biélorussie a toujours fait l'objet de profonds clivages. La décision début 2016 de se rapprocher du régime de Minsk sera à n'en pas douter un test pour la nouvelle approche *réaliste*. Cela permettra au Parlement européen de nouer des contacts avec le parlement biélorusse et d'exposer les attentes européennes quant à la mise en œuvre d'élections législatives démocratique dans le pays à la fin de l'année. Par ce dialogue, l'Europe entend signifier à Monsieur Loukachenko qu'un processus électoral démocratique est une occasion pour la Biélorussie de se rapprocher de l'UE. Dans l'esprit du réexamen de la Politique européenne de voisinage, l'UE a souligné l'importance d'évaluer individuellement la situation de chaque pays et de faire preuve de flexibilité.

L'Europe comme puissance normative : la partie est-elle finie ?

Au début du siècle, quand l'UE élaborait sa stratégie de sécurité et s'apprêtait à s'élargir, les institutions, la société civile et les experts *étaient* optimistes quant au pouvoir civil et normatif de l'Union. Après l'échec retentissant de l'invasion de l'Irak en matière de promotion de la démocratie et de stabilisation, l'Europe était déterminée à se poser en nouvelle puissance mondiale. L'UE devrait à tout le moins être un modèle pour les autres états, surtout dans sa région. Ce qu'elle était pouvait primer en quelque sorte sur sa politique extérieure.

Les structures et la stratégie mises en place par la première haute représentante de l'UE, la baronne Catherine Ashton, rejoignaient cette analyse. Or, le chapelet de crises qui s'est produit depuis semble avoir affaibli ces convictions. J'ai déjà écrit par ailleurs qu'en ce qui concerne ses politiques actuelles de promotion des droits de l'homme et de la

démocratie, le message de l'UE est plutôt trouble³². Et cela peut avoir de profondes répercussions.

La « cité sur la colline » n'est plus

À partir de 1989, les États-Unis ont soutenu l'élargissement et le concept de partenariat régional, dans la mesure où ces processus incarnaient les aspirations américaines à voir l'UE tenir les rênes de la stabilisation de l'ancien espace soviétique. De même, après 2011, Washington a clairement décidé d'agir en sous-main au Moyen-Orient.

Avec la candidature d'un état au moins, l'existence de l'UE est remise en question. Les figures de proue ne cachent plus leurs préoccupations et Washington réagit à la menace d'une instabilité grandissante par une inquiétude palpable. Le sénateur démocrate Benjamin Cardin, membre éminent de la commission des Affaires étrangères, a écrit récemment que :

Alors que l'Union affronte des problèmes sans précédent menaçant collectivement l'avenir du projet européen, les États-Unis se doivent de se tenir aux côtés de leurs amis pour promouvoir nos principes communs : la démocratie et l'état de droit, le respect des droits de l'homme, la prospérité économique, la paix et la sécurité. Certes les pressions sur l'Union sont considérables, mais les États-Unis peuvent lui venir en aide en prenant des mesures... Une autre tendance menaçante émerge au sein de plusieurs pays de l'UE, il s'agit d'une vague de nationalisme exacerbé par la crise des migrants. Certains gouvernements se font le porte-drapeau de la « démocratie non libérale », ce qui remet en question les valeurs démocratiques mêmes de l'Union européenne. Nous assistons avec inquiétude à l'érosion de ses principes dans certaines zones de l'UE. Nous devons réaffirmer clairement notre soutien aux principes démocratiques de l'UE et notre opposition aux voix non libérales qui retentissent en Europe... La Russie a également cherché à saper le soutien aux institutions de l'UE en finançant des partis politiques anti-européens, des groupes d'experts, des ONG et des médias et en s'appuyant sur les forces mêmes des sociétés démocratiques d'Europe (presse libre, société civile et débats publics) contre cette dernière. L'UE et les États-Unis doivent ensemble affirmer clairement et sans équivoque nos valeurs communes³³.

En 2004, l'économiste américain Jeremy Rifkin était impressionné par l'UE à tel point qu'il en parlait comme de nouveaux États-Unis d'Amérique, soulignant par-là l'attractivité de son modèle aux yeux du monde.

L'Europe est la nouvelle « cité sur la colline ». Le monde a les yeux tournés vers cette nouvelle et grande expérience de la gouvernance transnationale, dans l'espoir qu'elle nous montre le chemin à l'ère de la mondialisation. En offrant un modèle de cohésion, de diversité, de qualité de vie, d'accomplissement personnel, de droits universels de l'homme, de droits de la nature et de paix, le rêve européen invite une génération soucieuse d'être connectée au monde, mais aussi ancrée dans son territoire³⁴.

Rifkin se demandait si les Européens étaient capables du même rêve et du même optimisme qui a inspiré et continue d'inspirer le rêve américain. Il relevait

... dans la personnalité européenne un trait profondément pessimiste... après tant d'expériences malencontreuses, tant de carnages au fil de longs siècles d'histoire. Les échecs peuvent anéantir les espoirs... aucun rêve, aussi attrayant soit-il, ne peut s'imposer dans une atmosphère assombrie par le pessimisme et le cynisme³⁵.

À quelques semaines d'un referendum sur le maintien du Royaume-Uni au sein de l'UE, alors que l'on ne parvient toujours pas à enrayer la crise des réfugiés ni à la gérer, les clivages et l'incertitude sont manifestes. Pour ceux qui, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'UE, éprouvent de l'aversion ou se sentent menacés par sa propre existence, c'est une chance historique de détruire des décennies de progrès. Dans ces circonstances nouvelles et inattendues, les leçons de l'histoire qui sous-tendent le processus d'intégration européenne sont méprisées.

L'optimisme excessif des années 1990 laisse place au *déclinisme*, la nouvelle idéologie montante. Comme le note Martin Schulz, ancien président du Parlement européen, « *la nouvelle génération politique européenne risque de dilapider l'œuvre des pères fondateurs de l'Europe*³⁶ ».

Les circonstances actuelles pourraient conduire à revoir les objectifs à la baisse et à traiter en priorité la question des réfugiés. Ce type de crises s'accompagne de divergences internes défavorables à la définition et à la mise en œuvre d'une solide stratégie mondiale. Face à ce maelstrom de changements dangereux et majeurs, la priorité est à la stabilisation. La crise des réfugiés confirme cette réalité fondamentale et évidente. Le confinement, l'introversión, l'abandon des valeurs essentielles reviendraient à renoncer à l'identité de l'UE et probablement à sa raison d'être.

Notes

1. « *Message to Europeans: The Hague, 10 May 1948* », Digital European Integration Studies, consultation le 8 mars 2016, www.cvce.eu/en/obj/message_to_europeans_the_hague_10_may_1948-en-b14649e7-c8b1-46a9-a9a1-cdad800bccc8.html.

2. « Juncker 'Quite Sure' of February Deal on Britain's EU Membership », *The Guardian*, 15 janvier 2016, www.theguardian.com/politics/2016/jan/15/juncker-quite-sure-february-deal-britain-eu-membership-referendum.

3. « *Four Predictions on the Future of Europe* », Carnegie Europe, 12 janvier 2016, <http://carnegieeurope.eu/strategieurope/?fa=62445>.

4. « *Hungary's Orban Criticizes Merkel's Moral Imperialism* », Deutsche Welle, 23 septembre 2015, www.dw.com/en/hungarys-orban-criticizes-merkels-moral-imperialism/a-18736240.

5. « *70th Session of the General Assembly* », président de la Russie, 28 septembre 2015, <http://en.kremlin.ru/events/president/news/50385>.

6. « *Putin's Prepared Remarks at 43rd Munich Conference on Security Policy* », *The Washington Post*, 12 février 2007, www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2007/02/12/AR2007021200555.html.

7. « *How to Counter Russia's Anti-Democratic Strategy* », The German Marshall Fund of the United States, 26 mai 2015, www.gmfus.org/blog/2015/05/26/how-counter-russia%E2%80%99s-anti-democratic-strategy.

8. Joint Communication to the European Parliament, the Council, the European Economic and Social Committee and the Committee of the Regions, « *Review of the European Neighbourhood Policy* », JOIN(2015) 50 final, Bruxelles, 18 novembre 2015.

9. « *The 2015 ENP Review: A Policy in Suspended Animation* », CEPS Commentary, 1^{er} décembre 2015, <https://www.ceps.eu/system/files/SB%20ENP%20Review%20CEPS%20Commentary.pdf>.

10. « *EU Urgently Needs New Neighbourhood Policies* », EurActiv Network, 18 novembre 2015, www.euractiv.com/sections/global-europe/eu-urgently-needs-new-neighbourhood-policies-319568.

11. « *The 2015 ENP Review: A Policy in Suspended Animation* », CEPS Commentary, 1^{er} décembre 2015, <https://www.ceps.eu/system/files/SB%20ENP%20Review%20CEPS%20Commentary.pdf>.

12. « *EU Urgently Needs New Neighbourhood Policies* », EurActiv Network, 18 novembre 2015, www.euractiv.com/sections/global-europe/eu-urgently-needs-new-neighbourhood-policies-319568.

13. « *Europe's Soft-Power Pull is Still Working, If Unevenly, in the Western Balkans* », The German Marshall Fund of the United States, 3 septembre 2015, www.gmfus.org/blog/2015/09/03/europe%E2%80%99s-soft-power-pull-still-working-if-unevenly-western-balkans.

14. MCFARLANE, S. Neil et MENON, Anand, « *Of Wealth and Weakness* », *Survival: Global Politics and Strategy* 56, juin-juillet 2014, pp. 95–101.

15. « *EU Policy to Blame For Ukraine Crash-Ex-Chancellor Schroeder* », *RT News*, 12 mai 2015, <https://www.rt.com/news/158432-schroeder-russia-sanctions-eu/>.

16. « *Reviewing the European Neighborhood Policy: A Weak Response to Fast Changing Realities* », CIDOB, juin 2011, www.cidob.org/en/publications/publication_series/notes_internacionals/n1_36/reviewing_the_european_neighbourhood_policy_a_weak_response_to_fast_changing_realities.

17. « *Buzek on His Talks in Cairo* », The President of the European Parliament, 20 mars 2011, www.europarl.europa.eu/former_ep_presidents/president-buzek/en/press/press_release/2011/2011-March/press_release-2011-March-29.html.

18. « *Meeting with Human Rights Groups on Tunisia and Egypt* », The President of the European Parliament, 10 février 2011, www.europarl.europa.eu/former_ep_presidents/president-buzek/en/press/press_release/2011/2011-February/press_release-2011-February-12.html.

19. « *France and Italy in Call to Close EU Borders in Wake of Arab Protests* », *The Guardian*, 26 avril 2011, www.theguardian.com/world/2011/apr/26/eu-borders-arab-protests.

20. « *The European Endowment for Democracy Goes Russian* », Carnegie Europe, 16 mars 2015, <http://carnegieeurope.eu/strategieurope/?fa=59377>.

21. « *Global Strategy to Steer EU External Action in an Increasingly Connected, Contested, and Complex World* », Union européenne, 30 juin 2015, www.eeas.europa.eu/top_stories/2015/150627_eu_global_strategy_en.htm.

22. SCHUMACHER, Tobias, *The European Neighborhood Policy*, College of Europe, Natolin, « *Back to the Future: The 'New' ENP Towards the Southern Neighbourhood and the End of Ambition* », *College of Europe Policy Brief* 1, no. 16, janvier 2016.

23. LEIGH, Sir Michael, « *Rethinking the European Union's Neighbourhood Policy* », chap. 6, 110 de « *Challenges to Democracy in the European Union and its Neighbours* », NOI et TOPERICH, Center for Transatlantic Relations, Johns Hopkins University, mars 2016.

24. MEDVEDEV, Dmitry, « *Speech by Dmitry Medvedev at MSC 2016* », (intervention, Conférence sur la sécurité de Munich, Allemagne, 13 février 2016.)

25. « *Russian Jets Pound Syria as Obama Urges Putin to Stop Violence* », *The Guardian*, 14 février 2016, www.theguardian.com/world/2016/feb/14/vladimir-putin-could-end-syrian-war-one-phone-call-philip-hammond?CMP=Share_iOSApp_Other.

26. « *Inward Looking EU 'in Hock' to Authoritarians* », Democracy Digest, 29 janvier 2016, www.demdigest.org/inward-looking-eu-in-hock-to-authoritarians/?utm_source=Democracy+Digest+RSS+Mailer&utm_campaign=907462dc9b-Democracy+Digest+Newsletter+E-mail&utm_medium=email&utm_term=0_513d53b18e-907462dc9b-88694217.

27. « *A Secure Europe in a Better World: European Security Strategy* », European Council, 12 décembre 2003, www.consilium.europa.eu/uedocs/cmsUpload/78367.pdf.

28. « *Will Merkel Pay for Doing the Right Thing?* », *The New York Times*, 14 février 2016, www.nytimes.com/2016/02/15/opinion/will-merkel-pay-for-doing-the-right-thing.html.

29. « *NATO Looks South* », The German Marshall Fund of the United States, 17 février 2016, www.gmfus.org/blog/2016/02/16/natos-aegean-deployment-shape-things-come#sthash.WCDNN9qV.dpuf.
30. MCFARLANE et MENON, citation optionnelle.
31. DINAN, Desmond, *Europe Recast : A History of European Union*, Boulder, CO: Lynne Rienner Publishers, 2014, p. 318.
32. NOI, Aylin Ünver, TOPERICH, Sasha, *ed.*, *Challenges of Democracy in the European Union and its Neighbors*, Washington, DC : Center for Transatlantic Relations, Johns Hopkins University, 2016, pp. 183-205.
33. « The United States Must Support the EU in These Trying Times », *The Guardian*, 3 février 2016.
34. RIFKIN, Jeremy, *The European Dream: How Europe's Vision of the Future is Quietly Eclipsing the American Dream*, New York : TarcherPerigree Publishers, 2004, p. 358.
35. RIFKIN, *The American Dream*, pp. 384-85.
36. « European Parliament Chief Calls for Flexibility on Migrant Quotas », *Financial Times*, 4 mars 2016.

La naissance de la puissance aérienne américaine pendant la Première Guerre mondiale

BERT FRANDBSEN, PHD*

Bien que les frères Wright aient inventé l'avion, la naissance de la force aérienne américaine n'a pas eu lieu avant l'entrée en guerre des États-Unis dans le premier conflit mondial. Quand le Congrès déclara la guerre le 6 avril 1917, l'aviation américaine se limitait à une petite division du *Signal Corps* [corps des transmissions] et elle était loin derrière les puissances aériennes des nations européennes belligérantes. La « Grande Guerre », alors dans sa troisième année, avait favorisé la mise en place d'importants services aériens qui comptaient désormais des aéronefs spécialisés pour les missions d'observation, de bombardement et de chasse. Sur le champ de bataille, les mitrailleuses immobilisaient l'infanterie des deux camps. Les soldats cherchaient refuge dans les tranchées, mais ils étaient toujours vulnérables aux tirs indirects de l'artillerie qui faisaient bien davantage de victimes par grenades, shrapnel et gaz nocifs. En conséquence, chaque camp fut convaincu de l'importance de la maîtrise des airs. La supériorité aérienne permettait d'observer l'ennemi, d'ajuster les tirs d'artillerie sur ses tranchées et d'attaquer ses formations en profondeur. Ainsi, de plus en plus nombreux furent les stratèges qui pensèrent qu'une décision « dans les airs » était nécessaire avant de prendre une décision sur le terrain.

Contrairement aux forces aériennes européennes, les États-Unis ne disposaient pas d'aviation de combat. En tout et pour tout, l'armée pouvait compter sur 26 aviateurs qualifiés dans l'*Aviation Section* du *Signal Corps*¹. Leur affectation dans ce corps remonte à la Guerre de Sécession, durant laquelle l'Union associa les ballons d'observation, le télé-

*Bert Frandsen (PhD, Université d'Auburn) est professeur et directeur adjoint du *Department of Leadership and Warfighting* at Air War College, où il enseigne les thématiques « *Future Conflict and Air Warfare* » et « *Theater Strategy and Campaigning* ». Il est aussi directeur d'exercice pour « *Global Challenge* », un stage polémologique d'une semaine organisé à la fin de l'année académique avec tous les professeurs et étudiants. Parmi ses publications figure l'ouvrage *Hat in the Ring: The Birth of American Air Power in the Great War*, qui a été sélectionné en 2013 pour figurer sur la liste de lecture du *Chief of Staff of the Air Force*. Par le passé, Bert Frandsen a travaillé dans les différentes facultés de l'Air Command and Staff College et de l'Université d'Auburn. Il a pris sa retraite de l'armée américaine après vingt années de service.

graphe et les pavillons de signalisation pour fournir des renseignements sur l'activité des Confédérés². Quand les États-Unis entrèrent en guerre en 1917, l'*Aviation Section* était équipée d'un nombre réduit d'aéronefs dépourvus d'armes et obsolètes. Certains pilotes avaient servi durant l'Expédition punitive contre Pancho Villa en 1916. L'unique escadron qui accompagnait cette expédition, commandé par le commandant Benjamin Foulois, était composé de huit aéronefs non armés, peu puissants et peu fiables. Il s'avéra donc inutile pour sa mission d'observation et finit par être utilisé comme service de messagerie, une mission qui illustrait bien l'appartenance de l'*Aviation Section* au *Signal Corps*³.

Comment les États-Unis ont-ils pu bâtir leur puissance aérienne dans le contexte du premier conflit mondial ? L'histoire détaillée sort du cadre de cet article, mais les portraits des trois acteurs majeurs Raynal Bolling, Benjamin Foulois et Billy Mitchell permettent d'en dégager les grandes lignes. Ce sont eux qui ont mis l'aviation de combat sur un pied d'égalité avec les autres branches de l'armée. Ils ont canalisé l'intérêt du public pour la conquête des airs, développé des programmes de mobilisation orientant les recrues vers les unités d'aviation et assuré l'acquisition d'aéronefs. Ils ont eux-mêmes acquis l'art opérationnel sous l'angle de l'aviateur et ouvert un horizon d'où a émergé une force aérienne indépendante d'une puissance inégalée.

La mentalité aéronautique

En 1916, l'insuffisance de l'aviation militaire américaine contraste radicalement avec l'engouement du pays pour sa cause. Dans les mois suivant la déclaration de guerre des États-Unis, le Congrès approuva une loi de crédits de 640 millions de dollars, la plus importante de son histoire, pour mettre sur pied une force aérienne digne de ce nom. De gros titres tels que : « UNE FLOTTE D'AVIONS SANS PRÉCÉDENT POUR ÉCRASER LES TEUTONS » firent la une de la presse américaine⁴. L'engagement inédit du Trésor et l'enthousiasme pour la puissance aérienne témoignaient clairement de l'existence d'une mentalité aéronautique aux États-Unis dès l'origine.

Paradoxalement, elle était plus forte dans la société civile que dans l'armée. Quelques années auparavant, Billy Mitchell, pourtant futur prophète et martyr de l'indépendance de la force aérienne, témoigna devant le Congrès *contre* l'affranchissement de l'aviation par rapport au *Signal Corps*⁵. La résistance suscitée aux échelons supérieurs de l'armée par un tel octroi de crédits en faveur de l'aviation était si forte que le secrétaire à la Guerre, Newton Baker, court-circuita l'État-major général de l'armée pour soumettre le projet de loi au Congrès⁶. L'enthousiasme du public pour la force aérienne gagna le Congrès, qui fit preuve d'une foi quasi messianique dans l'aptitude de l'aviation à transformer son intervention militaire en victoire telle que la souhaitaient les journaux⁷.

La mentalité aéronautique devait beaucoup aux organisations civiles, notamment l'Aero Club of America, dont le leadership provenait des capitaines d'industrie⁸. L'Aero Club était une fédération de clubs d'aviation de toute l'Amérique qui sponsorisait des expositions aéronautiques, attribuait des licences de pilote et faisait la promotion du secteur aéronautique naissant⁹. Les promoteurs de l'aviation prévoient une croissance du

secteur aéronautique aussi révolutionnaire que celle du secteur automobile, qui à l'époque transformait de fond en comble la société américaine. Les gains d'efficacité et de productivité réalisés par la chaîne de montage d'Henry Ford venaient tout juste de rendre les coûts automobiles abordables pour le budget de l'Américain moyen et les ventes flambaient. À l'opposé, la production aéronautique était si limitée que les avions étaient fabriqués dans des magasins et non dans des usines, mais les espoirs étaient immenses. L'Aero Club était un lobby puissant et la forte pression exercée sur le législateur fut à l'origine en 1914 de l'*Aviation Section* du *Signal Corps*. Le Club œuvra également en faveur de la création d'unités d'aviation dans la National Guard. Raynal Bolling organisa l'une d'entre elles à New York¹⁰.

Raynal Bolling

Avocat diplômé de Harvard et passionné d'aviation, Bolling siégea à plusieurs comités exécutifs de l'Aero Club, notamment ceux traitant des questions de droit, des affaires gouvernementales et de l'aviation militaire. Il allait devenir l'un des architectes clés de la puissance aérienne américaine. De nombreux lecteurs associent Bolling au nom de la base de l'United States Air Force (USAF) près du Pentagone à Washington, DC. Il tient cet honneur de son rôle dans la création de la force aérienne américaine pendant la « Grande Guerre ». Il fut aussi le plus haut gradé des pilotes militaires américains à être tué au combat pendant le conflit. Le rôle de Bolling dans l'émergence de la puissance aérienne américaine illustre le caractère décisif de la Garde nationale et des forces de Réserve dans la formation d'une armée de l'air aux États-Unis, préfiguration de la force totale actuelle.

Bolling connut d'abord la gloire en tant qu'avocat général d'US Steel. À l'époque, US Steel était le plus important producteur d'acier des États-Unis et le consortium était vital pour les efforts de guerre. Bolling plaida contre le démantèlement souhaité par le président Theodore Roosevelt, surnommé « *Teddy the Trust Buster*¹¹ ». Il était également membre de la Garde nationale de New York. « La Garde était un foyer actif pour la promotion de l'aviation et sous son égide, de nombreux efforts furent déployés pour former des unités aéronautiques dans différents États. La plus importante se trouvait à New York¹² ». L'intérêt de Bolling pour l'aviation, combiné au soutien financier de l'Aero Club of America, menèrent à la création en 1915 de la première *Aero Company (1st AC)* de la *New York National Guard*¹³.

Après l'adoption en 1916 du « National Defense Act » qui vit la naissance de la réserve aérienne américaine, le commandement de Bolling s'élargit au *1st Reserve Aero Squadron*¹⁴. Il fit partie des premières unités envoyées en France à l'été 1917. Cette organisation noyau construisit et développa un immense centre de formation de l'aviation américaine à Issoudun, en France. Après le départ de Bolling, son adjoint, le capitaine James Miller, reprit en main l'escadron et devint le premier commandant en service à Issoudun. Quentin Roosevelt, le fils cadet du président Roosevelt, fit également partie de cette unité. Miller et Roosevelt devinrent ensuite pilotes du *1st Pursuit Group*, l'ancêtre de

l'actuelle *1st Fighter Wing*. Tous deux furent tués dans un combat aérien avec les Allemands¹⁵.

Bolling n'accompagna pas son escadron en France car il fut appelé à Washington pour planifier la mise sur pied des forces aériennes en temps de guerre. Son expertise de l'aviation, ses contacts dans l'industrie et ses connaissances en droit faisaient de lui un atout particulièrement précieux dans l'élaboration d'une législation visant à créer la force aérienne américaine. Avec le commandant Foulois, il rédigea le projet de loi relatif à l'aviation qui donna lieu à un octroi de crédits de 640 millions de dollars¹⁶. Foulois venait lui aussi d'arriver à Washington. Il était le plus chevronné des 26 aviateurs qualifiés de l'armée régulière.

Après l'adoption du projet de loi historique en faveur de l'aviation, Foulois et Bolling s'attelèrent à un autre défi de taille : la traduction de l'énorme budget alloué en un plan pratique permettant d'affecter des ressources humaines à une force aérienne américaine véritablement opérationnelle, de la former, de l'organiser et de l'équiper. Les États-Unis n'étaient pas prêts à mener une guerre et leur politique de stricte neutralité avait limité les contacts avec les alliés européens. Pour créer des escadrons prêts à partir au combat, ils avaient notamment besoin d'avions modernes, de pilotes qualifiés, de mécaniciens et de personnels de soutien. Bolling fut envoyé en Europe pour déterminer quel type d'avions l'Amérique devait construire. Foulois concentra ses efforts sur la mise en place de centres de mobilisation et de formation dans tout le pays, au sortir desquels les recrues étaient incorporées dans les escadrons d'aviateurs. Kelly Field, près de San Antonio au Texas, était le plus important d'entre eux.

Benjamin Foulois, le père de l'armée de l'Air

S'il est une personne qui peut être qualifiée de père des forces aériennes américaines, c'est bien Foulois. En 1909, il pilota avec Orville Wright le premier avion de l'armée dans le cadre des essais d'acceptation de cet appareil. Il prit les commandes d'« *Army No. 1* » jusqu'à Fort Sam Houston, au Texas, et réussit étonnamment à le piloter selon les instructions qu'on lui avait données. On pourrait dire qu'il avait appris à voler à distance, Wright lui ayant fourni des conseils par échange de lettres. Par la suite, Foulois aida à organiser la *1st Provisional Aero Company* et il commanda le *1st AS* (à ne pas confondre avec le *1st Reserve Aero Squadron* de Bolling) durant l'Expédition punitive contre Pancho Villa.

Le commandement de l'expédition par Foulois marqua le premier emploi de la force aérienne dans le cadre d'une opération américaine de grande envergure. Cet escadron faillit à sa mission de reconnaissance en raison de l'infériorité de ses avions, mais cette opération permit de tirer des enseignements que Foulois utilisa par la suite¹⁷. L'une des principales leçons tirées de l'Expédition punitive contre Pancho Villa concerna l'organisation optimale d'un escadron d'aviation. De sa conception découla l'unité de combat standard sur laquelle fut bâtie la puissance aérienne américaine. Après l'expédition, il rentra au quartier général du *Signal Corps* à Washington et mis son plan de mobilisation à exécution.

Le commandant composa un escadron formé de 150 hommes, sans compter les pilotes. Dans la plupart des cas, ces derniers n'étaient pas affectés à leur unité avant d'avoir terminé leur formation de base et d'avoir reçu le baptême du feu en France. En organisant un escadron aéronautique de service type, Foulois initia l'idée de la substituabilité de la structure organisationnelle. Ce système de standardisation simplifiait la mobilisation, car au départ seul un type d'escadron (celui de 150 hommes) devait être organisé. Sitôt la formation de base achevée à Kelly Field, les hommes étaient déployés en Europe dès que le transport était disponible. Le concept d'escadron de service type était une solution simple et pratique face à la difficulté de mise en place d'un service aérien dont les étapes initiales de l'organisation avaient lieu aux États-Unis et les étapes finales en Europe.

Compte tenu du net retard accusé par les Américains par rapport aux Européens en termes d'aviation militaire, le général John J. Pershing, commandant en chef de l'*American Expeditionary Forces* (AEF), décida de structurer l'organisation finale, la formation et l'équipement du service aérien en France. Cette décision stratégique clé était parfaitement en adéquation avec la stratégie des Français et des Britanniques, qui avaient besoin de la capacité du partenaire américain pour remporter la guerre. En France, l'*AEF* fut mis en place en soutien de l'armée française, qui était en guerre depuis plus de trois ans au moment de l'arrivée des unités de combat américaines. Les conseillers français aidèrent à former et à équiper tous les types d'unités de combat américaines pour la première ligne. S'agissant de l'aviation, la majeure partie de la formation avancée des pilotes américains eut lieu sous la supervision d'instructeurs du service aérien français, qui généralement ne parlaient pas l'anglais.

Pour assurer l'interopérabilité, Pershing décida de copier les structures organisationnelles de l'armée française. Cette influence persiste encore aujourd'hui, comme l'illustre notamment la désignation numérique des organisations de personnel (A-1 pour personnel, A-2 pour intelligence, A-3 pour opérations, etc.). C'est également la raison pour laquelle la hiérarchie organisationnelle de l'USAF va de *squadron* (escadron) à *group* (groupe), puis *wing* (escadre), contrairement au système britannique qui va de *squadron* à *wing*, puis *group*.

Une autre décision du général fut tout autant décisive pour la constitution de la force aérienne américaine. Il établit que l'AEF avait besoin d'un service aérien isolé du *Signal Corps*. C'est ainsi que les forces aériennes américaines effectuèrent leur premier pas vers l'indépendance en 1917 en France, en devenant l'*Air Service* de l'AEF. Comme l'a fait observer un historien, « En faisant de l'aviation une branche de service comme l'infanterie ou la cavalerie, Pershing a reproduit l'organisation du *Royal Flying Corps* de l'armée britannique¹⁸ ». Il faudra encore attendre un an pour que l'*Air Service* devienne autonome du *Signal Corps* aux États-Unis. Le 20 mai 1918, le président Woodrow Wilson ordonna au département de la Guerre de consacrer l'*Air Service* de l'Armée américaine¹⁹.

L'affectation des effectifs, la formation et l'équipement finaux des escadrons avaient lieu en France, dans les centres d'organisation et de formation. Les pilotes, les aéronefs, les véhicules et autres matériels étaient regroupés dans ces centres pour constituer des escadrons opérationnels. Selon le type d'aéronefs et les pilotes qualifiés affectés, l'escadron

aéronautique de service type se transformait en escadron d'observation, de chasse ou de bombardement. Une fois les différentes parties assemblées, les commandants d'escadrons et de groupes instituaient des procédures opératoires standard et dispensaient une formation collective englobant le vol en formation et les vols de familiarisation jusqu'à la ligne de front, généralement définie par la ligne de ballons captifs alliés. Sitôt terminés les derniers préparatifs, l'escadron était prêt au combat et déployé sur un aérodrome de première ligne pour commencer les opérations²⁰. La mise à disposition des aéronefs pour les escadrons dans ces centres d'organisation et de formation était de la responsabilité de Raynal Bolling.

La mission Bolling

Afin de déterminer quels types d'avions devaient être fabriqués aux États-Unis, Bolling fut nommé à la tête d'un groupe d'officiers, de techniciens et divers experts (plus de cent personnes) pour ce qui allait devenir la « mission Bolling » en Europe. Il rencontra des responsables de l'aviation en Grande-Bretagne, en France et en Italie. Grâce à ces réunions, Bolling réalisa que la technologie aéronautique américaine était à ce point en retard qu'il serait nécessaire, tout au moins au début, de s'en remettre aux alliés européens en matière d'aviation. À ce stade de l'histoire de l'aviation, l'avion était une technologie immature et contrairement à aujourd'hui, les améliorations étaient peu onéreuses et rapides. Par ailleurs, la proximité avec les zones de combat des concepteurs d'aéronefs européens et de leurs usines leur conférait un avantage indéniable pour créer de nouveaux modèles plus performants en s'appuyant sur l'expérience du terrain.

L'industrie américaine eut tant de mal à produire des avions de combat performants que la plupart des avions de l'AEF furent livrés par les Alliés. Ce fut un échec cuisant pour l'industrie aéronautique américaine naissante, compte tenu notamment de l'ambitieux projet de loi adopté par le Congrès en faveur de l'aviation. Ce déshonneur eut pour conséquence une série d'enquêtes après l'armistice. Il n'est donc pas surprenant que la France, qui disposait de la première industrie aéronautique au monde, ait fourni 80 pour cent des avions de l'AEF²¹.

Les acquisitions d'aéronefs de Bolling eurent de lourdes conséquences. Comme l'a fait observer un historien, « La Commission Bolling a joué l'un des rôles les plus importants durant la guerre²² ». En effet, le nombre et le type d'aéronefs dont il recommanda la production aux États-Unis, ainsi que les commandes passées aux Alliés, façonnèrent la stratégie de l'effort de guerre qui consacra la supériorité aérienne dans le domaine de la reconnaissance et du bombardement²³. Le contrat qu'il négocia avec les Français, connu sous le nom d'« Accord du 30 août 1917 », concernait 875 avions d'entraînement et 5 000 aéronefs de type service. La guerre ayant pris fin à peine plus de quatorze mois plus tard, ces décisions précoces eurent un impact significatif. Cela étant, les aviateurs français ne furent pas en mesure de livrer à temps tous les appareils, ce qui se répercuta en achats auprès de la Grande-Bretagne et de l'Italie. Le tableau suivant illustre la composition de la flotte de l'*Air Service* de première ligne :

Source	Nombre d'aéronefs	Types représentatifs
France	4 791	Nieuport 28, SPAD XIII, Breguet 14, Salmson 2A2
Grande-Bretagne	261	Sopwith Camel, SE-5
Italie	19	Caproni Bomber
États-Unis	1 216	DH-4

Tableau 1. Flotte de l'Air Service de l'AEF en France²⁴.

Le général Pershing était si impressionné par Bolling qu'il le retint en France, le promut colonel et le nomma directeur de *Air Service Supply* de l'*Air Service*. Parallèlement à l'acquisition d'aéronefs, Bolling était responsable de la logistique, de la réception des unités d'aviation et de la formation des pilotes. L'autre grande partie de l'*Air Service* était baptisée *Zone of Advance* ; c'était là que se situaient les centres de formation et d'organisation. Le colonel Mitchell en avait la charge²⁵.

Billy Mitchell

Lors de son arrivée en France, Mitchell était l'un des hauts gradés de l'*Aviation Section* du *Signal Corps*, mais il n'était pas encore un aviateur qualifié²⁶. Plus jeune officier nommé dans le nouvel état-major de l'armée, il était l'une des étoiles montantes du *Signal Corps*. L'une de ses responsabilités avant l'entrée en guerre des États-Unis consistait à informer le président et les membres du Congrès sur les évolutions dans la guerre européenne. Après un scandale survenu dans la *Signal Corps Aviation School* de San Diego, en Californie, il devint officier adjoint responsable de l'*Aviation Section* pour aider à « inculquer une discipline traditionnelle » dans la section. Pendant cette période, il développa une relation houleuse avec Foulois, qui finit par le remplacer quand il quitta Washington pour la France peu avant la déclaration de guerre. La tâche de Mitchell consistait à observer la manière dont la puissance aérienne était employée dans le conflit. Il fut l'un des premiers membres de l'*Aviation Section* à arriver en France, à peine quatre jours après la déclaration de guerre faite à l'Allemagne par les États-Unis²⁷. Tout est question de timing. Celui de Mitchell était parfait.

Mitchell, qui parlait français, avait le bon profil pour le poste d'observateur officiel et cette mission était un tremplin idéal pour accéder au commandement aérien. Il parcourait le front, prenait des notes détaillées et s'informait sur la stratégie aérienne, les tactiques et l'organisation dans le cadre de visites répétées auprès des commandants et des unités de l'aviation française et britannique²⁸. Plus important encore, la fonction de Mitchell impliquait un recensement systématique, une réflexion et une analyse de ce qu'il avait vu. « Ils n'avaient jamais rencontré quelqu'un comme moi », écrivit-il dans sa chambre d'hôtel à Châlons-sur-Marne après sa visite au quartier général d'un groupe de chasse français. « Tard dans la nuit, ils pouvaient entendre le cliquetis de ma machine à écrire quand je tapais mes notes²⁹ ».

Mitchell deviendra le commandant opérationnel supérieur de l'*AEF Air Service*. Il maîtrisait l'art opérationnel du point de vue de l'aviateur, comme l'a démontré sa parfaite orchestration des forces aériennes pour l'offensive de Saint-Mihiel, la plus vaste opération aérienne de la coalition pendant la guerre. Sa réussite fut un exemple d'apprentissage et d'adaptation³⁰. Observateur officiel, il devait analyser ce qu'il voyait et clarifier ses réflexions en rédigeant des rapports. Il poursuivit longtemps cette pratique et tint un journal tout au long du conflit. L'écriture quotidienne stimulait son apprentissage et disciplinait sa pensée. L'approche systématique et stricte de Mitchell explique pourquoi un quasi-néophyte dans l'aviation comme lui fut choisi comme commandant opérationnel supérieur (service de l'air) au détriment de pilotes plus expérimentés de l'armée comme Foulois. L'un et l'autre furent exemplaires : Foulois apprit à voler seul et Mitchell acquit en autodidacte l'art opérationnel du point de vue du navigant.

Pendant son commandement de la *Zone of Advance*, Mitchell n'eut que peu de choses à diriger car les escadrons n'étaient pas arrivés dans les centres d'organisation et de formation. Il occupa surtout le poste de planificateur principal. On retiendra les tableaux d'effectifs qu'il élaborait pour les escadrons de chasse, d'observation et de bombardement en prenant pour base un escadron aérien de 150 hommes. Toutefois, il modifia assez vite ce modèle français en suivant l'exemple britannique d'escadron de dix-huit avions et trois escadrilles. On voit ainsi comment l'*AEF Air Service* synthétisa les idées des Français et des Britanniques. Une rationalisation similaire se produira dans le développement des tactiques aériennes.

À l'origine, Pershing avait demandé à Foulois de l'accompagner en France pour prendre la tête de l'*AEF Air Service*. Cependant, les défis associés à la mobilisation des forces aériennes américaines l'obligèrent à rester au pays. En novembre 1917, quand la mobilisation fut bien engagée, Foulois put quitter Washington. C'est avec le grade de brigadier général qu'il arriva en France pour commander l'*AEF Air Service*.

Foulois amena son personnel et affecta Bolling et Mitchell à de nouvelles fonctions, les privant de postes clés dans l'état-major et les remplaçant par des officiers triés sur le volet qui l'avaient accompagné pendant sa traversée de l'Atlantique. Mitchell s'offusqua d'être traité de la sorte : « Jamais un tel lot de combattants de l'air incompetents n'était arrivé dans la zone d'opérations militaires actives depuis le début de la guerre. Les hommes capables, qui avaient appris leurs fonctions sous le feu ennemi, ont été écartés et leurs postes donnés en pâture à ces opportunistes³¹ ».

En congédiant Bolling et Mitchell, Foulois fit une erreur colossale. Cela n'arrangea pas leurs relations, déjà détestables. Qui plus est, le vétéran de l'Expédition punitive contre Pancho Villa passa sans transition du leadership tactique au leadership stratégique, dans lequel la recherche d'un consensus avec les autres hauts dirigeants et les pairs est essentielle. En effet, les mutations de Mitchell et Bolling décapitèrent l'*Air Service* à un moment critique où les connaissances institutionnelles récemment acquises étaient plus importantes que jamais. La mobilisation initiée à Kelly Field commençait à faire déferler des escadrons aériens en France.

Foulois nomma Bolling au poste d'agent de liaison de la Royal Air Force. Bolling fut le plus haut gradé des membres des forces aériennes à être tué au combat. Son véhicule fut pris en embuscade par une patrouille allemande tandis qu'il tentait de rendre visite aux éléments de deux escadrons aériens américains attachés à l'armée britannique. Attendue depuis longtemps, l'offensive de printemps allemande venait tout juste d'être lancée, et la première ligne alliée s'était distendue dans ce secteur. Bolling était l'officier le plus compétent en matière d'approvisionnement en aéronefs et sa disparition eut un impact direct sur l'efficacité du régime de Foulois.

Foulois confia à Mitchell le poste de chef de l'*Air Service, I Corps*³². Bien qu'étant un revers personnel, cette « rétrogradation » le sauva du tsunami de difficultés administratives et logistiques qui déferla sur la tête de son successeur. Les escadrons aériens américains arrivaient peu à peu dans les divers centres d'organisation et d'entraînement (chasse, bombardement, observation) de la *Zone of Advance*, où ils recevaient aéronefs, équipements et instructions en vue de leur montée au front³³. Pour autant, lorsque Mitchell arriva dans le quartier général de l'*I Corps*, nouvellement créé, il n'avait encore le contrôle opérationnel d'aucune unité de combat américaine. Il rejoignit un état-major lui-même en cours de réorganisation et de formation. Là encore, s'il n'exerçait aucune responsabilité marquante, il n'en était pas moins dans une situation idéale pour continuer à apprendre.

Sans être freiné par le rythme endiablé du commandement, Mitchell réalisa une étude de son domaine de compétence à l'instar des autres membres du personnel. Cette fois-ci, il mit l'accent sur l'ennemi : l'organisation, les aéronefs et les opérations de l'armée de l'air allemande³⁴. Ainsi, au printemps 1918 Mitchell avait passé un an en France, développé des plans pour l'organisation tactique de l'*Air Service* et réalisé des études approfondies sur les forces aériennes alliées et ennemies. Sur ces questions, il en savait plus que n'importe quel officier supérieur américain.

Mitchell affina également ses talents de pilote. Il arriva en France sans les galons d'un aviateur, mais les responsabilités limitées qui lui furent confiées lui permirent de dégager du temps pour approfondir sa technique de pilotage apprise aux États-Unis. Il devint un pilote accompli, et apprit même à voler sur le premier avion de chasse américain, le Nieuport 28. Fabriqué en France, celui-ci était difficile à manœuvrer en raison de l'effet gyroscopique créé par son moteur rotatif. Au mois de mai 1918, il conduisit un vol de démonstration de six Nieuport 28 du *94th Aero Squadron* à l'occasion d'une cérémonie durant laquelle le général en chef de la 8^e armée française remit la Croix de Guerre à plusieurs officiers, parmi lesquels Eddie Rickenbacker, en reconnaissance de leurs premières victoires contre les Allemands³⁵.

En revanche, de nombreux aviateurs expérimentés d'avant la guerre comme Foulois et le Colonel Robert Van Horn, qui avait remplacé Mitchell au commandement de la *Zone of Advance*, étaient submergés par la charge de travail que représentait l'édification de l'*Air Service* et n'eurent tout simplement pas le temps d'apprendre à piloter le dernier avion de combat. Ils ne purent jamais prêcher par l'exemple comme Mitchell.

Lors de son passage à Toul, Mitchell anticipa la création d'un état-major requis pour contrôler simultanément plusieurs corps alors que les soldats américains affluaient en France. Il établit un poste de commandement temporaire pour le service aérien de la *First Army*. Toutefois, comme cela s'était produit dans la *Zone of Advance*, Mitchell fut démis de ses fonctions peu avant l'activation de la *First Army*.

La détérioration de la situation dans l'*Air Service*, exacerbée par l'écrémage de ses hauts dirigeants, poussa Pershing à révoquer Foulois. Son remplaçant, le général de division Mason Patrick, officier du génie, se souvient d'un mot de Pershing qualifiant les hommes commandés par Foulois de « bons éléments tournant en rond³⁶ ». Quand les dominos tombèrent, Foulois se rendit au quartier général temporaire du service aérien de la *First Army* et dit à Mitchell : « Inutile de tourner autour du pot, Billy, je suis là pour reprendre ton bureau, tes dossiers et ton poste. Tu es mis à pied à compter de cet instant³⁷ ».

Les premiers combats

Ironie du sort, une fois de plus ce revers fournira à Mitchell l'occasion d'approfondir son étude de la guerre aérienne, de gagner de l'expérience dans une vaste opération aérienne de la coalition et de dépasser Foulois en devenant le principal leader américain des airs au sortir de la Première Guerre mondiale. Fin mai 1918, la dernière grande offensive allemande lancée en mars avait rallié Château-Thierry, à quelque 80 kilomètres (à vol d'oiseau) de Paris. Le mouvement de stupeur engendré eut pour conséquence l'engagement partiel de soldats et de marines pour renforcer les rangs de la 6^e armée française, qui chancelait sous les assauts allemands. Les marines prirent part à l'une de leurs plus célèbres batailles au bois Belleau et la *3rd Infantry Division* de l'armée américaine fut baptisée « rocher de la Marne » en reconnaissance de sa défense exemplaire le long de cette rivière.

Après ces premiers combats, l'un des colonels de Pershing témoin des opérations envoya un rapport très critique au quartier général de l'AEF : « Je recommande qu'un escadron aérien d'observation et de chasse soit envoyé pour coopérer avec cette division dès que possible. Les Allemands contrôlent les airs et perturbent nos mouvements de troupes, ainsi que nos dispositions³⁸ ». Pershing ordonna alors à l'aviation américaine de rejoindre le secteur de la Marne avec l'état-major du *1st Corps*, qui assurait le commandement général des unités américaines supplémentaires renforçant les rangs français.

Malgré leur précédente querelle (mais cela mettait aussi Mitchell à l'écart du secteur de la *First Army*), Foulois plaça Mitchell aux commandes de la *1st Air Brigade*. Cette nouvelle organisation fut créée pour accompagner les renforts américains vers la 6^e Armée française alliée. Mitchell commandait le *1st Pursuit Group (1st PG)* et le *1st Observation Group*. Les responsabilités n'étaient pas clairement définies. Le groupe de chasse américain (*1st PG*) remplaçait celui de la 6^e armée, quasiment éliminé du ciel, et recevait en toute logique ses ordres opérationnels de la part du chef des forces aériennes de la 6^e armée, qui était globalement en charge du secteur. Le *1st Observation Group (1st OG)*, qui

soutenait directement le *1st Corps* en termes de reconnaissance et d'ajustement de l'artillerie, était subordonné à ce corps³⁹.

Ces rapports de commandement peu clairs créaient des difficultés pour les subalternes de Mitchell, qui recevaient parfois des ordres de différents états-majors. L'officier des opérations du *1st PG*, Philip Roosevelt, expliqua : « Je devais passer un temps fou à faire semblant d'obéir à leurs ordres alors qu'en réalité, je prenais mes propres dispositions. Tous nos ordres provenaient des Français, et il [Mitchell] les approuvait⁴⁰ ». L'armée s'appliquait toujours à cerner les contours exacts des rapports de commandement entre les groupes de chasse et d'observation d'une part, et les armées et corps qu'ils appuyaient d'autre part. La tâche était d'autant plus ardue sous le commandement français. De nos jours, Mitchell serait un COMAFFOR (*commander of Air Force forces*) avec OPCON (*operational control*) des *1st PG* et *1st OG* américains. Il appuierait un CFACC (*combined force air component commander*) français qui aurait le TACON (*tactical control*) du *1st PG*, tandis que le *1st (US) Corps* aurait le TACON du *1st OG*. Cependant, ces rapports de commandement n'existaient pas encore à l'époque⁴¹.

Néanmoins, la présence de Mitchell lui permit de mettre sur pied un état-major qu'il installa à proximité du quartier général de la 6e armée française, sur le point de mener la plus vaste opération aérienne jamais engagée jusque-là. En fait, la campagne de la Marne lui servit de formation postdoctorale en guerre aérienne.

Les principales opérations aériennes

Anticipant une nouvelle offensive allemande, le général Ferdinand Foch, commandant suprême des forces alliées, réunit une vaste force aérienne pour constituer une réserve stratégique. Elle comprenait la division aérienne française, la *9th Brigade* de la *Royal Air Force* et le *1st PG* américain. La division aérienne française était la plus grande unité aérienne de la guerre. Ses deux brigades comptaient 370 chasseurs et 230 bombardiers. La *9th Brigade* de la RAF possédait neuf escadrons aériens offensifs. S'y ajoutaient les quatre escadrons du *1st PG* américain.

Son état-major de brigade étant proche du quartier général de la 6e armée française, Mitchell apprit comment intégrer une puissance aérienne multinationale dans une opération de grande envergure. Au début de la bataille le 15 juillet 1918, les forces combinées établirent leur supériorité dans les airs et attaquèrent les points de passage des Allemands le long de la Marne. Les opérations aériennes permirent de vaincre l'armée allemande dans ce qui fut le combat le plus décisif de la Grande Guerre : la seconde bataille de la Marne. Par la suite, les Alliés donnèrent le ton et ne perdirent jamais la main. L'Allemagne fut vaincue quelques mois plus tard.

Dans le même temps, Pershing avait enfin mis en marche la *First Army* et était prêt pour l'offensive de Saint-Mihiel. L'enjeu était important, car les États-Unis devaient encore démontrer leur aptitude à faire campagne sur le champ de bataille européen. Conscient que Mitchell était son commandant de l'air le plus expérimenté, Pershing le réintégra dans ses anciennes fonctions de chef de l'*Air Service of First Army* à la place de

Foulois qui, c'est tout à son honneur, appuya la décision et accepta un autre emploi dévolu à la formation et la logistique.

La *First Army* eut pour mission de réduire le saillant de Saint-Mihiel, qui existait depuis le début de la guerre dans les lignes alliées. Foch souhaitait que Pershing terminât rapidement l'attaque, car il voulait que les Américains concentrent leurs efforts dans le secteur Meuse-Argonne, effectuant la jonction avec les Français et les Britanniques pour les offensives finales. Des troupes et des forces spéciales furent envoyées en renfort, notamment dans l'artillerie et l'aviation.

Les Français, les Britanniques et même les Italiens envoyèrent des unités aériennes pour appuyer les 28 escadrons de l'*Air Service* américain. Au total, 701 avions de chasse, 366 avions d'observation, 323 bombardiers de jour et 91 bombardiers de nuit, soit 1 481 aéronaves, participèrent à ce qui fut la plus vaste opération aérienne de la guerre⁴². Contrairement à la bataille défensive des Alliés sur la Marne, le plan de Mitchell prévoyait une opération offensive et adoptait donc une approche totalement différente. Tandis que l'aviation de combat américaine opérait dans un rayon de cinq kilomètres par rapport au front, Mitchell ordonna à la division aérienne française de frapper entre vingt et trente kilomètres derrière les lignes ennemies. En attaquant avec insistance, il déséquilibrait un ennemi placé sur la défensive, et donc incapable d'interférer avec l'offensive de la *First Army*⁴³.

Saint-Mihiel occupe une place spéciale dans l'histoire de la puissance aérienne, parce qu'il s'agit de l'une des principales opérations aériennes de la guerre mais pas uniquement. La concentration des forces aériennes coalisées a permis à Pershing de faire disparaître le saillant et ainsi d'inaugurer le succès des forces armées américaines dans la guerre continentale. L'exemple de Mitchell donna un aperçu de l'unité de commandement qui inspirera nombre de ses successeurs. La continuité de son commandement pour l'offensive Meuse-Argonne qui allait venir était tenue pour acquise. Juste avant la fin des hostilités, Pershing nomma Mitchell chef de l'*Air Service* pour superviser un groupe d'armées à la tête de la *First* et de la *Second Army* américaines.

Les forces aériennes américaines, qui n'étaient au départ qu'une poignée d'hommes à bord d'avions obsolètes, s'étaient transformées en véritable bras armé à l'issue du conflit. L'*Air Service* de l'AEF était composé de quatorze groupes : sept d'observation, cinq de chasse et deux de bombardement⁴⁴. Pourtant, il ne représentait que 40 pour cent des forces aériennes américaines totales. En tenant compte de ce qui avait été créé aux États-Unis, l'*Air Service* avait grossi de 190 000 hommes et 11 000 avions⁴⁵.

Bien qu'il fallût attendre 1947 pour qu'une branche séparée soit créée, l'Amérique avait reconnu les vertus de la puissance aérienne bien avant la naissance de l'United States Air Force. Comme nous l'avons vu, les bases d'une force totale composée de la Garde nationale, de la réserve et des forces aériennes actives étaient posées dès le départ. Malgré l'échec cuisant au début de la production américaine, la guerre permit l'essor d'un secteur aéronautique qui deviendra imbattable. Les expériences acquises par les membres des forces aériennes américaines ouvrirent de nouvelles perspectives sur la manière dont l'aéronautique militaire modifierait à l'avenir le caractère de la guerre. Billy Mitchell de-

vint le principal théoricien américain et premier partisan d'une armée de l'air indépendante et d'un département de la Défense. Une ère nouvelle s'ouvrit pour l'aviation, car les progrès réalisés sur le plan technologique stimulés par la guerre avaient enflammé l'imaginaire collectif et suscitaient désormais l'enthousiasme du public. La naissance de la puissance aérienne américaine durant la Grande Guerre transforma l'art de la guerre des Américains.

Notes

1. HENNESSY, Juliette A., *The United States Army Air Arm: April 1861 to April 1917*, Washington, DC : Office of Air Force History, 1985, p. 196 ; MILL, Roger G., *A Preliminary to War: The 1st Aero Squadron and the Mexican Punitive Expedition of 1916*, Washington, DC : Office of Air Force History, 2003, p. 53.

2. HENNESSY, *Army Air Arm*, p. 5.

3. MASON, Herbert Malloy, Jr., *The Great Pursuit: Pershing's Expedition to Destroy Pancho Villa*, New York : Smithmark Publishers, Inc., 1995, pp. 103–109 ; ISNHOWR, John S. D., *Intervention: The United States and the Mexican Revolution, 1913–1917*, New York : W. W. Norton, 1993, pp. 254–257, p. 276.

4. FOULOIS, Benjamin, *From the Wright Brothers to the Astronauts: The Memoirs of Major General Benjamin D. Foulois*, New York : McGraw-Hill, 1960, p. 150.

5. HURLEY, Alfred, *Billy Mitchell: Crusader for Air Power*, Indiana University Press, 1964, p. 17.

6. FOULOIS, *From the Wright Brothers*, p. 146.

7. CORN, Joseph J., *The Winged Gospel: America's Romance with Aviation, 1900–1950*, New York : Oxford University Press, 1983, pp. vii–viii.

8. CROSS, Charles J., *The Air National Guard and the American Military Tradition*, Washington, DC : Historical Services Division, National Guard Bureau, 1995, p. 28.

9. Il porte aujourd'hui le nom de National Aeronautic Association. L'Aero Club of America a permis de porter l'invention des frères Wright à l'attention du Président Roosevelt. Voir Foulois, p. 53.

10. GROSS, *The Air National Guard*, p. 28.

11. « Bolling Won Fame as a Young Lawyer », *New York Times*, 16 avril 1916, p. 1.

12. GROSS, *The Air National Guard*, p. 26.

13. HUDSON, James J., *Hostile Skies: A Combat History of the American Air Service in World War I*, New York : Syracuse University Press, 1968, p. 13 ; GROSS, *The Air National Guard*, p. 30.

14. CANTWELL, Gerald T., *Citizen Airmen: A History of the Air Force Reserve, 1946–1994*, Honolulu : University Press of the Pacific, 1997, p. 5.

15. FRANDSEN, Bert, *Hat in the Ring: The Birth of American Air Power in the Great War*, Washington DC : Smithsonian Books, 2003, pp. 22–24 ; p. 31.

16. PEARSON, Henry Greenleaf, *A Businessman in Uniform: Raynal Cawthorne Bolling*, New York : Duffield and Company, 1923, p. 109 ; FOULOIS, *From the Wright Brothers*, pp. 143–147.

17. PEARSON, *Businessman in Uniform*, pp. 60–65, 70, 87 ; HENNESSY, *Army Air Arm*, p. 175.

18. HURLEY, Alfred F., *Billy Mitchell: Crusader for Air Power*, Indiana University Press, 1964, p. 30.

19. BOYNE, Walter J., éd., *Air Warfare: An International Encyclopedia 2* : « United States Air Force: Organizational History », WATSON, George M., Jr., p. 643.

20. FRANDSEN, Herbert, *The First Pursuit Group in the Great War: Leadership, Technology, and the Birth of American Combat Aviation*, thèse de doctorat, Université d'Auburn, 2001, pp. 49–52.

21. Pour la production aux États-Unis, la mission Bolling sélectionna le De Havilland DH-4 britannique pour l'observation et le bombardement de jour, le Bristol britannique et le chasseur français SPAD comme avions de combat, et le Caproni italien comme bombardier de nuit à long rayon d'action. HOLLEY, Irving B., *Ideas and Weapons: Exploitation of the Aerial Weapons by the United States during World War I; A Study in the*

Relationship of Technological Advance, Military Doctrine, and the Development of Weapons, Yale University Press, 1953 ; réimpression Washington DC : Office of Air Force History, 1983, pp. 59–60.

22. HUDSON, *Hostile Skies*, p. 14.

23. Commandant BOLLING, R. C. Bolling à l'officier des transmissions en chef de l'armée, Washington, DC., objet : *Report of Aeronautical Commission*, 15 août 1917, pp. 7–8, GORRELL, series A, p. 16 ; *Agreement of French Government dated Aug. 30, 1917*, p. 3, GORRELL, Series I, p. 28. Voir aussi PEARSON, *A Businessman in Uniform*, p. 146 ; HUDSON, *Hostile Skies*, p. 22.

24. HOLLEY, *Ideas, and Weapons*, p. 131 ; MORROW, John, *The Great War in the Air Military Aviation from 1909 to 1921*, Washington : Smithsonian Institution Press, 1993, p. 338.

25. HURLEY, *Billy Mitchell*, p. 32.

26. La section consacrée à Mitchell reprend l'article de l'auteur « Adapting and Learning: Billy Mitchell in World War I », *Joint Force Quarterly* n°72, 1er trimestre 2014, pp. 96–101.

27. HURLEY, *Billy Mitchell*, p. 22.

28. COOKE, James J., *Billy Mitchell*, Boulder, Colorado : Lynn Rienner, 2002, p. 51.

29. MITCHELL, William, *Memoirs of World War I: From Start to Finish of Our Greatest War*, New York : Random House, 1928, p. 26.

30. Les mémoires de Mitchell publiées témoignent de l'écriture remarquable de son journal, qui nécessita très peu de modifications. *Id.*, vi.

31. MITCHELL, *Memoirs of World War I*, pp. 165–166.

32. *Id.*, p. 178.

33. FRANDBSEN, *Hat in the Ring*, p. 8.

34. MITCHELL, *Memoirs of World War I*, p. 179.

35. « Ninety-Fourth Aero Squadron Alert Log », archives du National Air and Space Museum, dossier 1247, p. 216.

36. MASON, Patrick, *The United States in the Air*, New York : Doubleday, Doran and Co., 1928, p. 16.

37. FOULOIS, *From the Wright Brothers to the Astronauts*, p. 172.

38. GRANT (colonel). Walter S. Grant to [col. Fox] Connor, 15 juin 1918, in *United States Army in the World War*, Washington, DC : U.S. Army Center of Military History, 1988, pp. IV–490.

39. FRANDBSEN, *Hat in the Ring*, p. 150.

40. Roosevelt à son père, 8 juillet 1918, documents de Philip J. Roosevelt, collection familiale de Philip J. Roosevelt II, Chappaqua, New York.

41. Sincères remerciements au LTC Jim Burlingame, USAF (Ret.), LeMay Center Doctrine Division, Maxwell AFB pour ses explications sur les rapports contemporains de commandement et de contrôle.

42. PATRICK, *United States in the Air*, p. 27.

43. « First Army Air Service, Operations Order 1 », 11 septembre 1918, in *United States Army in the World War*, VIII, Washington, Government Printing Office, 1918, p. 216.

44. « Air Force History », Military.com, consulté le 25 octobre 2017, <http://www.military.com/air-force-birthday/air-force-history.html>.

45. FABER (LTC) Peter R., « Interwar US Army Aviation and the Air Corps Tactical School: Incubators of American Airpower », p. 186, in MEILLINGER (col), Phillip S., éd., *Paths of Heaven: The Evolution of Airpower Theory*, Air University Press, 1997.

La possibilité et la construction de la paix pour les vies précaires

L'impact de l'art, de la culture et de la communauté

DR. RUTHANN K. JOHANSEN, PHD*

Lorsque Saddam Hussein est renversé en 2003, c'est l'occasion de se pencher sur les hostilités intergouvernementales et internationales, de dénouer les conflits culturels et religieux ancestraux divisant le peuple irakien et de donner jour à une société plus humaniste, protégeant la dignité et les droits de l'homme. Or, il n'en est rien. Aucun des acteurs en présence (les chiïtes, les sunnites, l'administration des présidents George W. Bush puis Barak Obama, les militaires, les conseillers politiques de tous bords et les médias embarqués) ne saisit cette opportunité. Le bilan au Moyen-Orient est désastreux : une décennie de violences ininterrompues, l'émergence d'Al-Qaida et de l'Organisation de l'État islamique (OEI) et, pour compléter le tableau, l'afflux de réfugiés de guerre dans les pays limitrophes et en Europe. Quelles sont donc les causes d'un tel échec ?

La situation de l'Irak pesant sur le monde, il convient de se demander comment la civilisation contemporaine et plus précisément le capitalisme occidental se sont fourvoyés dans une impasse économique, spirituelle et écologique, dont il ne serait possible de s'extirper que par un changement radical d'attitudes et d'aptitudes. C'est le type de question que soulève la philosophe américaine et critique culturelle et littéraire Judith Butler dans sa réflexion sur la vie précaire. Les exemples de la précarité de l'existence humaine abondent : rivalités géopolitiques en Syrie, en Israël, en Palestine et en Ukraine ; enlèvements et viols de jeunes filles par Boko Haram au Nigéria sur des motifs religieux ; bombardements par les rebelles et les forces armées internationales ; attaques suicides et décapitations par l'OEI ; afflux sans précédent de réfugiés de guerre et de migrants en quête d'un salut économique ; enfin, dans tous ces conflits, positions politiques intransigeantes des gouvernants de chaque camp, renforcées par des discours de haine et d'invectives

* Ruthann Knechel Johansen est professeur émérite à l'université de Notre Dame. Elle a enseigné au sein du *Program of Liberal Studies* et était professeur associé du Joan B. Kroc Institute for International Peace Studies, où elle a dispensé des cours sur l'imagination littéraire et la construction de la paix, ainsi que sur le rôle du récit dans la compréhension des cultures et de l'identité et dans la médiation des conflits. Elle est aussi présidente émérite du *Bethany Theological Seminary*. Johansen continue à écrire et à publier. Elle est notamment l'auteur de *Listening in the Silence, Seeing in the Dark: Reconstructing Life After Brain Injury*, de *The Narrative Secret of Flannery O'Connor: The Trickster As Interpreter* et de nombreux autres articles et documents.

traduisant la violence des conflits politiques. Ainsi, au vu de la complexité et du dogmatisme des affrontements, tout appel aux valeurs humaines communes semble assurément vain.

La disparition des centres de stabilisation et les distorsions dérangeantes soumettent à la précarité non seulement les victimes de conflits violents, mais l'humanité entière. Butler identifie le terreau de cette précarité ainsi : un débat public limité sur le terrorisme effaçant la limite entre réflexion et esprit de revanche ; la déconnexion entre la condamnation de la violence et le questionnement sur cette dernière ; l'amalgame entre critique d'une politique étrangère et manque de patriotisme ou antisémitisme ; enfin, l'exclusion et l'inclusion de peuples dans notre calcul de la valeur humaine ; ainsi le pouvoir d'état, renforcé par les protocoles militaires, ne se fonde-t-il pas uniquement sur le droit. Partant de la conception de l'éthique¹ d'Emmanuel Levinas pour introduire les conditions propices à la vie précaire, Butler affirme que le rôle des humanités est de « nous renvoyer à l'humain là où l'on ne s'attend pas à l'y trouver, dans sa faiblesse et aux limites de sa capacité à donner du sens... pour redonner vigueur aux projets intellectuels de critique... de compréhension des difficultés et des exigences de la traduction culturelle et de la contestation et créer une conception de la sphère publique dans laquelle les voix divergentes ne seraient pas craintes, avilies ou disqualifiées, mais appréciées...² ».

La façon dont les transformations éthiques nécessaires se produisent intéresse tant les militaires chargés de construire la paix que les civils. Ce document explique pourquoi l'intervention américaine en Irak et d'autres conflits échouent : l'inaptitude d'une part à embrasser le concept de *possibilité*, un espace transformationnel adjacent ou intrinsèque aux conditions favorisant la vie précaire et, d'autre part, à développer les capacités nécessaires pour s'y connecter. En première partie, l'étude définit la *possibilité* comme espace « adjacent » et en identifie les caractéristiques. En deuxième partie, en reprenant l'exemple de l'Irak, j'aborde les cinq capacités utiles pour accéder aux ressources invisibles de la *possibilité*. En troisième partie, j'examine l'utilité et l'applicabilité (enseignabilité) de ces cinq capacités en me basant sur les mécanismes utilisés dans le roman de Pat Barker, *Regeneration*, et dans celui de Bao Ninh, *The Sorrow of War*. Enfin, le document conclut par l'examen de l'existence dans l'espace-seuil de la *possibilité*, pour les bâtisseurs de la paix comme pour les citoyens.

La définition de l'espace de *possibilité*

Le poète et philosophe hégélien irlandais, feu John O'Donohue, définissait la *possibilité* comme un espace adjacent au monde visible auquel nous sommes liés. Or cet espace visible occulte généralement l'espace invisible qui permet, nourrit et maintient le monde visible. Dans *The Poetics of Possibility*, O'Donohue envisage la *possibilité* à travers le prisme des théories philosophiques : Platon ne considérerait pas le savoir comme une chose que l'on possède de manière figée, mais voyait en l'échange dialogique un exercice au service de la connaissance ; pour Aristote, la pensée est une conception cinétique du devenir ; selon Hegel, la dialectique est « le rythme interne de l'expérience... [qui est] le déroule-

ment constant et la thématization de la possibilité... où l'extrémité et l'opposition sont transfigurées et des possibilités nouvelles et inattendues émergent afin d'orienter le cheminement vers une plus grande créativité³ ; enfin Kant, en évoquant un espace intermédiaire [entre le sujet et le monde], le transcendant et le factuel, place la *possibilité* au cœur même de la théorie de la connaissance⁴.

L'espace invisible de la possibilité transparaît davantage à travers les expériences du seuil de la vie, par la réflexion philosophique ou dans les questionnements qui nous décentrent et révèlent le désir humain de quelque chose de nouveau, un désir encore mal défini de conscience. Sur ce désir, la philosophe française Simone Weil écrit en 1943 :

Il y a depuis la petite enfance jusqu'à la tombe, au fond du cœur de tout être humain, quelque chose qui, malgré toute l'expérience des crimes commis, soufferts et observés, s'attend invinciblement à ce qu'on lui fasse du bien et non du mal. C'est cela avant toute chose qui est sacré en tout être humain.⁵

Ce désir de conscience qui naît de l'invisible suggère que la *possibilité* soulève et éveille toutes les facultés de la pensée, du sentiment et de l'imagination. En dévoilant une interaction entre le visible et l'invisible (il s'agit là d'une conception créative de la dualité bien plus que d'une dualité en tant que catégories divisées et statiques), la *possibilité* encourage une conversation intérieure avec la vie et, en cela, en appelle à la plénitude humaine. Sans sensibilisation au monde invisible de la *possibilité*, qui jouxte ou s'inscrit dans le monde visible des faits, sans connexions humaines entre les consciences individuelles, l'Autre et l'histoire sont affaiblis. Ainsi, « l'esprit divisé sépare chaque partie et ne peut jamais prendre part à la tentative et au cheminement de leur conversation, de leur conflit et de leur créativité », conclut O'Donohue⁶.

Le monde est aux prises avec des conflits politiques majeurs inextricables, les brutalités et la violence perpétrées par des individus et des forces armées contre ceux qu'ils considèrent comme ennemis et contre les millions de déplacés du fait des guerres, et les discours politiques corrosifs. Aussi l'humanité mène-t-elle une existence difficile aux confins de la vie et de la mort. Propice aux initiatives de consolidation de la paix, cet entredeux devrait théoriquement former le terreau de la *possibilité*. Or, engager une conversation entre le visible qui, pour beaucoup, est le seul territoire de la réalité, et l'espace invisible de la *possibilité* s'avère très compliqué. De fait, pour se connecter au champ des possibles, des pré-requis sont indispensables : 1) une capacité imaginative à reconnaître une matrice de possibilité (c'est-à-dire, ce qui n'est pas encore) masquée par ce qui est et semble figé ; 2) une mémoire capable d'explorer ce qu'il advient des possibilités non choisies et de la réconciliation, au-delà du simple souvenir ou de la répétition dans un désir de vengeance ; 3) la capacité de pleurer la perte de l'Autre, source de lucidité et de développement ; 4) l'engagement au service de la beauté comme harmonie de la chance (possibilité) et du bien nécessaire pour prendre part à la création, à la recreation ou à la restauration du monde ; et 5) un glissement de l'esprit critique et de la contestation politique vers l'exploration collaborative des préoccupations communes.

Le développement d'une capacité à la possibilité

C'est en examinant les caractéristiques et les interactions de ces aptitudes que nous élargirons notre compréhension du monde invisible de la *possibilité* et que nous pourrons percevoir d'autres voies que les choix offerts par le monde contingent et restreint des faits. Ces capacités sont des ressources permettant d'exploiter la *possibilité* non seulement en situation de coopération et de stabilité relative, mais aussi dans des circonstances chaotiques et destructrices.

La **capacité à imaginer**, à porter à la conscience ce qui n'est pas présent ou n'existe pas encore à une époque et en un lieu donnés révèle la nature dialectique de l'imagination. Une dialectique évidente prend place dans notre conscience individuelle lorsque l'on rêve, car l'inconscient introduit des images sur lesquelles l'esprit éveillé va ensuite s'appuyer. L'imagination devient alors une passerelle entre l'inconscient et le conscient et entre le moi individuel et le monde. Finalement, pour John Paul Lederach, qui a consacré sa vie à la construction de la paix, l'imagination nous permet de 1) passer de l'« isolement et des comportements propres à la domination ou à la subordination à la capacité à imaginer et à agir en nous basant sur un maillage de relations interdépendantes »; 2) contourner « le piège des dualismes rigoureusement définis... [et chercher] des façons de cultiver cette faculté de questionnement qui permet d'explorer la complexité des relations et des réalités qu'affrontent nos communautés et d'interagir avec ces dernières »; 3) croire « que la créativité, divinement enfouie dans l'esprit humain, est toujours à portée de main »; 4) accepter « la vulnérabilité et [nous risquer à] entrer dans des territoires inconnus et imprévisibles [en quête d'] un engagement constructif avec les personnes et les choses que nous comprenons le moins et craignons le plus⁷ ».

Pour O'Donohue, « l'imagination est toujours plus loyale envers l'unité plus profonde de chaque chose. Elle fait preuve de patience envers la contradiction, car elle y entrevoit de nouvelles possibilités⁸ ». L'imagination « éclaire les paysages intérieurs de nos vies⁹ » et, en cela, nous permet de voir au-delà de ce qui semble, à l'extérieur, figé et immuable. Attirée par la liberté, intolérante à l'égard de la répétition, l'imagination amène la révélation. Elle apprécie l'ironie, qui lui confère une dose d'humilité en ce qu'elle reconnaît que ce qui est donné pourrait être autrement. En somme, l'imagination intègre l'esprit et le cœur, le spirituel et le matériel, en suscitant l'émerveillement et le respect. Toutefois, selon Stephen Levine, quand l'imagination est blessée, naissent la maladie et la souffrance. Alors, la faculté d'imagination, meurtrie, se fait fantôme¹⁰.

Si nous observons la situation en Irak après le renversement de Saddam, le manque d'imagination est flagrant. L'inquiétude légitime des États-Unis face au terrorisme et la crainte de la domination ont isolé en Irak chaque camp et les ont empêchés d'envisager leur situation de manière moins binaire et plus dynamique. Ni les chiïtes ni les sunnites, tous disciples de l'Islam, n'ont su percevoir le territoire intérieur de leur vie religieuse, ce qui aurait pu élargir le champ des possibles de l'unité musulmane. De part et d'autre, la défiance a favorisé les actes de violence à répétition et non pas le respect et l'émerveillement. Dès le début, la guerre a été rationalisée par des imaginations blessées, assaillies par la crainte du terrorisme et fantasmant l'existence

d'armes de destruction massive en Irak. Au final, après avoir essuyé des pertes civiles et militaires en nombre, le pays était en proie à la souffrance et au vide politique propices à la persistance d'hostilités politiques et religieuses.

Certes, l'analyse comparée de l'imagination et des fantasmes sort du cadre de notre étude. Mais l'affirmation de Levine selon laquelle ces derniers remplacent l'imagination meurtrie nous amène à considérer **le rôle de la mémoire** au fil des événements traumatiques de notre vie personnelle, ou de celle du groupe, et dans la reconnaissance de possibilités latentes, dans des circonstances salvatrices ou mortifères. Ainsi, le théologien et intellectuel Miraslov Volf, auteur de nombreux ouvrages sur la mémoire et sur son rôle dans le processus de réconciliation, met en exergue l'ambiguïté de la mémoire : « tandis que les souvenirs nous confèrent une identité et peuvent promouvoir la justice, ils peuvent aussi être source d'amertume et d'obstacles à la réconciliation¹¹ ». En démontrant à partir de l'histoire que la « mémoire est, toujours et nécessairement, une interaction entre l'effacement [l'oubli] et la conservation », Tzvetan Todorov envisage essentiellement la fonction sélective de la mémoire, en distinguant « le recouvrement du passé de son usage futur¹² ».

Pour Todorov comme pour Volf, il convient avant tout de s'interroger sur la façon dont la mémoire est utilisée. Todorov décrit deux usages de la mémoire. Le premier est ce qu'il appelle l'usage littéral, par lequel l'on risque d'être pris au piège de l'évènement inscrit dans notre mémoire et d'être incapable de le dépasser. À l'inverse, l'usage exemplaire de la mémoire « nous permet d'utiliser le passé à l'aune du présent, d'utiliser les leçons d'injustice subies jadis de manière à combattre les injustices traversées aujourd'hui...¹³ » Il semble alors pertinent de parler de mémoire *exclusive* et de mémoire *inclusive*. La mémoire exclusive se focalise sur le caractère unique de notre souffrance personnelle et alimente un sentiment particulier d'injustice ou de ressentiment à l'égard de tel évènement ou de tel groupe. La mémoire inclusive, elle, opère un processus de généralisation en établissant une analogie entre un évènement passé et les situations présentes. Pour que le souvenir serve la réconciliation et non l'amertume, le ressentiment ou la répétition, Volf préconise quatre règles : 1) se souvenir honnêtement ; 2) se souvenir de façon à restaurer l'identité ; 3) se souvenir de manière à tirer une leçon du passé, et 4) se souvenir de manière à réhabiliter.

La littérature sur les traumatismes traite généralement du souvenir comme moyen de guérir l'identité. La reconstruction de l'identité intéressant principalement l'individu ou le groupe meurtri, elle comporte certains risques inhérents à la mémoire exclusive. Pour tirer une leçon du passé ou pour réagir à l'injustice d'une manière salvatrice, il est nécessaire de solliciter la mémoire inclusive qui n'attise pas le conflit d'origine, mais laisse le champ libre à la possibilité. Pour opérer ce glissement de la mémoire exclusive, destinée à restaurer l'identité d'un individu ou d'un groupe, vers la mémoire exclusive ou exemplaire, l'individu doit mettre de côté sa souffrance personnelle et la généraliser, en ouvrant à d'autres voies possibles, comme la restauration de l'imagination meurtrie.

La précarité de la vie est exacerbée ou adoucie par la façon dont les êtres humains utilisent collectivement la mémoire. L'effacement de la mémoire (par le fait d'un régime

totalitaire, de discours révisionnistes ou de la surabondance d'informations de l'ère numérique) et l'usage de la mémoire à la seule fin de guérir l'identité menacent la communauté humaine en neutralisant notre aptitude à comprendre la souffrance des autres. À l'inverse, la mémoire cherchant à résoudre les injustices témoigne, applique les leçons du passé aux injustices du présent, transforme la peur, voire puise dans des ressources invisibles offertes par les traditions spirituelles. Cette mémoire-là apaise la précarité de la vie en nous ouvrant à l'Autre vulnérable.

Le contexte de la chute du leader irakien révèle le pouvoir de la mémoire d'exacerber la précarité de la vie. Certes, les interventions américaines à l'appui de Saddam Hussein lors de la guerre Iran-Irak puis les efforts de l'ONU visant à contrer l'annexion du Koweït par l'Irak en 1990 ont pu créer la confusion dans la mémoire de certains dirigeants politiques. Les vagues souvenirs de la rhétorique du président Ronald Reagan évoquant un axe du mal, associé à Saddam Hussein, et l'attaque terroriste du 11 septembre 2001 ont permis de justifier le renversement, animé d'un désir de vengeance, d'un dictateur sans pitié. Au lendemain du renversement de Saddam, l'absence d'une politique post-conflit, une mémoire défaillante et l'incompréhension des différends confessionnels séculaires opposant musulmans chiïtes et sunnites ont laissé le champ libre à des hostilités grandissantes. Enfermées dans la perception qu'elles ont les unes des autres, chacune prétendant incarner le bien, les parties prenantes (acteurs irakiens comme américains, sunnites comme chiïtes) n'ont pas fait un usage honnête de la mémoire. De plus, avec le rejet des responsabilités des uns sur les autres, la mémoire destinée à restaurer l'identité a pu difficilement être mobilisée. Dans de telles circonstances, il était et il demeure difficile de tirer des leçons du passé et de prendre le chemin de la réconciliation.

Dans « *Violence, Mourning, Politics* », Judith Butler suggère de « [réimaginer] la possibilité de faire communauté sur la base de la vulnérabilité et de la perte ». Elle y dévoile l'enchevêtrement inextricable de la politique, de l'injustice, des abus de la mémoire, de la violence et de la perte de la **capacité à pleurer les vies perdues**.

La philosophe fait appel à la mémoire exemplaire ou inclusive pour analyser ce que cachent les conflits politiques, les distorsions de la mémoire et les justifications d'une violence répétitive, sources de précarité. Sa réflexion invoque également un monde invisible de *possibilité*, car la question « qu'est-ce qui fait qu'une vie vaut la peine d'être pleurée ? » suggère que le travail de deuil est essentiel à la paix et à la communauté.

La vulnérabilité et le deuil sont des souffrances communes à tous. Elles pourraient donc élargir notre conception de l'humain et montrer que l'agressé et l'agresseur, l'opprimeur et l'opprimé, moi et l'Autre sommes liés à jamais. La vulnérabilité, la perte et le deuil, voilés par ou adjacents à la sécurité, l'abondance et la joie, constituent le terreau de la transformation et de la créativité. La prise en compte des expériences de vulnérabilité et le développement de la capacité au deuil bouleversent aussi bien les tenants du pouvoir politique, les oppresseurs et les forces armées que les catégories figées, ancrées dans les préjugés. La capacité à pleurer ses morts et à voir en l'Autre une part de soi-même renforce les connexions interpersonnelles, laisse place à une réflexion féconde, conduit à se demander quelles sont les vies qui valent la peine d'être pleurées et réaligne les loyautés

humaines. En bref, la capacité au deuil encourage la *possibilité* d'une communauté ré-imaginée.

Le nombre d'Irakiens tués lors de la guerre du Golfe (estimé à un million) et par les violences persistantes depuis 2011 (50 000 environ), dépasse l'entendement. Côté américain, les pertes militaires s'élèvent à quelque 4 500 soldats en Irak et 2 345 en Afghanistan. Pour les citoyens américains, la distance qui les sépare du quotidien dévastateur de la guerre et le bilan humain, auxquels s'ajoutent une haine justifiée à l'égard de l'ennemi, font obstacle au travail de deuil. Pleurer ses morts ou ses blessés est d'autant plus difficile quand les forces armées américaines comptent dans leurs rangs nombre de volontaires issus des franges sociales les plus basses. L'histoire personnelle et le cercle du défunt sont passés sous silence, car les morts emportent avec eux leur mémoire et celle de leurs proches. La crainte, la colère et la haine inhibent le deuil. Et, sans travail de deuil, la réalité est défigurée et justifie des pratiques contestables, comme les actes de torture infligés aux prisonniers ou l'usage de drones contre des terroristes présumés. Lorsque les vies ne sont pas jugées dignes d'être pleurées, alors l'impossibilité ou la privation du deuil empêchent de percevoir les connexions inéluctables entre les êtres humains et excluent toute possibilité de ré-imaginer la communauté.

Toutes les capacités décrites précédemment qui aident à percevoir l'espace invisible de la *possibilité* adjacent ou sous-jacent au monde des faits tangibles, des conflits et des violations, reposent sur la **beauté**. Selon O'Donohue, bien que dénigrée ou rejetée, car purement subjective, naïve, romantique ou sentimentale, la beauté envisagée comme perfection des choses siège pourtant au cœur de la vie. Elle nous invite à entrer dans le monde et à y vivre d'une nouvelle façon, en harmonie avec les valeurs transcendantes plus traditionnelles dans l'esprit médiéval que dans la philosophie postmoderne que sont l'être, l'unité, la bonté, la vérité et la beauté. Selon la vision médiévale, «chaque acte de pensée, généralement sans que nous le réalisons, est secrètement fondé sur ces présences. Si l'un, le vrai, l'être, le bon et le beau devaient disparaître, la pensée de l'esprit n'aurait pas de chemin la conduisant dans le monde... ces présences garantissent notre but et font perdurer le sens de l'ordre, de la vérité, de la présence, de la bonté et de la beauté dans notre monde¹⁴».

Étant donné la déconstruction des catégories essentielles, comme les catégories associées à l'esprit médiéval, et les immenses avancées des neurosciences sur la compréhension du cerveau et la conscience, l'évocation de la beauté au service de la *possibilité* semble intellectuellement contestable. Or, si la voie de la *possibilité* est dénuée de repères en matière d'ordre, de cohérence et d'unité, les êtres humains restent dans leur isolement solipiste; les acteurs politiques exercent continuellement leur pouvoir dans l'unique but de défendre leurs propres intérêts; la guerre, le terrorisme, la faim, la maladie, le déplacement des peuples aggravent la précarité de la vie de tous. Cependant, si la beauté était envisagée «comme un seuil maintenant le réel et l'idéal [le visible et l'invisible] en connexion et en conversation l'un avec l'Autre¹⁵», si on lisait la beauté comme une *possibilité* dissimulée par les représentations de la guerre, alors la beauté combinée à l'imagination, la mémoire et le deuil (tous les ingrédients nécessaires pour converger vers la *possibilité*) pourraient dévoiler ce qui est masqué par l'esthétique visuelle de la guerre et par ses conséquences.

L'ouverture à la beauté fait apparaître le caractère incomparable de notre propre vie à travers lequel nous pouvons percevoir le caractère incomparable de l'Autre et de notre unité commune. « En définitive, la beauté est une profonde illumination de présence, un signe de l'invisible sous forme visible et pour le recevoir, nous devons développer une nouvelle façon d'appréhender le monde¹⁶ ».

La destruction de la beauté est fréquente sur le théâtre de la guerre et du terrorisme. La vérité, l'ordre, la cohérence et la notion d'unité qui pourraient unir les camps ennemis sont les premières victimes des conflits. Dès le début de la guerre du Golfe, l'héritage culturel irakien est détruit par les tirs d'artillerie, les bombardements, les incendies et les pillages. La bibliothèque nationale et le musée national d'Irak ainsi que les archives et les œuvres d'art millénaires qu'ils abritaient, gisent sous les décombres de la guerre. Sur son site web, le Global Policy Forum (GPF) fait le point sur la destruction de l'héritage culturel entre 2003 et 2015. Sous une photo du National Geographic représentant une ziggourat vieille de 4 000 ans, criblée d'obus, le GPF écrit :

Les États-Unis et leurs alliés ont ignoré les avertissements des organisations et des spécialistes au sujet de la protection du patrimoine historique et culturel irakien, notamment des musées, bibliothèques, et sites archéologiques. Au lendemain de l'invasion, des émeutiers ont irrémédiablement brûlé la bibliothèque nationale et des pillards ont saccagé le musée national. Ils ont également endommagé et détruit de nombreux sites et vestiges historiques. Les États-Unis ont construit une base militaire sur l'emplacement de la cité antique de Babylone. Les forces de la coalition ont détruit ou endommagé beaucoup de quartiers et de bâtiments à valeur historique, alors que des voleurs ont ruiné des milliers de sites archéologiques irremplaçables¹⁷.

S'il l'on veut reconquérir le monde invisible de la *possibilité*, concevoir ces possibilités non pas comme des options ou des choix hasardeux destinés à servir des intérêts politiques mesquins et élever les capacités à rapprocher l'espace invisible de l'espace visible de la réalité et des faits, il est alors nécessaire de **modifier radicalement notre mode de pensée**, les médias et les discours publics, la rhétorique politique, les conventions narratives et les méthodes académiques de critique. En observant l'ubiquité de la critique dans les sciences sociales et les sciences humaines qui participe à la démystification, Bruno Latour remet en question notre mode de pensée et notre approche critique en se demandant : « devons-nous être en guerre, nous aussi, les spécialistes, les intellectuels ? Est-ce vraiment de notre devoir d'ajouter de nouvelles ruines aux champs de ruines ? Est-ce vraiment le rôle des sciences humaines d'ajouter la déconstruction à la déconstruction ? L'iconoclasme à l'iconoclasme¹⁸ ? » À cette question, Latour répond en plaidant pour une forme de critique « associée à *plus*, et non *moins*, à la *multiplication* et non à la *soustraction*¹⁹ ».

En se basant sur la pensée de Latour, Sandra Gustafson cherche des convergences entre l'étude du langage et de la littérature et les opérations stratégiques de maintien de la paix. Elle propose de « développer un style d'analyse littéraire reprenant les composantes familières de l'étude humaniste et de les réorienter vers une forme de critique ancrée dans le sentiment du *plus* ». Cela inclut « un intérêt pour les possibilités créatives émergent de

l'espace de rassemblement (la chose ou *ding* ou *thing*, désignant le lieu de débat public regroupant la communauté de citoyens); et un déplacement des *matters of fact* vers les *matters of concern*, ce qui dans ce cas implique un déplacement de la réalité de la guerre et des modes de pensée militaristes à la construction d'une culture de la paix²⁰ ».

L'adhésion de Latour et de Gustafson aux matières à préoccupation (*matters of concern*) et à la pratique de la critique, guidées par le plus (*more*) et non par le moins (*less*), par la multiplication et non par la soustraction, ouvre la voie au changement de notre mode de pensée, nécessaire pour se connecter à l'espace de *possibilité*. La critique de Latour à l'égard des distorsions déconstructionnistes des faits et le désir de Gustafson de passer d'un style de pensée militariste à une forme de critique attachée aux préoccupations (*concerns*) guidant l'homme vers une culture de la paix nous imposent de bien évaluer l'importance d'une attention sélective au moment de choisir entre les préoccupations (*concerns*) et les faits (*facts*), et la façon dont les préoccupations et les faits peuvent servir de fondement aux intérêts idéologiques. L'intellect informé et transformé par toutes les capacités précédentes nécessaires pour aborder l'espace de la *possibilité* portera son attention sur les facteurs objectifs d'un conflit, quel qu'il soit, distinguera les intérêts personnels des valeurs communes, discernera les positions idéologiques se posant en faits ou en préoccupations, considèrera une variété de subjectivités et se posera les questions primordiales comme « de quelle autre façon ces préoccupations pourraient-elles être abordées » ou « que pourrions-nous envisager d'autre qui n'existe pas encore ? » Pratiquée sous l'angle de la *possibilité*, la critique prend la forme d'une poïèse, un moyen de produire un sens, une signification.

La décision d'entrer en guerre contre l'Irak illustre les difficultés qui surgissent si l'on ne distingue pas les faits des préoccupations et l'attention qu'ils méritent. L'argument selon lequel l'Irak détient des armes de destruction massive cadre parfaitement avec la détermination idéologique du président Bush, ravive les craintes d'actes de terrorisme et répond au besoin de vengeance ressenti à la suite des attaques du 11 septembre 2001 contre le World Trade Center et le Pentagone. Le président américain et le congrès n'attendent pas le résultat des recherches menées par les inspecteurs de l'Organisation des Nations Unies sur l'existence d'un arsenal de destruction massive pour décider d'entrer en guerre préventive, une justification contraire à la réglementation internationale interdisant ce type d'intervention militaire²¹. Quand les citoyens américains apprennent qu'ils ont été dupés sur l'existence d'armes de ce type, le gouvernement américain invoque une nouvelle justification à son intervention : le renversement d'un dictateur et l'instauration de la démocratie. Si les têtes dirigeantes américaines avaient rassemblé des preuves tangibles sur la présence d'un tel arsenal d'armes en Irak, si les élus, les analystes politiques et le public avaient considéré les éventuels effets à long terme d'une action préventive sur la base de preuves ambiguës, la décision d'entrer en guerre aurait pu être toute autre.

L'ouverture à la possibilité

La critique culturelle créative et le maintien de la paix, qui tous deux « nous ramènent à l'humain... dans sa fragilité et aux limites de sa capacité à faire sens » nous inspirent les

capacités nécessaires pour atteindre l'espace-seuil de la *possibilité*. Les sciences humaines et les œuvres littéraires, en particulier la poésie, la fiction, et le théâtre, mettent en exergue l'importance et l'interaction de ces capacités au sein des espaces de *possibilité*. Ces écrits révèlent les effets persistants et obsédants de la violence et de la guerre sur la sensibilité et la conscience individuelle, sur l'histoire et sur la culture. Pat Barker, dans *Regeneration*, premier roman d'une trilogie sur la Grande Guerre, et Bao Ninh, dans *Le chagrin de la guerre*, un témoignage sur la guerre américaine au Vietnam, livrent tous deux une critique culturelle à travers l'évocation d'espaces imaginaires de *possibilité*.

Par le biais d'une approche imaginative, Barker puise dans l'histoire pour recréer une fiction. L'action prend place au sein de l'hôpital militaire de Craiglockhart, établissement situé non loin d'Édimbourg, en Écosse, utilisé à partir de 1916 pour soigner les officiers traumatisés par les horreurs du premier conflit mondial. L'institution psychiatrique constitue en elle-même un espace en marge du champ de bataille et de la société, entre la création et la destruction, entre la folie et la santé mentale. Le directeur du centre hospitalier, Dr William Rivers, est chargé de soigner les soldats traumatisés afin qu'ils puissent regagner le front. Le roman met en scène des personnages fictifs souffrant de blessures psychiques et physiques, comme des figures historiques, les poètes Siegfried Sassoon et Wilfred Owen. Officier de combat médaillé et brillant auteur, Sassoon échappe à l'emprisonnement après avoir écrit une lettre ouverte contre la guerre, car on lui diagnostique des troubles mentaux. Il est alors envoyé à Craiglockhart.

L'auteur compose un récit admirable des troubles psychologiques des patients où s'entrechoquent la conscience et le devoir. Elle décrit également les liens d'amitié qui se nouent entre les pensionnaires, le rapport paternel qu'entretiennent les officiers à l'égard des soldats, les conversations entre Sassoon et Owen sur le Christ, le pacifisme et la guerre. Elle montre l'amitié dans l'intimité thérapeutique et les subtiles condamnations de l'homosexualité, les expériences de régénération nerveuse et l'évolution sur le plan psychologique et moral du docteur Rivers, qualifié de père-mère (« male mother ») par un patient. Ainsi, Barker tisse un dialogue dérangent entre le monde visible de la guerre et le monde invisible de la *possibilité* qui transparait progressivement à travers le travail de la mémoire. Dans son rôle de soignant, Rivers doit aider les officiers à guérir leurs souvenirs brisés. Mais pour le médecin comme pour ses patients, le processus de guérison se heurte à une finalité absurde : le retour des soldats sur le théâtre de guerre, justement à l'origine des troubles psychologiques et de la mémoire dont souffrent les patients.

En conduisant les lecteurs au cœur de la folie, dans cet hôpital matérialisant l'espace-seuil de la *possibilité*, Barker s'interroge sur ce qui constitue l'hystérie et la santé mentale pour les individus et pour une culture. Et, à travers la vie et les mots des combattants estropiés, traumatisés par ce qu'ils ont vécu sur le champ de bataille, Barker exhume un autre aspect, plus sombre, de l'histoire de la Grande-Bretagne. Elle montre comment des personnes peuvent être effacées, écartées de la sphère publique, emportant avec elles leur questionnement et leur conscience. C'est ainsi que, dans l'écriture de pans entiers de l'histoire, la mémoire collective fait l'objet d'une amnésie collective. Coupées du mystère et de la beauté de la *possibilité*, incapables de tirer des leçons du passé et de mettre la mémoire

au service de la réconciliation, insensibles à la vulnérabilité et privées du travail de deuil de l'Autre, les histoires fondées sur l'effacement des mémoires et l'amnésie tendent à se répéter plutôt qu'à se transformer.

Dans *The Sorrow of War*, dont l'action se déroule au Vietnam du Nord, Bao Ninh explore l'espace de la possibilité. À travers une chronique des ravages de la guerre, l'auteur remet en question l'histoire façonnée par l'idéologie et l'héroïsme des soldats du Nord considérés comme des libérateurs révolutionnaires. Le roman confronte également les histoires officielles des lecteurs français et américains, en les conduisant dans l'espace de *possibilité* gouverné par la mémoire d'un soldat à Hanoi, hanté par les souvenirs de la terre et des rivières et par l'esprit invisible, mais palpable des morts. Traumatisé, collaborant avec l'équipe de recherche des disparus au combat, Kien, le soldat, narrateur et auteur, raconte la guerre, « un monde sans maison, sans toit, sans commodités. Un voyage malheureux et interminable à la dérive. La guerre était un monde sans vrais hommes, sans vraies femmes, sans sentiment²² ».

Le roman fait voler en éclat les conventions, ce qui lui a valu d'être interdit au Vietnam pendant de nombreuses années. Circulant sous forme de photocopie comme projet de fin d'études de Bao Ninh à l'école Nguyen Du Writing School de Hanoi, il est publié en 1990. L'auteur y invoque, de façon magistrale, les capacités de la *possibilité*. À travers cette œuvre esthétique et imaginative, il chasse ses démons, exhume les tragédies de la guerre, les chagrins de l'amour, les luttes de la conscience humaine et le viol politique de la famille, les traditions culturelles et la terre qu'il regarde avec respect. En passant du personnage de Kien, soldat nord-vietnamien au personnage de Kien, auteur, en rompant régulièrement la chronologie des faits, Kien, le soldat-auteur, rassemble les corps des disparus après la guerre. Il retrouve également Phuong, son amour perdu, Hanh la séductrice désirée de tous et la jeune femme muette qui sauve son manuscrit.

Au fur et à mesure que Kien écrit, il finit par regarder la vie à travers le prisme des toiles de son père et se rappelle « dans les peintures, les personnages errant sans but dans des paysages irréels, tels des pantins déformés joints les uns aux autres comme une guirlande de personnages. Le dernier de la procession représentait l'artiste même, une expression tragique lui barrant le visage ». À sa mort, le père de Kien adresse à son fils ces derniers mots : « Notre ère est terminée. Dorénavant, tu dois grandir et continuer à te battre tout seul. Une nouvelle époque arrive, splendide, magnifique et sans heurts. Plus de tristesse... le chagrin est inconsolable. Il y aura encore un immense chagrin ; le chagrin que je te transmets. Je ne te laisse rien d'autre que ce chagrin...²³ »

Dans *The Sorrow of War*, les souvenirs sont restitués selon le même mode de fonctionnement que la mémoire dans l'esprit, particulièrement lorsqu'il est abimé par les traumatismes, l'alcool, le désespoir et habité par les fantômes. De même que la mémoire de l'homme n'est pas linéaire, le temps n'est pas linéaire dans ce roman fait de retours dans le passé et de sauts dans le présent. La mémoire ici livre la vérité, comme seul l'esprit traumatisé peut le faire. « Kien se souvenait de tout. De chaque chose. Aucun détail ne manquait. Sa vie au combat lui revenait par flashbacks, ou par bribes au ralenti qui lui

déchiraient le cœur telles des marches funèbres²⁴ ». En prêtant vie au personnage de Kien soldat-auteur, Bao Ninh écrit pour guérir une identité personnelle et collective meurtrie.

Sa collaboration avec l'équipe de recherche des corps des disparus au combat offre un cadre au travail de deuil et à la transmutation de la mémoire. À ce moment-là, Kien sent « au fond de son cœur [qu'] il est sur cette terre pour accomplir un devoir divin sans nom. Une tâche sacrée et noble, mais secrète²⁵ ». Il écrit pour sauver l'âme des morts privés de funérailles ou de prières conformément à la tradition vietnamienne. Le prologue du roman livre les réflexions reliant le soldat à l'auteur dans lesquelles Kien met en lumière l'importance du travail de deuil qui transcende et transmue la violence. « Mais nous [écrivain et soldat] connaissons tous deux le chagrin, l'immense chagrin de la guerre. C'était un chagrin suprême, plus grand que la joie et au-delà de la souffrance. C'est grâce à notre chagrin que nous avons pu échapper à la guerre, échapper à la tuerie et au combat continuels, aux terribles conditions du champ de bataille et à la tristesse des hommes subissant la violence et l'inhumanité des théâtres de guerre²⁶ ».

La beauté véhiculée dans ce roman réside dans la prose poétique, canal d'expression de la vulnérabilité des morts non pleurés, de la solitude des âmes. Paradoxalement, à travers l'absence palpable de cohérence, d'unité, de vérité et de respect pour les paysages et la tradition sacrée, la beauté hante le roman. La présence mystique des âmes perdues, l'âme du paysage et des personnes brutalisées par la violence des Japonais, des Français et des Américains sont concentrées dans toute la deuxième partie du roman à partir de l'instant où le père de Kien brûle ses peintures. Il semble alors qu'à travers ces cendres, Kien accepte en lui la force d'écrire sur le chagrin privé de beauté qui la regagne grâce à l'écriture.

Ce roman non conventionnel de Bao Ninh offre une approche provocatrice invitant à imaginer un autre mode de pensée et de critique intellectuelle. L'auteur bouleverse totalement l'esprit linéaire et la structure narrative classique. Il instaure un dialogue ininterrompu entre le passé et le présent, entre les morts et les vivants, entre l'amour, les idéaux politiques, la loyauté des soldats et le coût de la guerre. À travers une jeune femme muette qui empêche l'auteur de brûler son manuscrit et se retrouve avec des feuilles volantes, Ninh transforme le silence et le chagrin causé par la guerre en expression créative. En mettant au premier plan la mémoire et le deuil, Ninh dérouté les conjectures sur le mode de pensée et la critique intellectuelle. La pensée honnête, la clairvoyance, l'acceptation et la protection de la vulnérabilité nous guident dans l'espace-seuil de la *possibilité*, un espace qui n'est pas exclusivement réservé aux romanciers et aux poètes.

L'incarnation d'une éthique de la *possibilité*

En mobilisant les capacités remarquables que sont l'imagination, la mémoire, le deuil, la beauté et une critique intellectuelle développée, les œuvres littéraires nous décillent les yeux sur les mondes visibles. Nous percevons ainsi l'importance de ces capacités imbriquées. J'ai déclaré que l'espace situé au seuil de la *possibilité* offrait le potentiel d'une transformation éthique. La façon dont nous utilisons l'imagination et la mémoire, expé-

rimentons la vulnérabilité et pleurons nos morts, apprécions la beauté et exerçons notre esprit critique contribue à déterminer un *éthos* c'est-à-dire des habitudes ou une manière d'être nécessaire permettant de vivre dans l'espace de la *possibilité*. Le caractère moral individuel et collectif procède du développement de ces aptitudes qui, en embrassant et en protégeant la liberté, la dignité et les droits de chaque personne (soi et l'Autre), donnent naissance à des communautés de *possibilité* qui préservent les vies de la précarité.

Sur le théâtre des conflits, les responsables de la construction de la paix vivent eux-mêmes dans l'espace situé au seuil de la *possibilité*, œuvrant à la transformation des hostilités. Dans l'exercice de leur fonction, ils apportent leur propre expérience et perception des influences visibles et invisibles véhiculées par les conflits et portées par les personnes touchées. Ils se trouvent probablement confrontés aux traditions, aux expériences et aux perceptions des êtres humains affectés par le conflit, différentes des leurs. En mettant à profit le concept de *possibilité* et les capacités, les bâtisseurs de la paix doivent discerner finement les problèmes apparents des problèmes sous-jacents du conflit. Pour cela, les acteurs de la paix comme les parties engagées dans le conflit doivent faire preuve d'une grande volonté pour examiner la face cachée du conflit, au-delà des clichés ou des justifications toutes faites. En suscitant chez les victimes les capacités permettant d'accéder à la *possibilité*, les constructeurs de la paix et les victimes elles-mêmes peuvent procéder au travail éthique d'exhumation, de rajeunissement et de transformation de la communauté. Idéalement, les responsables des missions de paix comprennent et étendent l'invitation à une vie poétique par le biais de l'espace de *possibilité*.

Tous les humanistes engagés dans la justice, la construction de la paix, les recherches sur la paix, les décisions politiques, l'enseignement et le discours public sur l'éthique peuvent appliquer ces aptitudes et leurs facultés critiques supérieures à la fois aux préoccupations et aux faits de la sphère économique, politique, religieuse, scientifique et sociale. Selon Latour, les objectifs politiques et les moyens mis en œuvre pour construire une communauté humaine inclusive méritent un examen aussi minutieux que le budget du Pentagone²⁷. Outre le droit de regard sur ce qui est proposé dans la sphère visible de la politique, des intérêts divergents et de la violence, la construction de la paix doit reposer nécessairement sur une pédagogie pour la *possibilité*. Une pédagogie pour la *possibilité* enseigne et développe les capacités de l'imagination, de la mémoire, du deuil, de la beauté et d'un mode de pensée créatif. Cette pédagogie requiert une intériorité réflexive et une interaction continue avec les capacités de *possibilité* présentes ou latentes en l'Autre et en la vie précaire même. En présentant la possibilité comme un espace-seuil propice à de nouveaux apprentissages et à une réorientation radicale des valeurs et des approches de construction de la paix, je préconise, en tant qu'arbitre des conflits politiques, religieux et culturels, des aptitudes plus complexes, plus exigeantes, plus favorables à la vie et plus fiables que la force et la violence, qui rendent toutes les vies précaires.

Notes

1. Lire par exemple LEVINAS, Emmanuel et KEARNEY, Richard, « Dialogue with Emmanuel Levinas » dans *Face to Face with Levinas*, Albany : SUNY Press, 1986. LEVINAS, *Totality and Infinity: An Essay on Exteriority*, trad. par Alphonso Lingis, Pittsburgh : Duquesne University Press, 1969, pp.187–203. LEVINAS, « Peace and Proximity », in *Basic Philosophical Writings*, éd. Adriaan T. Peperzak, Simon Critchley, Robert Bernasconi, Bloomington : Indiana University Press, 1996.
2. BUTLER, Judith, « Precarious Life » in *Precarious Life*, New York : Verso, 2004, p.151.
3. O'DONOHUE, John, *The Poetics of Possibility*, Dublin : Dublin Centre for the Study of Platonic Tradition, 2007, p. 20.
4. O'DONOHUE, *Poetics of Possibility*, p. 12.
5. WEIL, Simone, « Human personality », *Selected Essays 1934–1943*, Richard Rees, éd. et trad., London : Oxford University Press, 1962, p.10.
6. O'DONOHUE, *Poetics of Possibility*, p. 23.
7. LEDERACH, John Paul, *The Moral Imagination*, New York : Oxford University Press, 2005, p. 173.
8. O'DONOHUE, *Beauty*, New York : Harper Perennial, 2004, pp. 138–139.
9. O'DONOHUE, *Beauty*, p.145.
10. LEVINE, Stephen K., *Poiesis: The Language of Psychology and the Speech of the Soul*, London : Jessica Kingsley Publishers, 1997, p. 41.
11. VOLF, Miraslov, « Love's Memory: Redemptive Remembering », <http://www.ptsem.edu/lectures/>?, 2002, p. 1.
12. TODOROV, Tzvetan, « The Abuses of Memory », trad. par Mei Lin Chang, *Common Knowledge* 5, 1996, p. 8.
13. TODOROV, p. 14.
14. O'DONOHUE, *Beauty*, p. 45.
15. O'DONOHUE, *Beauty*, p. 9.
16. O'DONOHUE, *Beauty*, p. 23.
17. « Consequences of the War and Occupation of Iraq », Global Policy Forum, consulté le 21 janvier 2017, www.globalpolicy.org/humanitarian-issues-in-iraq/consequences-of-the-war-and-occupation-of-iraq.
18. LATOUR, Bruno, « Why Has Critique Run Out of Steam? From Matters of Fact to Matters of Concern », *Critical Inquiry*, hiver 2004, p. 225.
19. LATOUR, p. 248.
20. GUSTAFSON, Sandra « *Literature and Peace Studies* », University of Notre Dame, article non publié, 2013, p. 4.
21. Charte de l'Organisation des Nations Unies, Article 2 (4).
22. NINH, Bao, *The Sorrow of War*, New York : Riverhead Books, 1996, p. 31.
23. *Id*, pp.125–126.
24. *Id*, p.121.
25. *Id*, p. 50.
26. *Id*, p. 232.
27. LATOUR, p. 231.

Mesurer la sécurité

Comprendre la capacité étatique dans les pays producteurs de pétrole

DR. JOSEPH L. DERDZINSKI, PHD*

JACKSON PORRECA**

Comment mesurer la sécurité ? De toute évidence, la sécurité est une donnée empirique basée sur la perception et l'expérience, et se prête, par conséquent, difficilement à des comparaisons à grande échelle entre les états. Le présent article vise à modéliser les relations que les populations entretiennent avec l'état, et plus précisément la façon dont elles interagissent avec les organes étatiques auxquels la plupart des citoyens sont confrontés au quotidien : les acteurs de la sécurité publique.

Partant du principe que l'évaluation de la sûreté et de la sécurité est un concept à la fois simple (nombre de crimes, budgets, effectifs, etc.) et indéniablement difficile à mesurer au niveau interpersonnel, le présent article entend explorer l'espace compris entre les indices numériques de la sécurité et les anecdotes personnelles, dans le but ultime d'établir un modèle plus nuancé pour les états soumis à la concurrence en matière de ressources, et plus particulièrement les pays producteurs de pétrole d'Afrique de l'Ouest

*Dr. Joseph L. Derdzinski est professeur associé en sciences politiques et conseiller principal en développement international et gouvernance. Ses recherches et prestations de conseil sont axées sur l'étude des processus politiques dans les états post-autoritaires et sur la manière d'utiliser les institutions politiques pour réduire la violence. Il a participé aux missions d'observation électorale des scrutins sous haute tension de l'Égypte et de l'Afghanistan en 2014 et a réalisé, puis publié, une étude visant à aider le gouvernement ukrainien à développer une garde nationale responsable. Il enseigne la politique internationale, les politiques africaines, la politique étrangère des États-Unis et la politique comparée. Joseph L. Derdzinski a servi comme officier dans l'US Air Force, collaborant étroitement avec ses homologues des services de sécurité d'Europe du Nord. Il a également dirigé le premier détachement de sécurité militaire américain en Bosnie lors de la mise en œuvre des accords de paix de Dayton et travaillé avec les services de sécurité bosniaques dans la période de transition après le conflit.

**Jackson Porreca est titulaire d'un diplôme de sciences politiques et d'italien du Colorado College obtenu en 2014. Après ses études, il a travaillé à la faculté des sciences politiques où il a mené des recherches sur les questions de sécurité internationale centrée sur la capacité étatique et les problèmes de santé mondiale. Il a co-écrit un article revu par des pairs, publié dans la revue *Global Health Governance* et contribué à plusieurs autres projets de recherche. Il vit actuellement à Madison (Wisconsin) où il travaille comme rédacteur créatif pour un grand fabricant de bicyclettes.

Bien que le présent article ait été conçu sans connaissance du retentissement qu'a eu le commentaire de Francis Fukuyama « Qu'est-ce que la gouvernance ? » en 2013, son orientation générale est animée par le cadre conceptuel global de Fukuyama : comment mesure-t-on la gouvernance ? Et plus précisément, comment peut-on évaluer les institutions de sécurité publique pour mesurer la manière dont les citoyens perçoivent leur sécurité à l'égard des acteurs officiels ? Les habituels facteurs déterminants de la sécurité nationale, tels que budgets, effectifs, affaires pénales ouvertes et closes et autres indicateurs concrets peuvent donner un aperçu de la réalité quotidienne, mais ils ne peuvent en aucun cas saisir l'essence des expériences interpersonnelles des nombreuses personnes qui, dans les pays en développement, interagissent intensément avec les acteurs de la sécurité. Avec le ton sarcastique qui le caractérise, le blog Baobab de l'hebdomadaire *The Economist* décrit une telle rencontre avec la police routière de Freetown, en Sierra Leone :

Faire de la moto dans la capitale est source de conflits quasi quotidiens avec la police routière notoirement corrompue, qui tente d'obtenir des « amendes » pour un étrange éventail de délits. Récemment, deux agents de police ont contraint Baobab de s'arrêter sur le bord de la route. « Vous arpentez les rues en sous-vêtements », a déclaré gravement l'un d'eux. « Vous allez devoir nous suivre au poste ; vous aurez droit à une amende. » Considérant qu'il s'agissait d'une description mensongère de sa tenue — jeans, t-shirt, chaussures et casque — Baobab en a fait la remarque à l'agent ; les deux hommes ont poursuivi leur chemin¹.

Sans perdre de vue cette expérience, somme toute assez commune dans la majeure partie des pays en développement, que le présent article se penche sur les homicides, l'une des variables universellement utilisées par les vastes études existantes, pour les étudier d'un peu plus près et tester leur validité au Nigeria et en Côte d'Ivoire. Par ailleurs, la concurrence en matière de ressources est une source évidente de conflit, qui présente une menace existentielle non seulement pour l'état mais aussi pour les citoyens, et lie ainsi les individus à l'état². En étudiant la performance de l'état en matière de sécurité publique, et de gouvernance au sens plus large, le présent article cherche à cerner les principaux contributeurs de la capacité étatique dans le domaine de l'énergie.

Situation actuelle : les conflits intra-étatiques³

La littérature centrée sur l'explication des conflits intra-étatiques couvre tout l'éventail des concepts théoriques. Stephen D. Krasner affirme, par exemple, que du point de vue de l'économie politique, la volatilité des cours des produits de base peut apparaître comme un mécanisme de déstabilisation sociale et politique. Il constate que « les bouleversements économiques causés par la hausse brutale des prix peuvent entraîner un mécontentement politique local voire national [...] . L'insatisfaction due au déclin des services publics est généralement plus grande que la satisfaction résultant d'une amélioration inattendue⁴ ». La hausse des cours des denrées alimentaires, largement due à la sécheresse généralisée en Russie, alors associée à l'explosion des coûts de l'énergie, a vraisemblable-

ment été l'un des éléments déclencheurs du printemps arabe⁵. Il est probable que les inégalités économiques croissantes, l'incapacité manifeste de la population de se procurer des produits de base et la nature répressive (bien que faible) des gouvernements aient incité les forces sociales latentes à se rebeller contre l'état.

Les arguments qui appuient l'hypothèse d'une faiblesse étatique alliant une privation (relative) et un état d'ores et déjà anémié offrent un mobile et un prétexte à la violence politique, étayés par les résultats de nombreuses études de cas⁶. Se fondant sur un échantillon relativement riche, les études antérieures se sont penchées sur les cas les plus extrêmes d'états défailants. Cependant, cette notion qui renvoie à la transition « bloquée » qui caractérise la plupart des pays se concentre désormais sur les cas les plus fragiles et inclut les organisations exerçant des pouvoirs dévolus à l'état, sans en avoir la légitimité⁷. Le mystère consiste à savoir pourquoi certains pays font face à des situations de trouble et de violence internes tandis que d'autres jouissent d'une certaine paix intérieure.

Il ne fait aucun doute que l'aptitude de l'état à résoudre les conflits en combinant une bonne gouvernance et la capacité d'assurer la sécurité publique est l'un des principaux facteurs favorisant la paix sociale. Si tous les états font face à de multiples pressions issues des dynamiques sociales internes et de facteurs économiques et sécuritaires mondialisés, leur principale préoccupation n'en demeure pas moins la mise à disposition de biens publics et d'infrastructures. En ce qui concerne l'énergie, les pays en voie de développement souffrent (théoriquement) davantage des chocs énergétiques que les états dotés de systèmes politiques plus stables. L'argument de base consiste alors à dire que la capacité étatique est directement liée à l'aptitude des états à s'adapter à l'évolution des conditions économiques. Les états plus forts sont ainsi mieux à même de résister à un conflit intra-étatique. La capacité étatique contribue-t-elle donc, comme l'illustre la figure 1, à réduire ou à accroître l'influence des ressources énergétiques sur les conflits intra-étatiques ?

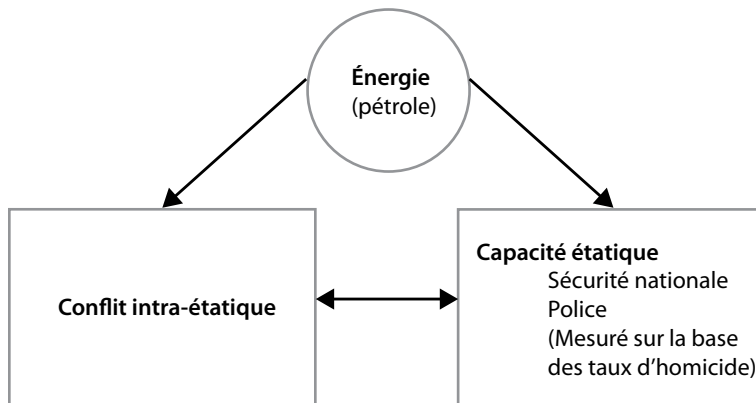


Figure 1 : Pétrole, conflit et sécurité nationale

Énergie et conflit. Tout comme d'autres aspects mondialisés, l'énergie et l'accès à l'énergie sont des questions de plus en plus politiques et économiques. Francis McGowan décrit cette évolution :

Domaine auparavant plutôt technique, géré dans une large mesure par les industries énergétiques et des fonctionnaires spécialisés, l'énergie est devenue une question lourde de conséquences diplomatiques et géopolitiques qui implique les leaders politiques dans des débats axés sur les implications stratégiques de la production, de l'approvisionnement et de la consommation énergétiques. [...] Compte tenu du rôle central de l'énergie dans la vie quotidienne, il n'est guère surprenant que les gouvernements s'efforcent de garantir les approvisionnements énergétiques. [...] Il est évident qu'il s'agit d'un aspect stratégique important [...] qui a conduit à considérer l'énergie comme une question fondamentalement « sécurisée⁸ ».

Toutefois, malgré les nombreuses recherches sur les transitions politiques, la démocratisation et la gouvernance⁹, rares sont les publications consacrées au lien entre les chocs énergétiques et la gouvernance dans les pays en développement, et plus précisément la capacité étatique en matière de sécurité. La relation entre l'insécurité et la libéralisation de l'état est bien établie, même si la question continue à faire l'objet d'études plus approfondies et plus détaillées. James D. Fearon et David Laitin ont défini bon nombre des fondements intellectuels actuels relatifs aux sources et aux effets de l'insécurité dans les états. Ils soutiennent que les principaux facteurs à l'origine des conflits internes ne sont pas liés à des différends d'ordre ethnique ou religieux, ni à des protestations plus vastes, « mais plutôt à des conditions propices à l'insurrection¹⁰ ». Ces dernières apparaissent généralement dans des états dotés de « gouvernements centraux faibles sur le plan financier, organisationnel et politique » qui augmentent la faisabilité et l'attractivité d'une insurrection en raison de la faiblesse des capacités de maintien de l'ordre.

Pour être plus précis, la capacité étatique en matière de sécurité est directement liée au revenu : la faiblesse du revenu par habitant a une incidence directe sur la capacité policière de l'état. Selon Fearon et Laitin, il existe une « relation en U entre la dépendance vis-à-vis du pétrole et le déclenchement d'une guerre civile, tandis qu'un haut revenu par habitant tend à être associé à une moindre violence¹¹ ». Pour compléter et affiner cette évaluation qualitative, les comparaisons qualitatives de Matthias Basedau et Jann Lay sur un échantillon plus restreint de pays exportateurs tributaires du pétrole révèlent que les pays riches en pétrole parviennent à la stabilité politique grâce à la redistribution, un dispositif de sécurité bien financé et sans doute efficace, des garanties de sécurité externes et des institutions étatiques compétentes¹². Toutefois, l'une des difficultés inhérentes à l'évaluation de la capacité étatique réside dans l'identification des variables aptes à fournir les indicateurs les plus solides.

La capacité étatique : définition et évaluation

Enclins à penser le monde de manière binaire, les professionnels et les universitaires appréhendent la capacité étatique selon deux catégories de gestion publique. Comme le souligne Nick Manning, le premier groupe considère que la capacité étatique peut être mesurée à la lumière de ce que produit l'état (extrants et résultats, notamment dans la santé et l'éducation). Robert Rotberg et Craig Boardman en font partie. Le second groupe,

qui inclut Fukuyama, soutient que ces mesures sont trop complexes pour différentes raisons et qu'il vaut mieux mesurer la capacité étatique en examinant le fonctionnement (en particulier les procédures administratives), la capacité (comprise comme l'aptitude à faire avancer les choses) et l'autonomie (comprise comme la protection de la microgestion politique) des gouvernements¹³. La thèse générale de Fukuyama repose sur l'idée qu'il existe une relation intrinsèque entre les procédures et les résultats, mais que les procédures l'emportent au final sur les résultats quand il s'agit de mesurer la gouvernance. Ainsi, « les mesures de résultats ne peuvent être aisément dissociées des mesures procédurales et normatives¹⁴ ». Selon ce raisonnement, un état autoritaire est susceptible de minimiser les activités criminelles quotidiennes mais au prix d'une gouvernance libérale. La plupart des individus « sont prêts à accepter une criminalité plus élevée en échange de procédures visant à protéger les droits individuels¹⁵ ».

Dans leur réponse à Fukuyama, Jordan Holt et Nick Manning affirment que dans sa théorie, si les mesures d'extrant et de résultat semblent éliminer l'incertitude conceptuelle et s'intéresser simplement à ce qui a été fait, elles risquent dans la pratique d'être problématiques pour trois raisons : 1) elles peuvent être altérées par des facteurs exogènes rendant la contribution de l'action publique difficile à isoler ; 2) les aspects qualitatifs sont difficiles à mesurer ; et 3) les questions de norme et de procédure (c'est-à-dire la manière dont l'extrant ou le résultat a été atteint) restent importantes, notamment dans les domaines politiques relatifs aux droits de l'homme et aux droits individuels¹⁶.

Il faut donc en conclure que les extrants ne sont pas une mesure valable de la capacité étatique. Que reste-t-il alors à celui qui souhaite mesurer la capacité étatique dans le domaine de la sécurité ? La sécurité étant une notion intrinsèquement personnelle, il est difficile, dans la pratique, de dissocier les procédures des résultats.

Mesurer la sécurité nationale

Bien qu'ils ne soient pas expressément axés sur la sécurité nationale et publique au sens large, les travaux de Cullen S. Hendrix sur les conflits civils fournissent des indications sur la relation entre la capacité étatique et la sécurité. Ce dernier affirme que, dans la littérature consacrée aux conflits civils et aux guerres, le regain d'intérêt pour la capacité étatique coïncide avec le glissement du débat des motifs (facteurs économiques ou sociaux, etc.) vers « l'opportunité politique qui influence les éventuelles décisions des rebelles de combattre », comme l'illustre l'œuvre de Charles Tilly qui « accorde à la capacité étatique une place centrale¹⁷ ».

Concernant la sécurité nationale, qui s'attache avant tout à prévenir les menaces existentielles, aussi bien internes qu'externes, pour l'état, l'analyse que fait Hendrix de la notion wébérienne de monopole étatique de la violence légitime ajoute qu'en termes de capacité militaire, pour le moins, « la capacité étatique peut être définie comme l'aptitude de l'état à prévenir ou repousser par la force les contestations de son autorité¹⁸ ». En outre, comme le soulignent Douglas M. Gibling et Steven V. Miller, « les agents de l'état construisent la capacité étatique et centralisent le pouvoir par la création d'institutions

militaires, la mise en place d'instruments de contrôle de l'activité sociale [...] tous soutenus par les structures fiscales instaurées par l'état¹⁹ ».

Pour Peter Alexander Albrecht et Lars Buur, « la sécurité et l'accès à la justice sont largement considérés comme des services essentiels, des éléments fondamentaux dans la promotion d'une bonne gouvernance, indispensables à la création d'un environnement sûr, aussi bien à l'échelle locale que nationale²⁰ ». Face à la pression exercée sur l'état par la concurrence en matière de ressources, ou plus précisément la pression exercée par la volonté d'avoir accès aux ressources, les organes de sécurité semblent être de bons indicateurs de la capacité étatique et de la sécurité nationale. Mesurer la notion de sécurité peut toutefois s'avérer d'une haute complexité. Une récente conférence néerlandaise a exposé ce défi :

Mesurer la sécurité dans des contextes fragiles est à la fois chargé d'un point de vue politique et délicat d'un point de vue opérationnel. L'aspect essentiel [...] réside dans le fait que mesurer la sécurité, tout comme la définir, l'assurer et la surveiller est un acte politique en soi. Autrement dit, il peut être configuré de sorte à servir des ambitions et des intérêts particuliers. Avant de débattre sur la manière de mesurer la sécurité, nous commençons par poser la question : à quelle fin ? Qui demande cette « preuve » de progrès et dans quel but l'information recueillie sera-t-elle utilisée²¹.

Hendrix soutient que de nombreux spécialistes du secteur voient dans la capacité répressive de l'état, c'est-à-dire l'armée et la police, un facteur décisif dans les conflits intra-étatiques. Ces derniers considèrent que les vastes dispositifs de sécurité (et l'armée en particulier) réduisent la probabilité qu'un conflit ne se déclenche, augmentent la probabilité de sa résolution et diminuent sa durée²². Dans le contexte de la sécurité de l'état — sécurité nationale et publique, l'armée est rarement examinée comme un indicateur de la capacité de l'état à résoudre les conflits intra-étatiques. Servant sans doute les efforts internationaux visant à privilégier la capacité militaire par rapport aux activités policières « inférieures » face au terrorisme mondialement connecté, l'armée est désormais chargée de combattre la violence interne, un rôle incompatible avec les bonnes pratiques théoriques relatives au rôle de l'armée et des forces de police. La sécurité publique demeure cependant un indicateur puissant aussi bien de la capacité sécuritaire que de l'attitude des populations à l'égard de la légitimité de l'état.

La sécurité publique/l'état de droit

Les termes relatifs à la sûreté et à la sécurité personnelles, sécurité publique, état de droit, ordre public, sécurité individuelle, sont tous axés sur le concept central qui considère la sécurité comme un bien public pouvant outrepasser tous les autres, aussi bien d'un point de vue individuel (bien sûr) qu'en tant qu'objectif premier de l'état. Les citoyens souhaitent vivre au quotidien avec une menace réduite de vol personnel, de blessure ou de mort, à tel point que la sécurité apparaît comme un indicateur majeur de la capacité étatique. D'après Robert I. Rotberg et Rachel M. Gisselquist, « les pays présentant un faible

taux de criminalité fournissent en matière de bien politique davantage de sûreté, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, que les états connaissant une criminalité endémique²³ ». Le concept qui sous-tend cette affirmation considère que la sécurité publique, en tant que sous-catégorie distincte de la sécurité de l'état, est étroitement liée à la capacité de résister aux pressions internes et externes. Il convient alors de s'interroger sur les données et approches permettant de mesurer la sécurité publique. Dans le vaste éventail de variables, le taux d'homicides apparaît comme le meilleur indicateur de la capacité de l'état à assurer la sécurité publique²⁴.

Tapio Lappi-Seppälä et Martti Lehti soutiennent que « les homicides sont le principal objet des études comparatives et historiques de criminologie depuis l'apparition des statistiques criminelles modernes [...] au dix-neuvième siècle [...] presque tous les homicides ont été répertoriés par les autorités, ce qui en fait un objet approprié pour les études de la criminalité, et notamment des tendances [...] Les fondateurs de la criminologie moderne [...] se sont particulièrement intéressés aux homicides²⁵ ». Rotberg et Gisselquist appuient leurs évaluations de la sécurité publique sur le taux de criminalité violente, et plus particulièrement sur le taux d'homicides national, tiré de l'indice de paix mondial (GPI) de l'EIU et des Enquêtes des Nations Unies sur les tendances de la criminalité et le fonctionnement des systèmes de justice²⁶. Dans l'un des récents rapports de police sans doute les plus influents sur la question, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime reconnaît la nature transcendante de l'homicide :

Outre le fait qu'elle a causé la mort de près d'un demi-million de personnes en 2012, cette forme de crime violent a un vaste impact sur la sécurité — et sur la perception de la sécurité — dans les sociétés [...] dans les pays qui sortent d'une situation de conflit, homicide et violence peuvent devenir des facteurs concomitants d'instabilité et d'insécurité [...] les interventions doivent non seulement régler le conflit, mais également la recrudescence des homicides résultant du crime organisé et de la violence interpersonnelle susceptibles de prospérer dans les situations où l'état de droit est affaibli²⁷.

Même si cette mesure est imparfaite, les homicides ont le mérite d'être reconnus par les professionnels et les universitaires comme un indicateur de la capacité étatique. La véritable mesure est obtenue avec la mise en contexte du taux d'homicide. Composée de nombreux états, l'Afrique permet une analyse plus approfondie dans le contexte national de chaque pays.

L'Afrique

Les états africains, récemment dotés d'une gouvernance indépendante, sont de toute évidence soumis à toutes formes de pression, y compris de nature énergétique. Pour ne pas s'éloigner de l'objet de la présente étude, il convient de constater que l'Afrique est sans doute impliquée dans une version moderne du « Grand Jeu », qui oppose cette fois la Chine et les États-Unis. Comme en témoigne l'intérêt militaire des États-Unis en Afrique (tel le Commandement des États-Unis pour l'Afrique), même si l'administration

Obama s'applique avant tout à réduire la violence motivée par des raisons politiques dans la droite ligne de la politique de l'administration Bush, il existe manifestement un profond désir de maintenir un flux de ressources énergétiques stable dans la région. Dans le cadre de sa stratégie régionale, l'administration Obama s'emploie à promouvoir la capacité intrinsèque des états africains à résoudre leurs problèmes internes. Conscients de l'intérêt des États-Unis, la Chine consacre une part de plus en plus importante de ses considérables ressources à la région²⁸.

On peut affirmer que l'Afrique définit les ressources énergétiques comme des « pots de miel », un facteur qui semble contribuer aux agressions intra-étatiques. Actuellement, le soi-disant État islamique démontre comment la monopolisation des ressources peut générer des flux de revenu pour les groupes d'insurgés. Différentes raisons peuvent pousser les acteurs politiques locaux à attaquer les infrastructures énergétiques (voir Michael Watts et la « pétro-violence »). Toutefois, les états africains sont exposés à différents degrés de violence. Une explication possible consiste à dire que le pétrole accroît le risque de conflit, mais que cette corrélation « dépend du contexte [...] les pays africains producteurs de pétrole ayant des niveaux d'exposition aux risques différents » qui dépendent de facteurs sociaux et politiques²⁹. Comprendre comment et pourquoi certains états résistent mieux que d'autres aux pressions et à la coercition est un élément central de la présente étude.

Le continent africain, Maghreb et Sahel inclus, présente une grande variété d'expériences dans la mise en place d'une gouvernance libérale fiable, et de grandes différences nationales concernant les réserves de ressources énergétiques exploitables. Ce que tous les pays africains ont cependant en commun, c'est que leur marché potentiel et la richesse de leur sous-sol ont attiré l'attention de la communauté internationale. Jonathan Holslag soutient que « malgré l'évolution des intérêts, des perceptions et des moyens, la Chine est et restera tributaire de la bonne volonté et de la collaboration des autres acteurs pour préserver ses intérêts économiques en Afrique [...] En fait, elle sera le principal garant du maintien de la paix, de la stabilité sociale, de la bonne gouvernance et du développement équitable dans les pays qui sont ses partenaires³⁰ ». Le meilleur moyen pour déterminer, parmi les nombreux facteurs nationaux et internationaux qui déterminent la vulnérabilité des états face à la pression, les conditions qui favorisent certains facteurs plutôt que d'autres, consiste à recourir aux études de cas.

La sélection des états et l'étude de cas

Si de nombreux états africains augmentent ou ont augmenté leur capacité énergétique, cette étude se propose de sélectionner plusieurs cas sur la base des caractéristiques particulières essentielles à l'analyse des effets de l'énergie sur la stabilité politique, la capacité étatique étant considérée comme la variable instrumentale. Les cas sont sélectionnés sur la base des critères suivants :

- 1) les états qui disposent de vastes réserves de ressources énergétiques et sont sujets à un important conflit interne ; ou

- 2) les états qui disposent de ressources énergétiques établies ou émergentes et connaissent ou ont connu une forme de conflit interne.

Le principe directeur suppose que l'extraction de pétrole représente à la fois un avantage et un risque potentiel pour la capacité étatique : ces ressources permettent de promouvoir les institutions étatiques, mais sont également des menaces potentielles pour l'état. Dans l'idéal, les cas étudiés doivent permettre d'examiner la question plus spécifique de l'impact éventuel du pétrole sur les institutions nationales de sécurité, et sur la police en particulier.

La difficulté est évidente, non seulement en raison de la dimension relativement fermée des activités policières, mais aussi des problèmes liés à une situation de conflit ou post-conflit. Une institution affirme que « l'environnement imprévisible du recueil de données qui caractérise la plupart des situations post-conflit oblige les professionnels à faire preuve de créativité et de compréhension dans l'élaboration des méthodes visant à mesurer les avancées en matière de sécurité³¹ ». De plus, comme le soulignent Lappi-Seppälä et Lehti, « les données concernant les états africains sont limitées. La plupart des pays ne disposent de données que pour une seule année (2008) ». Par ailleurs, « tous les pays africains affichent des écarts énormes et des taux généralement très élevés, à l'exception partielle de l'Afrique du Nord (de confession musulmane). Les taux les plus hauts se situent dans la fourchette 40 à 50 (Zambie, Côte d'Ivoire et Swaziland). La majorité des pays africains enregistrent des taux compris entre 15 et 30³² ».

Conformément aux bonnes pratiques de comparaison structurée, chaque cas décrit, après une brève introduction, la situation actuelle de la production pétrolière, y compris les facteurs contextuels liés à son extraction et à son impact sur les institutions. L'étude de la police nationale, de ses structures et de ses pratiques, s'appuie ensuite sur les homicides et taux d'homicide. Une évaluation initiale complète chaque cas. Sur la base des critères de sélection susmentionnés, le Nigeria et la Côte d'Ivoire semblent permettre de décrire le lien entre pétrole, conflit et capacité étatique.

La police du Nigeria : évaluation de performance

Pays le plus peuplé d'Afrique et contributeur majeur sur les marchés pétroliers mondiaux, le Nigeria suscite de vives préoccupations en raison de son instabilité croissante. Si les défis sécuritaires que l'État affronte depuis plusieurs années sont multiples, les forces de sécurité du Nigeria ont incontestablement eu des difficultés à y faire face efficacement et se sont sans doute éloignées de la population nigériane, contribuant ainsi à la généralisation du chaos et à l'érosion de l'état de droit. La présente partie examine la performance de la police nigériane face aux multiples menaces : piraterie dans le Golfe de Guinée, troubles dans le delta du Niger riche en pétrole et, peut-être plus désastreux encore, tensions croissantes entre les populations chrétiennes et musulmanes, exacerbées par la violente campagne actuelle de lutte contre le groupe islamique Boko Haram dans le nord du pays en proie à des troubles.

La constitution nigériane indique explicitement qu'assurer la sécurité nationale est une responsabilité essentielle de l'État, précisant que « la sécurité et le bien-être de la population (du Nigeria) doivent être l'objectif premier du gouvernement³³ ». Afin d'évaluer dans quelle mesure l'appareil sécuritaire du Nigeria répond à cette obligation constitutionnelle, le présent cas examine le niveau de menace auquel est confronté le pays et la relation entre la production de pétrole et l'insécurité. Enfin, il étudie la structure de la police nationale et sa capacité à maintenir efficacement l'état de droit face aux multiples menaces, accordant une attention particulière à sa relation avec la population nigériane et à la manière dont cette dernière perçoit les forces de sécurité.

La production pétrolière

Face à l'extrême fluctuation des cours mondiaux du pétrole (constamment en recul ces derniers temps) et à l'instabilité croissante de nombreuses régions productrices majeures, il n'a jamais été aussi pertinent d'examiner la corrélation entre la sécurité humaine et les ressources en hydrocarbures. Le Nigeria est le plus grand pays producteur de pétrole d'Afrique, mais sa capacité à maintenir sa production a été entravée au cours des dernières années par des menaces croissantes contre la sécurité dans sa principale zone de production, le delta du Niger. Dans cette région, les forces locales cherchent à accaparer une plus grande part de la richesse pétrolière par de fréquentes attaques contre les infrastructures, avec des conséquences désastreuses sur la production globale et sur les relations du Nigeria avec les compagnies pétrolières internationales auxquelles le pays est associé pour l'extraction. Le pétrole demeure néanmoins le pilier de l'économie nigériane et son lien avec la sécurité nationale pourrait devenir un problème encore plus urgent au vu de la récente baisse massive des cours mondiaux du pétrole³⁴.

En dépit de ces challenges, le Nigeria continue à produire de grandes quantités de pétrole. En 2013 (date des données les plus récentes), le pays a produit 2.371.510 barils par jour, soit une part considérable de la production africaine totale qui s'élevait à 9.958.000 barils par jour. L'essentiel de cette production est raffiné et exporté sur les marchés mondiaux, le Nigeria n'ayant consommé que 302 000 barils par jour en 2013. Le Fond monétaire international estime qu'en 2012 le pétrole et le gaz naturel ont généré 96 pour cent du revenu total des exportations du Nigeria³⁵. En 2014, la valeur des exportations d'hydrocarbures s'élevait à 95.118.000 dollars US, à l'évidence une importante source de revenu pour un gouvernement peinant à assurer la sécurité matérielle de sa population³⁶. Dans cette optique, les conséquences de la chute brutale des prix du pétrole sur la capacité de l'État nigérian à maintenir l'état de droit, d'autant plus que le conflit interne qui sévit dans le sud du pays est en grande partie alimenté par les populations convaincues de ne pas percevoir une partie équitable de la richesse générée par les revenus du pétrole, sont préoccupantes.

Les troubles sociaux liés au pétrole représentant déjà un problème majeur pour le Nigeria quand les marchés mondiaux sont favorables aux pays producteurs, ces tensions ne feront que s'aggraver à mesure que déclinera la valeur de ces ressources et qu'augmen-

tera la détresse des populations. Comme le souligne un rapport récent, « les troubles qui agitent le delta du Niger résultent de la conviction bien ancrée des tribus minoritaires de la région que les compagnies pétrolières ont pactisé pendant plusieurs décennies avec de cupides responsables politiques nigériens pour extraire des milliards de dollars de pétrole à leur propre profit, au détriment du milieu local et des moyens de subsistance qu'il assurait³⁷ ». Les actes de piraterie ont également explosé dans le golfe de Guinée depuis 2000, donnant lieu à la résolution 2018 du Conseil de sécurité de l'ONU en 2011, qui exhorte les états du golfe à prendre des mesures efficaces pour y remédier. Le Nigeria a réagi à ces défis par la mise en place de mesures coercitives directes contre les groupes militants et les organisations criminelles perturbant l'industrie pétrolière du pays, ainsi que d'un programme visant à « acheter » les insurgés. Ce projet s'est soldé par un échec cuisant parce qu'il n'est pas parvenu à traiter les causes profondes du militantisme dans le delta du Niger et dans le golfe de Guinée et parce que les ressources financières et militaires nationales ont été transférées dans le nord du pays où l'État est engagé dans une lutte acerbée contre Boko Haram³⁸.

Les homicides

Si l'éventail des enjeux sécuritaires qui menacent le Nigeria s'étend des infractions contre la propriété à l'insurrection totale, l'examen du taux d'homicide national est probablement mieux à même d'établir une image précise de la menace quotidienne qui pèse sur la vie des Nigériens. D'après l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime, le taux d'homicide du Nigeria était, entre 2010 et 2014, de 20 homicides pour 100 000 habitants³⁹. Ce taux est sensiblement plus élevé que celui du continent africain dans son ensemble, qui s'élève à 12,5 morts pour 100 000 habitants. Ce taux étant pratiquement le double du taux mondial, qui est de 6,2 décès pour 100 000 habitants, il est évident que le risque d'être victime d'un homicide au Nigeria est particulièrement élevé comparé à la moyenne mondiale, presque quatre fois supérieur⁴⁰.

Si ces morts sont à mettre au compte d'un grand nombre de crimes et conflits, il est clair que les services de sécurité nigériens ne parviennent pas à assurer un minimum de sécurité aux habitants du pays. L'étude plus approfondie de la structure et de la performance de la police nationale éclaire davantage cette question.

La police

Bien que le Nigeria soit un pays extrêmement divers dont l'unité repose sur le partage des pouvoirs entre le nord largement musulman et le sud essentiellement chrétien, la structure du maintien de l'ordre dans le pays ne reflète pas cette diversité. Si le gouvernement fédéral a décentralisé une grande partie des pouvoirs vers les gouvernements régionaux suite à l'indépendance accordée par la Grande-Bretagne en 1960, les services de police nationaux demeurent centralisés au sein d'une force unique, la *Nigeria Police Force (NPF)*, née suite à l'intégration des forces locales en 1972. Un vestige direct de la police

coloniale chargée de protéger les intérêts coloniaux par la soumission des communautés indigènes ; corruption, répression et utilisation excessive de la force sont depuis longtemps des aspects caractéristiques de cette organisation⁴¹.

La NPF a, en effet, largement contribué à l'envolée du taux d'homicide du Nigeria, par ses exécutions extrajudiciaires et le recours à une force excessive et meurtrière pour appréhender les suspects et contrôler les foules de manifestants. Dans le cadre de la lutte contre Boko Haram, la NPF s'est entendue avec l'armée pour commettre de multiples exécutions sommaires, lancer des assauts, pratiquer la torture et autres abus. La situation s'est à tel point détériorée que la force opérationnelle commune chargée de soumettre et de détruire Boko Haram a dû être dissoute en août 2013 suite aux récits d'abus et de violence excessifs de la part des autorités⁴².

Si ces abus directs sont la preuve concrète de la nature pernicieuse d'une bonne part des activités policières du Nigeria, la violence ouverte n'est pas le seul facteur ayant un effet négatif sur la manière dont les Nigériens perçoivent leur police. Un récent rapport résume durement la situation : « Il n'est pas exagéré de dire que la corruption a détruit l'image et l'intégrité de la police nigériane aux yeux de la population du pays. De manière générale, le comportement de la police nigériane est loin d'être bienveillant et le maintien de l'ordre peut difficilement être qualifié de positif car la corruption est ancrée dans le système⁴³ ». L'impression que la police n'agit pas dans le but de protéger et de servir tous les habitants du Nigeria est forte dans cette société ethniquement et religieusement divisée. Même quand les agents de sécurité ont les moyens de combattre efficacement les criminels, ce qui est loin d'être toujours le cas, ils utilisent souvent ces ressources au profit de leurs intérêts personnels et de ceux de leur ethnie, sapant ainsi les efforts du gouvernement pour assurer la sécurité de l'ensemble de la population⁴⁴.

Pour profiter de sa vaste richesse matérielle, le Nigeria doit renforcer sa capacité à assurer la sécurité individuelle et à garantir la cohésion nationale. Si les problèmes structurels de la NPF (financement insuffisant, formation déficiente et manque de moralité) ne sont pas résolus, la situation sécuritaire du pays risque de continuer à se détériorer. Tant que la population nigériane se méfiera des autorités et les percevra comme des acteurs préoccupés par leurs intérêts personnels plutôt que comme les garants du bien-être social, le conflit ethnique et les rivalités liées aux ressources nationales continueront à dominer la politique du Nigeria.

La côte d'Ivoire: la forte confusion post-autoritaire/post-conflit

Ce petit état côtier d'Afrique de l'Ouest, autrefois l'un des pays les plus économiquement prospères de la région, sort (peut-être) seulement du conflit consécutif aux élections de 2010, qui étaient censées sceller l'abandon de l'ancien régime et réconcilier une société divisée. La Côte d'Ivoire a bâti son économie sur la monoculture du cacao, s'élevant grâce à l'intervention massive de l'État au rang de premier producteur mondial. Ceci dit, outre les préoccupations évidentes et justifiées concernant la dépendance excessive à l'égard d'un seul produit, d'autres difficultés d'ordre social ont fait leur apparition. Comme

le souligne Matthew I. Mitchell, les efforts de l'État pour promouvoir la culture du cacao et du café par une politique d'immigration libérale ont sans aucun doute « contribué à créer un marché d'exportation agricole de premier plan⁴⁵ ». Toutefois, si le succès économique de cette stratégie d'immigration est indéniable, son « coût politique a été énorme, l'État ivoirien n'étant pas parvenu à développer ces secteurs dans un environnement socio-politique pacifique et viable⁴⁶ ». C'est dans ce contexte de trouble que s'est opérée la dissolution de la Côte d'Ivoire.

Pour éviter de répéter les excellentes descriptions du conflit⁴⁷, nous nous contentons de signaler que le coup d'État perpétré en 1999 contre le successeur de l'état à parti unique de Félix Houphouët-Boigny, le coup d'État (manqué) de 2002 et la rébellion témoignent de la fragilité actuelle d'un régime autrefois puissant. Parfaite illustration du pouvoir personnel, les décennies charnières entre le vingtième et le vingt-et-unième siècle ont laissé à la Côte d'Ivoire des structures institutionnelles légales-rationnelles difficilement reconnaissables. Censées promouvoir la stabilité et la réconciliation, les élections présidentielles de 2010 ont au contraire débouché sur une lutte ouverte entre les partisans de Laurent Gbagbo (président depuis 2000) et le président élu Alasance Ouattara, considéré par la communauté internationale comme le dirigeant légitimement élu. C'est dans ce contexte post-conflit avec ses problèmes sécuritaires connexes (démobilisation et réintégration des combattants, réforme du secteur de la sécurité, réconciliation, etc.) qu'est apparue une police ivoirienne que l'on peut considérer, avec beaucoup d'optimisme, comme « en développement ».

Le pétrole

La Côte d'Ivoire est mondialement connue pour sa réussite dans les cultures destinées à la consommation mondiale et ses réserves de pétrole et de gaz qui la placent incontestablement parmi les pays de moyenne capacité, même si sa production a sensiblement été affectée par les conflits internes. Selon les dernières estimations de l'Agence d'Information sur l'Énergie (EIA) des États-Unis, la production totale de pétrole se serait élevée à 37 650 barils par jour en 2014, en légère baisse par rapport aux 38 560 barils par jour de 2013, ce qui place la Côte d'Ivoire au 65e rang mondial. En réalité, l'extraction pétrolière est en recul depuis 2010, année où elle a enregistré une baisse de 21% par rapport à l'année précédente⁴⁸. Toutefois, l'exploration et la découverte de gisements devraient permettre à la Côte d'Ivoire de multiplier sa capacité par sept au cours des prochaines années.

La Côte d'Ivoire entend accroître radicalement ses recettes publiques en s'appuyant sur l'intérêt croissant des entreprises internationales pour la côte occidentale de l'Afrique, suite à la découverte de gisements pétroliers au Ghana en 2007. Les récentes découvertes de firmes françaises, américaines et britanniques résultant en partie de ces forages exploratoires pourraient permettre de faire passer la production nationale de pétrole à 200 000 barils par jour dans les cinq prochaines années. De plus, la Côte d'Ivoire a signé quatorze nouveaux contrats depuis la fin du conflit⁴⁹.

En Côte d'Ivoire, la production pétrolière ne respecte toujours pas les règles de transparence internationales. L'ONU estime que la gestion des revenus de l'industrie pétrolière demeure opaque. La conclusion du rapport 2008 de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives, par exemple, signale des incohérences majeures, démontrant que les versements effectués à l'État par la Société Nationale d'Opérations Pétrolières de la Côte d'Ivoire (PETROCI) n'ont pas été déclarés par la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique, un service du ministère de l'Économie et des Finances⁵⁰. L'ONU indique par ailleurs que « le Groupe a confirmé en s'appuyant sur de multiples sources fiables que le processus d'appel d'offres et d'attribution des contrats de PETROCI demeure opaque et comporte ainsi un haut risque de détournement⁵¹ ».

La production de pétrole continue, par conséquent, à représenter une part relativement faible de l'économie ivoirienne, bien que la situation soit amenée à changer, même avec un cours inférieur à 50 dollars le baril début 2015. Au vu des violences déclenchées par la culture du cacao, il est possible, et même probable, que les risques de violence augmentent à mesure que le pétrole deviendra de plus en plus lucratif.

Les homicides en Côte d'Ivoire

On peut raisonnablement qualifier la Côte d'Ivoire d'environnement de sécurité individuelle déstabilisant pour le citoyen moyen. Privé de la violence généralisée qui sévissait il y a encore quelques années, une forme de violence davantage axée sur le profit (et non politisée) se répand dans une grande partie du pays, des zones rurales à la capitale. Les acteurs non-gouvernementaux n'en sont toutefois pas les seuls auteurs, de nombreux représentants de l'État étant à l'origine d'une impression de menace universelle. Le ministère américain des Affaires étrangères qualifie, en effet, la Côte d'Ivoire, de pays « critique » en matière de crimes, incluant « crimes avec violence, braquages de véhicule, cambriolages armés de résidences privées, attaques à main armée dans les rues et vols de voiture », qui n'ont pas épargné le personnel de l'ambassade des États-Unis⁵². Dans un tel environnement, les homicides sont un indice intéressant, révélateur du taux de criminalité global, bien qu'incontestablement riche en problèmes à définir précisément.

Tableau 1. Taux d'homicides — Côte d'Ivoire

Source (Période considérée)	Taux
OMS (2012)	13,6/100 000
Lappi-Seppälä et Lehti (2008)	56,9/100 000

Le nombre d'homicides répertoriés varie en fonction de la source (tableau 1). Dans le cadre de sa mission d'information sur la santé publique, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) répertorie pour 2012 un taux d'homicide de 13,6 pour 100 000 citoyens, soit un total de 2 691 homicides. Ce chiffre est notable car il s'agit de la seule année répertoriée dans leur base de données depuis 2001⁵³. Il est intéressant de noter que Lappi-

Seppälä et Lehti, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et le ministère américain des Affaires étrangères citent, dans leur dernier rapport, un taux d'homicide de 56,9/100 000 basé sur les données de l'OMS, alors que ce chiffre n'apparaît pas dans le rapport de l'OMS. En deux mots, on ne peut affirmer que la publication des homicides soit universellement acceptée.

La police ivoirienne

La structure sécuritaire de la Côte d'Ivoire est en apparence conforme aux normes internationales (sans doute occidentales) : une armée disposant de forces terrestres et navales, ainsi qu'une police nationale chargée du maintien de l'ordre et de la sécurité publique. Toutefois, la structure « moderne » de l'appareil sécuritaire ivoirien donne, tout comme l'organisation post-conflit de nombreux états, une fausse idée de la réalité. Malgré l'absence de guerre civile, le pays peine à mettre en place une police civile responsable et entièrement professionnalisée.

La lenteur des réformes

Désarmement, démobilisation et réintégration sont des défis de taille dans les environnements les plus favorables, ce que la Côte d'Ivoire n'est plus depuis plusieurs années. Minés par la corruption, la violence criminelle interne et la dissension sociale, le gouvernement ivoirien et les acteurs internationaux ont eu des difficultés à engager des réformes substantielles.

Dans une récente estimation, Human Rights Watch constate la lenteur des réformes du secteur de la sécurité (SSR) et du désarmement des anciens combattants des derniers conflits, dont le nombre est estimé à 74 000⁵⁴. Selon l'ONU, le gouvernement ivoirien avait en juin 2013 désarmé et démobilisé environ 6 000 anciens combattants, même si nombre d'entre eux restent de violents criminels ou protestent contre la lenteur des programmes de réinsertion⁵⁵. Ces criminels représentent un défi particulier pour la police, notamment dans les zones rurales. Selon un rapport ultérieur sur les droits de l'homme, « les criminels armés sévissent en toute impunité dans le nord du pays, apparemment sans peur des interventions, arrestations et poursuites de la part des forces de sécurité. Comme l'explique un producteur de cacao cambriolé lors d'une attaque, « le cambriolage a duré une heure — ils ont pris leur temps. J'ai entendu l'un d'entre eux dire, 'nous avons fini pour aujourd'hui ! Vos forces peuvent venir maintenant !' »

Certains de ces problèmes sont à mettre au compte d'un accès limité aux ressources, d'une part, et de la professionnalisation en cours, d'autre part. La police manque d'équipements modernes : outils de communication, armes et véhicules, ce qui entrave cruellement sa capacité de lutter contre les actes criminels. Les postes de gendarmerie (inspirés du modèle français) et de police civile situés en dehors de la capitale disposent souvent d'un seul véhicule pour l'ensemble du personnel. Certains sont contraints de recevoir les appels d'urgence sur leur téléphone portable⁵⁶.

La corruption endémique caractérise une bonne partie de la police ivoirienne actuelle (et pour être honnête, une grande part des activités policières du pays). D'après certaines informations, les forces de sécurité procèdent à des arrestations et des détentions arbitraires, et traitent les détenus de manière cruelle et inhumaine⁵⁷. Les postes de contrôle mis en place pour lutter contre les criminels sont souvent utilisés pour extorquer de l'argent aux voyageurs, et même si le gouvernement tente occasionnellement de réduire cette forme d'extorsion en arrêtant les responsables, cette pratique est largement répandue⁵⁸.

La Côte d'Ivoire fait actuellement face aux vents contraires du développement post-autoritaire et post-conflit ainsi qu'à la perspective de renaître comme un modèle de gouvernance et de croissance en Afrique de l'Ouest. Sans une sérieuse introspection et la volonté de mettre en place une bonne gouvernance, et plus particulièrement le maintien de l'ordre, la Côte d'Ivoire aura du mal à assurer son succès.

Analyse et conclusions

Ces deux cas démontrent que le taux d'homicide peut fournir des informations sur la capacité policière comme indicateur de la capacité étatique. Dans les deux cas, les taux d'homicide supérieurs à la moyenne sont associés au dysfonctionnement perçu de la police, même si le manque de données fondées (parlant pour elles-mêmes) jette le doute sur l'efficacité des données relatives aux homicides dans la définition d'indicateurs précis. Les conclusions plus spécifiques révèlent les points suivants :

La faiblesse de l'appareil de sécurité. Les observations récentes de Robert-Okah et Wali, dans leur étude consacrée au Nigeria, s'appliquent aussi bien au Nigeria qu'à la Côte d'Ivoire. Ils affirment, en effet, que la faiblesse du système de sécurité « est due à l'équipement inapproprié des forces de sécurité [...] ainsi qu'à la mauvaise attitude du personnel de sécurité [...], certains agents étant influencés par leur sentiment ethnique, religieux ou communautaire. Ceci se traduit par le sabotage des efforts gouvernementaux par les citoyens qui soutiennent et alimentent l'insécurité, permettant aux criminels d'échapper à la justice⁵⁹ ». Le manque de matériels ne se limite pas aux armes, il touche également les véhicules, le carburant, la gestion de l'information et les équipements de communication, entre autres.

Le pétrole. Le lien entre le pétrole et la capacité étatique ne semble pas établi, à ce stade tout au moins. La présente étude visait à catégoriser les pays producteurs de pétrole en fonction de leurs niveaux de production ou de leur capacité de production estimée à moyen terme. La Côte d'Ivoire, producteur de capacité faible à moyenne (avec un fort potentiel de croissance), et le Nigeria, premier producteur d'Afrique, s'avèrent incapables de s'appuyer sur leur richesse pétrolière respective pour améliorer leur sécurité intérieure. Les faits ne confirment dans aucun des deux cas que le pétrole peut être considéré comme une variable nationale augmentant le potentiel de violence, mais la richesse pétrolière n'améliore pas non plus la capacité de l'état à résorber la violence quotidienne ou la violence identitaire plus régionale.

Les homicides *comme indicateur de la capacité institutionnelle*. Aucun des deux cas ne peut être considéré comme ce que l'on définit généralement comme un état défaillant (compte tenu du fait que ce terme a été simplifié dans la pratique), la faiblesse de la capacité institutionnelle est toutefois manifeste. Dans les deux cas, le taux national d'homicide (bien supérieur à la moyenne mondiale) révèle des lacunes dans la capacité institutionnelle de la police, qui est à son tour un baromètre de la capacité institutionnelle. Cependant, la question de la fiabilité des données (particulièrement prononcée en Côte d'Ivoire) ne permet pas de tirer des conclusions plus précises. Dans le cas du Nigeria, « les fondements [...] très instables ont entraîné la détérioration de la gouvernance étatique et de la responsabilité démocratique, paralysant ainsi l'ensemble des contraintes existantes, y compris les règles formelles et légitimes [...] au Nigeria, l'état d'insécurité est lié à l'échec du gouvernement⁶⁰. Ce « paradoxe de l'abondance », qui désigne un pays très riche dont la population est très pauvre, entraîne l'insécurité des personnes et des biens⁶¹.

L'analyse que fait Murphy de l'interaction entre la production de pétrole et l'incapacité étatique en dehors des institutions indispensables à la production de pétrole s'applique dans une certaine mesure aux deux cas :

Le système international actuel qui fait de la reconnaissance internationale — et non la légitimité ou la fonctionnalité intérieure — la clé de voûte de l'autorité de l'état profite aux producteurs de pétrole dysfonctionnels dans le monde en développement. Certaines enclaves bénéfiques aux consommateurs de pétrole - et aux élites nationales qui facilitent la légitimation internationale et en profitent - fonctionnent assez bien. Elles incluent les champs pétroliers et gaziers, les terminaux d'exportation, les activités liées au transport du pétrole et les infrastructures offshore autour desquels il est possible de tracer des périmètres défensifs⁶².

Les effets sur l'instabilité régionale. L'ultime question est liée à la capacité de l'état à résister aux pressions internes combinées à la concurrence en matière de ressources. Dans ces deux cas, les états sont confrontés à une instabilité intérieure, qui n'est pas une conséquence directe de la production de pétrole mais plutôt le symptôme de dysfonctionnements sociaux, politiques et économiques plus vastes. Les réformes de la police contribueront peut-être à limiter certains des problèmes liés à la criminalité et à sa prévention, mais leur effet ne pourra être que temporaire tant que ne seront pas résolus les enjeux généraux tels que la croissance économique et la gouvernance. Tant que ces questions ne sont pas définitivement réglées, peut-être grâce aux revenus dérivés des ressources, l'instabilité régionale émanant du Nigeria et de la Côte d'Ivoire risque de perdurer.

Notes

1. « Corruption in Sierra Leone: Dodging the Traffic Police », *Economist*, 19 juillet 2013, www.economist.com/blogs/baobab/2013/07/corruption-sierra-leone.

2. Comme mentionné dans GIBLER, Douglas M., et MILLER, Steven V. « External Territorial Threat, State Capacity, and Civil War », *Journal of Peace Research* 51, no. 5, septembre 2014, p. 634.

3. Les paragraphes de cette section sont un condensé révisé de PRICE-SMITH, Andrew, DORFF, Robin, et DERDZINSKI, Joseph, « Energy and State Capacity: Implications for Instability and Conflict in East Asia and Africa », document de travail, 2015.
4. KRASNER, Stephen D., *Defending the National Interest: Raw Materials Investments and U.S. Foreign Policy*, Princeton : Princeton University Press, 1978, p. 40.
5. JOHNSTONE, Sara, et MAZO, Jeffrey, « Global Warming and the Arab Spring », *Survival* 53, no. 2, avril-mai 2011, pp. 11-17.
6. Voir, par exemple, KAHL, Fredrik, 2008, et DIXON, Homer, 1999.
7. Bien que la comparaison directe soit assez sommaire, l'organisation Freedom House affirme dans son rapport 2015 que 54 pour cent des 195 états du globe sont « partiellement libres » ou « non libres », ce qui est lié au manque de légitimité fondé dans l'ordre libéral et, dans une moindre mesure, à la faiblesse de l'état. Voir DORFF, Robert H., « Responding to the Failed State: The Need for Strategy », *Small Wars and Insurgencies* 10, no. 3, hiver 1999, pp. 62-81.
8. MCGOWAN, Francis, « Putting Energy Insecurity into Historical Context: European Responses to the Energy Crises of the 1970s and 2000s », *Geopolitics* 16, no. 3, 5 août 2011, p. 487.
9. FEARON, James D., et LAITIN, David D., « Ethnicity, Insurgency, and Civil War », *American Political Science Review* 97, no. 1, février 2003, pp. 75-76.
10. *Id.*, p. 75.
11. BASEDAU, Matthias, et LAY, Jann, « Resource Curse or Rentier Peace? The Ambiguous Effects of Oil Wealth and Oil Dependence on Violent Conflict », *Journal of Peace Research* 46, no. 6, novembre 2009, p. 757.
12. L'essentiel de ce paragraphe est tiré de PRICE-SMITH, DORFF, et DERDZINSKI, pp. 8-9.
13. MANNING, Nick, « How Can We Measure State Capacity? Do You Start Upstream or Downstream? », *The World Bank* (blog), 23 juin 2014, <http://blogs.worldbank.org/governance>.
14. FUKUYAMA, Francis, « What Is Governance? » *Governance* 26, no. 3, juillet 2013, p. 356.
15. *Id.*
16. HOLT, Jordan, et MANNING, Nick, « Fukuyama Is Right about Measuring State Quality: Now What? » *Governance* 27, no. 4, octobre 2014, p. 718.
17. HENDRIX, Cullen S., « Measuring State Capacity: Theoretical and Empirical Implications for the Study of Civil Conflict », *Journal of Peace Research* 47, no. 3, 18 mai 2010, p. 273.
18. *Id.*, p. 274.
19. GIBLER et MILLER, « External Territorial Threat », p. 635.
20. ALBRECHT, Peter, et BUUR, Lars, « An Uneasy Marriage: Non-state Actors and Police Reform », *Policing and Society* 19, no. 4, 9 décembre 2009, pp. 396-97.
21. Extrait du site de la conférence du 14 novembre 2014, « *Measuring Security Progress: Politics, Challenges and Solutions* », consultable à l'adresse : www.kpsrl.org/calendar/calendar-event/t/measuring-security-progress-politics-challenges-and-solutions.
22. HENDRIX, « Measuring State Capacity », p. 274.
23. ROTBERG, Robert I., et GISSELQUIST, Rachel M., *Strengthening African Governance: The Index of African Governance*, Cambridge, MA : World Peace Foundation, 2009, p. 45.
24. Indicateur destiné à des approches à plus grande échelle, l'Indice Ibrahim de la gouvernance africaine (IIAG) élargit le champ d'investigation de la sécurité publique en prenant en compte des variables telles que la terreur politique, les troubles sociaux, les crimes violents et les services de police. Consultable sur www.moibrahimfoundation.org/interact.
25. LAPPI-SEPPÄLÄ, Tapio, et LEHTI, Martti, « Cross-Comparative Perspectives on Global Homicide Trends », *Crime and Justice*, décembre 2014, sl.
26. ROTBERG et GISSELQUIST, « *Strengthening African Governance* », p. 46.
27. United Nations Office on Drugs and Crime, « Regional Homicide Profile: Africa », *UNODC Homicide Statistics 2013*, 2 février 2015, p. 5, www.unodc.org/documents/gsh/pdfs/2014_GLOBAL_HOMICIDE_BOOK_web.pdf.

28. Pour une étude approfondie des politiques de sécurité chinoises en Afrique, voir, par exemple, HOLSLAG, Jonathan, « China's New Security Strategy for Africa », *Parameters*, été 2009, pp. 23–37.

29. Voir LE BILLON, Philippe, « Oil and Armed Conflicts in Africa », *African Geographical Review* 29, no. 1, juin 2010, pp. 63–90.

30. HOLSLAG, « China's New Security », p. 36.

31. Clingendael, Netherlands Institute of International Relations, « *Measuring Security Progress: Politics, Challenges and Solutions* », 20 novembre 2014, www.clingendael.nl/publication/measuring-security-progress-politics-challenges-and-solutions.

32. LAPPI-SEPPÄLÄ et LEHTI, « Cross-Comparative Perspectives », sl.

33. ROBERT-OKAH I. et WALI W., « Insecurity in Nigeria: Implications for Sustainable National Development in Nigeria », *International Journal of Academic Research* partie B 6, no. 4, juillet 2014, pp. 242–250.

34. US Energy Information Administration, Independent Statistics and Analysis, « Nigeria-Country Analysis », 30 mai 2013, sl.

35. US Energy Information Administration, « Nigeria-Country Analysis », sl.

36. Organization for Petroleum Exporting Countries, « *Nigeria* », 1er février 2015, www.opec.org/opec_web/en/.

37. MURPHY, Martin N., « Africa's Leaking Wound », *US Naval Institute Proceedings* 139, no. 4, mars 2013, pp. 36–41.

38. *Id.*

39. World Bank/United Nations Office on Drugs and Crime, « *Intentional Homicides (per 100,000 people)* », World Bank Data Sets, consulté le 17 janvier 2017, <http://data.worldbank.org/indicator/VC.IHR.PSRC.P5>.

40. United Nations Office on Drugs and Crime, « *Intentional Homicides* ».

41. Nigeria Police Watch, « *About the Nigeria Police* », 17 avril 2011, www.nigeriapolicewatch.com/resources/about-the-nigeria-police/.

42. US Department of State, « *Nigeria 2013 Human Rights Report* », 2 février 2015, www.state.gov/documents/organization/220358.pdf.

43. OJO, Matthias Olufemi Dada, « The Nigeria Police and the Search for Integrity in the Midst of Diverse Challenges: An Effective Police Management Approach », *International Journal of Political Science and Management* 16, no. 2, juin 2014, pp. 87–100.

44. OKAH et WALI, « *Insecurity in Nigeria* », pp. 242–250.

45. MITCHELL, Matthew I., « Migration, Citizenship and Autochthony: Strategies and Challenges for State-building in Côte d'Ivoire », *Journal of Contemporary African Studies* 30, no. 2, avril 2012, p. 274.

46. *Id.*

47. Voir, par exemple, le récit de 2011 de Mike McGovern *Making War in Côte d'Ivoire*, University of Chicago Press.

48. Consultable à l'adresse : www.eia.gov/countries/country-data.cfm?fips=iv. L'ONU constate que « la production a continué à baisser en 2013 pour atteindre 32 000 barils par jour ». Conseil de sécurité de l'ONU, lettre datée du 14 avril 2014.

49. « Ivory Coast Aims to Boost Oil Output After Discoveries », *Reuters*, 3 janvier 2013, www.reuters.com/article/oil-ivorycoast-idUSL5E9C33CZ20130103. Les rapports récents révèlent la signature rapide de nombreux contrats d'exploitation avec les principales compagnies pétrolières internationales, dont Exxon-Mobil en décembre 2014.

50. Conseil de sécurité de l'ONU, lettre datée du 14 avril 2014.

51. *Id.*

52. US Department of State, Bureau of Diplomatic Security Overseas Security Advisory Council (OSAC), « *Côte D'Ivoire 2014 Crime and Safety Report* », consulté le 17 janvier 2017, www.osac.gov/pages/ContentReportDetails.aspx?cid=17008.

53. UNODC, « *Intentional Homicide Count and Rate per 100,000 population, by Country/Territory (2000-2012)* », consulté le 17 janvier 2017, www.unodc.org/gsh/en/data.html. L'ONUDC définit « l'homicide intentionnel » comme « la mort illégale d'une personne provoquée avec préméditation par une autre personne ».

54. Assemblée générale des Nations Unies, Résolution 2162, « *Renewing Mandate of United Nations Operations in Cote d'Ivoire* », 30 juin 2014.

55. Human Rights Watch, *World Report 2014: Cote d'Ivoire*, consulté le 17 janvier 2017, www.hrw.org/world-report/2014/country-chapters/cote-divoire.

56. Overseas Security Advisory Council (OSAC), US Department of State, Bureau of Diplomatic Security, « *Cote D'Ivoire 2014 Crime and Safety Report* », consulté le 17 janvier 2017, www.osac.gov/pages/ContentReportDetails.aspx?cid=15611.

57. Human Rights Watch World Report 2014: Côte d'Ivoire, sl.

58. Overseas Security Advisory Council (OSAC), Human Rights Watch, sl.

59. ROBERT-OKAH et WALI, « Insecurity in Nigeria », pp. 242–250.

60. *Id.*

61. *Id.*

62. MURPHY, « *Africa's Leaking Wound* », pp. 36–41.

Coercition économique et redistribution du pouvoir en temps de guerre

ROSELLA CAPPELLA ZIELINSKI, PHD*

La guerre représente une opportunité de revoir, sur un laps de temps réduit, la distribution interétatique du pouvoir. Alors que l'attention se porte généralement, lors d'une guerre hégémonique, sur les glissements de pouvoir propre au perdant, c'est probablement au niveau des alliances victorieuses qu'interviennent certains des changements les plus marquants. La redistribution du pouvoir ne s'assimile pas à la destruction des forces militaires d'un allié, mais s'exprime par la coercition économique. Le premier mécanisme par lequel un allié peut s'engager dans cette coercition s'opère via l'exploitation de son rôle de créancier.

Les alliés créanciers sont présents de façon croissante en temps de guerre. L'auteur estime que depuis 1950, les sources externes du financement militaire ont largement dépassé les sources nationales¹. Alors que 52 pour cent des pays en guerre soutenaient leur effort de guerre par des financements étrangers avant 1950, ils étaient en moyenne 72 pour cent à le faire au cours de la période post-Deuxième Guerre mondiale. Les chiffres sont encore plus alarmants si l'on considère toutes les formes de financement militaire. Ainsi, avant 1950, 25 pour cent des états utilisaient des ressources étrangères pour couvrir au moins 25 pour cent du coût de la guerre. Après 1950, 80 pour cent des états comptaient sur les sources de financement étranger pour couvrir ce même pourcentage. Alors que la capacité de crédit est un élément essentiel de la capacité militaire, les états moins bien lotis en la matière auront tendance à former des alliances avec des états pour maintenir un accès favorable aux marchés internationaux de capitaux².

Compte tenu de ce potentiel de coercition économique croissant, dans quelles conditions un état peut-il exploiter la coercition économique contre un allié ? Les différents articles sur la dette souveraine, sur le leadership économique, et sur les alliances négligent la coercition économique en période de guerre. Les travaux qui examinent les prêts mettent l'accent sur la capacité de remboursement de la dette. La littérature scien-

*Rosella Cappella Zielinski est professeur assistante en sciences politiques à l'Université de Boston. Elle se spécialise dans l'étude de l'économie politique de la sécurité nationale. Son ouvrage *How States Pay for Wars* (publié en 2016 aux éditions Cornell University Press) constitue la toute première étude transnationale sur le financement de la guerre. Ses autres travaux se penchent, entre autres, sur les relations entre le financement de la guerre, l'opinion publique et l'efficacité militaire.

tifique ne prend pas en considération les prérogatives des états prêteurs et le désir d'obtenir des concessions qui dépassent le simple cadre du remboursement avec intérêts. Les articles portant sur le leadership économique des états, qui mettent en exergue les conditions en temps de paix ou le refus d'accès aux ressources en temps de guerre, prennent bel et bien en considération la façon dont les états peuvent exploiter leurs relations alliées pour obtenir des avancées qui sortent du cadre strict de l'effort de guerre. Les articles portant sur les alliances ne parlent pas assez de la distribution du pouvoir entre alliés et se concentrent sur la redistribution du pouvoir entre les alliances ou sur l'effet des glissements de pouvoir sur la formation et la cohésion des alliances.

Pour combler cette lacune dans la littérature, je soutiens que la coercition économique se produit en raison du financement de la guerre. Lorsqu'un état belligérant s'avère incapable d'acquérir les marchandises nécessaires à la guerre, il devra demander un prêt à un allié. L'étendue de sa dépendance à cet allié dépend de sa production nationale d'armement, de la structure des réserves monétaires du pays et de l'intensité de l'effort de guerre. La dépendance militaire est une condition nécessaire, mais pas suffisante pour la coercition économique. La coercition se produit lorsque le coût de la coercition est faible, particulièrement lorsqu'il ne réduit pas la capacité militaire de l'état dépendant.

Pour explorer la mesure dans laquelle le pouvoir peut se déplacer entre pays alliés par l'action de la coercition économique, je me pencherai sur une sélection de cas à la fois extrêmes et similaires, les États-Unis comme créancier du Royaume-Uni et de l'Union soviétique pendant la Deuxième Guerre mondiale. Les deux États devaient acheter des marchandises aux États-Unis pour pouvoir mener efficacement la guerre. Le Royaume-Uni a essayé à plusieurs reprises de subvenir à ses propres besoins, mais l'effort de guerre était tel qu'il rendait l'opération impossible. À travers l'extension du programme Prêt-Bail, les États-Unis ont entrepris de déplacer le centre économique mondial de Londres à New York. En Union soviétique, les objectifs primordiaux restaient d'utiliser le Prêt-Bail pour extraire des concessions visant à promouvoir un environnement international favorable aux intérêts américains. Malgré l'insistance de certains membres de son administration, le président Franklin D. Roosevelt a estimé l'opération trop coûteuse pour s'engager dans une coercition économique contre les Soviétiques, dans la mesure où l'Armée rouge était un allié majeur dans la défaite de la machine militaire des nazis.

Les résultats de l'étude de cas évoquent un élément inexploré de la théorie de transition des pouvoirs. Ainsi, la théorie de transition des pouvoirs stipule que lorsqu'un état insatisfait prétendant au pouvoir désire changer le statu quo, il cherchera souvent à le faire par le conflit³. L'issue de la guerre redistribue le pouvoir en faveur soit du prétendant au pouvoir, soit de la puissance dominante. Les suppositions sous-jacentes de la théorie de la transition des pouvoirs suggèrent que l'insatisfaction et le désir de changer le statu quo sont à l'origine de l'éclatement d'un conflit. Les résultats du présent article suggèrent des opportunités pour les états de changer le statu quo sans sommation. De plus, les changements du statu quo peuvent se produire à travers l'exploitation du contexte d'un conflit et pas nécessairement à travers l'implication directe dans le conflit lui-même.

L'article procède de la façon suivante. Nous ferons tout d'abord une revue de la littérature des articles parlant de la dette souveraine, de la notion de leadership économique et des alliances. Nous passerons ensuite à la discussion, où nous développerons les conditions nécessaires à la dépendance en temps de guerre et aborderons les circonstances dans lesquelles les états exploitent cette dépendance. Par la suite, nous examinerons notre sélection de cas et évaluerons notre hypothèse. Nous présenterons tout d'abord les conditions qui ont conduit à la dépendance britannique vis-à-vis de l'aide Prêt-Bail des États-Unis et à la décision américaine d'exploiter cette dépendance. Nous conformant au même format, nous discuterons ensuite du niveau de dépendance soviétique et de la décision américaine de ne pas exploiter cette dépendance. Nous conclurons par une brève discussion sur d'autres cas et implications de la transition du pouvoir entre alliés.

La dette souveraine, le leadership économique et les alliances

La capacité à se procurer des ressources est une composante nécessaire à tout effort de guerre. Alors que certains états financent leur guerre en leur sein, d'autres se tournent vers des sources de financement étrangères. Nombre d'universitaires ont examiné la relation entre les états créanciers et les états débiteurs en temps de guerre en se penchant plus particulièrement sur a) le déclin de l'état après la guerre, b) le remboursement de la dette après la guerre, c) l'issue de la guerre, et d) la capacité à financer une guerre⁴. Ces travaux suggèrent que le prêt en temps de guerre est subordonné à la capacité de l'état débiteur à rembourser l'état créancier. Dans ce cadre, les clauses de l'accord peuvent varier⁵. Les états belligérants dont les ressources économiques sont faibles, dont les dirigeants rechignent à s'engager sur un remboursement ferme de la dette, dont la capacité à remporter la guerre est mise en doute, sont soumis à des taux d'intérêt plus élevés. Ces articles ne prennent pas en considération les concessions qui dépassent le simple cadre de la compensation monétaire directe.

Par ailleurs, lorsqu'on examine les motivations du créancier à s'engager dans un financement militaire étranger, on pense en premier lieu à un intérêt d'ordre national : il est plus avantageux économiquement ou politiquement d'emprunter de l'argent à l'étranger que d'augmenter les impôts sur son territoire⁶. Les universitaires considèrent souvent tous les types de dettes comme similaires, indépendamment de la source du financement (nationale ou étrangère). Ils négligent ainsi les motivations d'un état à se tourner vers l'étranger pour ses sources de financement, a fortiori lorsque l'état en question risque d'être lié à des clauses et à des conditions fixées par un état étranger.

Les articles abordant la question de la dette de guerre ne prennent pas en considération la création d'une potentielle relation créancier-débiteur et les articles abordant le leadership économique des états sous-estiment les conditions permettant la coercition économique en temps de guerre. Tout d'abord, lorsqu'une politique économique est évaluée en temps de guerre, l'accent est placé sur le refus de l'accès aux ressources. L'objectif de ces travaux est de comprendre comment les états peuvent utiliser leurs ressources économiques pour combattre un ennemi⁷. Ces travaux se concentrent sur les tentatives

des responsables stratégiques nationaux, qui tendent à refuser l'accès à leurs ressources nationales et à leurs fabricants par le biais d'embargos sur les exportations, et en privant l'ennemi d'importations depuis des états neutres en utilisant des moyens de pression diplomatiques et militaires visant à dissuader ces états neutres d'exporter vers l'état ennemi. Ils usent également du droit de préemption pour détourner les ressources de l'ennemi⁸. Bien que pertinentes, ces travaux ne prennent pas en considération la façon dont les alliés peuvent exploiter leurs propres relations pour réaliser des avancées sur l'effort de guerre.

Deuxièmement, les articles qui abordent la question du leadership économique se focalisent sur l'exploitation des dépendances existantes ; la subordination d'un autre état à une ressource spécifique étant un élément exogène. Albert O. Hirschman⁹ a notamment examiné la façon dont les relations commerciales asymétriques pouvaient créer des dépendances exploitables, tout spécialement en temps de guerre, lorsque les états ont fortement besoin du commerce extérieur¹⁰. Ces travaux n'abordent pas la façon dont les dépendances sont créées plus rapidement en temps de guerre.

Troisièmement, la littérature ne se penche pas de façon adéquate sur la différence entre la coercition en temps de guerre et la coercition en temps de paix. Dans ce dernier contexte, la capacité à trouver des substituts est inférieure. Par exemple, les états sanctionnés « ont échappé à cette interdépendance et à cet élément de vulnérabilité » en « s'engageant dans la contrebande, en établissant des programmes de maintien des ressources, en développant de nouveaux marchés pour leurs produits, et en créant des substituts pour les marchandises soumises à embargo¹¹ ». Une période de guerre crée des contraintes uniques sur l'économie d'un état – embargos commerciaux, partenaires touchés par la guerre, incapacité à exploiter des ressources internes mobilisées par l'effort de guerre, fuite des capitaux et diminution des notations de crédit – qui nuisent à la disponibilité de substituts. De plus, l'horizon prévisionnel d'un état et la survie de son leadership ne peuvent autoriser la création de tels substituts sur le long terme. Pour rivaliser avec l'adversaire, l'état a besoin de ressources immédiates. Les articles traitant de la survie du leadership analysent la pénalité que doivent essuyer les dirigeants qui perdent la guerre ou la situation des dirigeants pour qui l'issue de la guerre a des conséquences défavorables, allant de la perte des élections à la mort. Cette analyse coûts-bénéfices en temps de guerre fait état de degrés de subordination plus élevés face aux pressions du leadership économique.

Les articles abordant la question des alliances ne se demandent ni pourquoi ni comment le pouvoir est redistribué parmi les alliés, et ne traitent que de la distribution et de la redistribution du pouvoir entre alliés et états, en s'intéressant plus particulièrement à la durée de l'alliance¹² ou à la capacité d'un des partenaires de l'alliance à influencer cette dernière¹³. Ces études négligent ainsi le transfert de pouvoir d'un allié à un autre de par l'exploitation de la dépendance à l'alliance. À l'instar des articles abordant la question du leadership économique, les articles sur la dépendance aux alliances mettent l'accent sur les conditions en temps de paix, explorent la façon dont la dépendance exacerbe les craintes de capture ou d'abandon¹⁴ ou les « transactions » de pouvoir entre membres de l'alliance¹⁵. Comme le note Patricia A. Weitsman, les alliances formées en temps de paix se dissolvent souvent en temps de guerre¹⁶. Cela suggère que les alliances en temps de paix ont différé-

rents objectifs et que les analyses portant sur les alliances en temps de paix ne s'appliquent pas nécessairement aux opérations en temps de guerre¹⁷.

En étudiant la capacité d'un état à engranger des ressources militaires, cet article se fonde sur des articles précédemment écrits sur la question de la dette souveraine, du leadership économique et des alliances. La section suivante théorise les conditions économiques et militaires sous lesquelles un allié peut revoir en sa faveur la distribution du pouvoir. Elle formule une hypothèse sur les conditions nécessaires à la coercition économique en temps de guerre et établit une analyse coûts-bénéfices des opportunités en la matière pour les dirigeants des états.

La coercition économique et la dépendance en temps de guerre

La capacité de coercition économique, c'est-à-dire la menace d'une action d'un ou de plusieurs états visant à perturber les échanges économiques avec un état tiers, est tributaire d'une dépendance¹⁸. La dépendance en temps de guerre survient lorsqu'un état a besoin des ressources d'un allié pour mener la guerre et que l'état ne dispose pas des moyens financiers nécessaires pour pouvoir se procurer ces ressources. La dépendance est ainsi subordonnée au degré de contrôle d'un état sur une ressource à laquelle un autre état attache de l'importance et sur l'intensité de ce besoin. Le coût de la dépendance doit également être inférieur au coût de la non-exploitation des ressources par l'état¹⁹. En temps de guerre, le contrôle des ressources et des crédits permettant de se les procurer est détenu par certains états spécifiques, ce qui diminue la disponibilité de substituts. Ces ressources font également l'objet d'un besoin important. Une guerre crée les conditions où la mobilisation interne des ressources est limitée. Par ailleurs, dans la mesure où la guerre menace la survie de l'état et du leadership, le coût de la non-conformité est élevé pour les dirigeants.

Les dirigeants ont trois moyens d'acquérir des ressources militaires : se les approprier, les fabriquer ou les acheter²⁰. Les ressources militaires comprennent des effectifs, des équipements (issus généralement de l'industrie militaire, mais aussi de l'industrie civile lorsqu'elle peut être convertie à des fins de production militaire), des denrées alimentaires et des moyens de transport²¹. Lorsqu'un état peut subvenir à l'ensemble de ses besoins en interne, il peut se passer de la nécessité d'acheter des ressources à l'étranger et donc, de la nécessité d'obtenir un prêt monétaire pour ce faire²².

Lorsqu'un état est incapable de subvenir à ses besoins, il doit alors porter le regard au-delà de ses frontières, créant ainsi un potentiel de dépendance vis-à-vis d'un allié qui devient son créancier²³. Si toutes les ressources militaires peuvent être achetées à l'étranger, les équipements militaires, les produits finis (avions ou navires de guerre) sont la ressource la plus onéreuse et la plus difficile à obtenir. À une époque où les systèmes d'armements sont complexes et hautement « capitalistiques », les produits finis s'avèrent particulièrement coûteux, puisque leur fourniture se limite aux pays qui possèdent la technologie de production la plus développée²⁴. Au fur et à mesure de l'augmentation du besoin en équipements militaires (surtout pour les produits finis très onéreux), le coût

d'acquisition de ces produits augmente donc lui aussi. L'état de dépendance survient quand la monnaie de l'état belligérant diminue à un point tel qu'il ne lui permet plus d'acheter les ressources dont il a besoin.

Il convient de noter à cet égard que si l'état belligérant peut être tributaire des ressources militaires d'un allié, les dépendances financières sont davantage exploitables. Si l'état belligérant a besoin d'acheter des ressources à l'étranger, il est avantageux pour un état de vendre ses ressources à tout acheteur. Comme l'indiquait Hirschman, « il sera généralement beaucoup plus facile de modifier les importations que les exportations, tous les pays étant disposés à vendre mais pas nécessairement à acheter²⁵ ». Étendre le crédit comporte toutefois des risques. En temps de guerre, il n'existe ainsi aucune garantie que l'état remboursera sa dette. On dénombre aussi moins de substituts de crédit. Alors que de nombreux états peuvent vendre des ressources militaires, les prêts monétaires sont plus rares, puisque les états qui empruntent ont besoin d'un prêt dans la monnaie de l'état qui fournit les marchandises.

En période de paix, les états peuvent ajuster leur économie pour accroître leurs réserves monétaires. L'état peut encourager les exportations, favorisant ainsi le flux monétaire dans le pays, ou réduire les importations, pour éviter que la monnaie ne parte à l'étranger, et redresser ainsi le déséquilibre. Mais une période de guerre remet cette autosuffisance en cause : les exportations sont souvent sérieusement réduites en raison de la diminution du commerce. De plus, les partenaires commerciaux sont aussi touchés par la guerre, les états établissent des blocages ou des sanctions, ou ont besoin d'industries qui sont normalement tournées vers les exportations pour participer à l'effort de guerre²⁶. Simultanément, le besoin d'importer des ressources augmente, puisque l'état a besoin, pour approvisionner ses forces armées, de marchandises qu'il n'est plus capable de produire. La diminution des exportations conduit à une diminution des réserves monétaires, alors que l'augmentation des importations augmente les besoins en ressources monétaires. Ce besoin de monnaie s'exacerbe encore lorsqu'un état possède des bases opérationnelles avancées ou mène des combats à l'étranger et qu'il doit acheter des ressources sur le théâtre des opérations²⁷.

La dépendance du débiteur varie donc aussi en fonction de la structure de l'économie de l'état concerné. Les états ayant des niveaux importants de réserves monétaires existantes et ayant des actifs à l'étranger, holdings d'investissements directs étrangers ou autres, qui peuvent être liquidés en échange de ressources monétaires peuvent retarder la nécessité de recourir à un prêt, puisqu'ils ont davantage de ressources existantes. Par ailleurs, les états ayant des réserves monétaires sont dans une position privilégiée pour éviter les difficultés financières²⁸. La demande monétaire donne à un état la capacité unique d'acquérir d'autres monnaies nationales à travers l'accumulation de passifs plutôt qu'à travers des pertes d'or ou des échanges d'or²⁹.

Enfin, l'étendue de la dépendance du débiteur varie avec l'intensité de l'effort de guerre. Plus l'intensité de la guerre augmente, plus sa capacité d'augmenter sa production diminuera, au même titre que son leadership et sa capacité de survie : « Sur le long terme, [...] certaines limites seront atteintes au niveau des réserves en matières premières ou en

main-d'œuvre. La courbe de production s'aplatira et l'économie pourra alors être considérée comme ayant atteint son potentiel de guerre³⁰ ». Au fur et à mesure que la guerre s'intensifie, l'état a besoin de plus de ressources pour combattre l'ennemi. Simultanément, la production nationale atteint ses limites, et l'état devra donc acheter des quantités accrues de ressources à l'étranger.

Par ailleurs, alors que la guerre s'intensifie, les dirigeants ressentiront davantage la pression de remporter la guerre pour éviter les pertes de pouvoir. Un nombre considérable d'articles scientifiques établissent un lien entre l'issue de la guerre et le nombre de victimes que compte un état dont le leadership survit.³¹ Comme l'écrit Susan Strange, « plus grande sera la perception de la menace à la sécurité, plus le prix que nous serons disposés à payer et le risque que nous serons disposés à accepter seront grands³² ».

En somme, la guerre crée des dépendances qui n'existent pas en période de paix. Lorsque l'état a besoin de ressources militaires de l'étranger et qu'il n'a pas la monnaie nécessaire pour se les offrir, il devra contracter un prêt monétaire, ce qui conduira à une forme de dépendance vis-à-vis de l'état créancier. Cette dépendance créera alors un potentiel coercitif. Le potentiel de coercition augmente avec la taille du prêt, lorsque les ressources nécessaires sont essentielles à l'effort de guerre, et lorsque l'intensité de la guerre augmente, que ce soit à travers une extension de sa portée et/ou de son intensité ou lorsque la guerre passe d'un stade de guerre limitée à une guerre totale ou existentielle.

La coercition économique en temps de guerre. Exploiter la dépendance

Les états veulent que le pouvoir et la dépendance d'un débiteur en temps de guerre fournissent les conditions nécessaires pour que les états l'atteignent. Néanmoins, la coercition économique en temps de guerre est un événement peu fréquent. Sous quelles conditions les états créanciers profitent-ils de la dépendance d'un créancier? Les états créanciers s'engagent dans une analyse coûts-bénéfices. Ils veulent obtenir des concessions et accroître leur pouvoir lorsque les coûts de la coercition sont faibles : « si les avantages ne dépassent pas les risques, ils patientent et attendent un moment plus propice³³ ». En période de guerre, l'analyse coûts-bénéfice est centrée sur l'effort de guerre. Ces états créanciers sont dans une position délicate : obtenir des concessions de la part d'un ou de plusieurs états belligérants et éviter de nuire à l'effort de guerre, tout spécialement lorsqu'ils combattent pour une cause commune. Par conséquent, ils ne rechercheront que des concessions sans effet sur les capacités de combat et donc sans impact négatif sur l'issue de la guerre.

La sélection de cas

Nous évaluons notre hypothèse à travers une analyse d'études de cas, dont l'objectif est d'explorer les conditions nécessaires et suffisantes de la coercition économique³⁴. Pour

souligner les variables d'intérêt et fonder notre analyse sur la théorie de la transition des pouvoirs, nous avons procédé par une sélection de cas à la fois similaires et extrêmes³⁵. L'éventail des cas choisis se rapporte aux dyades créancier-débiteur en période de guerre. Ces dyades créancier-débiteur se composent de deux états, où le débiteur est un belligérant impliqué dans un conflit et où l'autre est un créancier³⁶. La dette souveraine étendue aux créanciers étrangers privés a été exclue de l'analyse. Les prêts interétatiques peuvent être contractés par un créancier privé, mais le sont soit à la demande de l'état, soit en conjonction avec ce dernier.

Pour maximiser la variance sur les variables qui créent la dépendance³⁷, nous explorons deux états débiteurs de la Deuxième Guerre mondiale. La taille et la portée de la guerre impliquaient qu'il était difficile d'atteindre l'autosuffisance pour les états qui devaient acheter des ressources à l'étranger, puisque leurs partenaires commerciaux étaient en situation difficile et que la capacité d'augmenter les exportations a été diminuée à cause de l'augmentation de la production et des importations militaires. De plus, ce fut une guerre totale pour plusieurs états ; plusieurs dirigeants luttaient pour la survie de leur nation. Parmi les différents cas issus de la Deuxième Guerre mondiale, nous comparons des cas presque similaires, le Royaume-Uni et l'Union soviétique en tant que débiteurs des États-Unis. Les deux états étaient soumis à la loi « *Cash and Carry* » et tous deux devinrent dépendants des ressources américaines, elles-mêmes financées par des aides Prêt-Bail américaines. Pourtant, les États-Unis n'ont exercé de coercition économique que vis-à-vis du Royaume-Uni, et le pays n'a tenté d'obtenir aucune concession de la part de l'Union soviétique.

Quid Pro Quo : les États-Unis et le Royaume-Uni

Pour combattre efficacement les Allemands pendant la Deuxième Guerre mondiale, les Britanniques avaient besoin de produits finis très onéreux pour leur effort de guerre et devaient se les procurer aux États-Unis. Ils n'avaient toutefois ni l'or ni la monnaie nécessaire pour pouvoir les acquérir. Alors que le gouvernement a entrepris plusieurs tentatives pour accroître leurs holdings en dollars, l'intensité de la guerre les privait de toute possibilité d'autosuffisance. À l'été 1940, les Britanniques étaient un débiteur dépendant des États-Unis. Le gouvernement américain exploitait cette dépendance, essayant de déplacer le centre financier mondial de Londres à New York.

Dépendance envers les États-Unis

Pour combattre les forces de l'Axe, la Grande-Bretagne devait s'approvisionner elle-même et approvisionner l'effort de guerre de l'Empire. Au cours des 15 premiers mois de la guerre, le Royaume-Uni a pris en charge 90,7 pour cent des munitions de l'Empire et 69,5 pour cent des munitions tout au long de la guerre³⁸. L'Allemagne dépassait, toutefois, la Grande-Bretagne en termes de production dans pratiquement tous les domaines de ressources militaires jusqu'en 1941³⁹. Les Britanniques avaient également besoin de

matières premières. La défaite en Norvège en avril 1940 a privé le pays de ses principales ressources en bois, en matériaux pour papeterie et en minerai de fer. Au cours de l'été 1940, en raison de la rupture des contrats nord-africains, la Grande-Bretagne fut également privée d'une grande partie de ses importations de matières premières pour la production d'acier, de phosphates, de lin, et d'autres produits de base essentiels. Enfin, avec la fermeture de la route méditerranéenne, l'Axe interrompit le commerce avec les Balkans, privant ainsi la Grande-Bretagne d'une autre source de bois et de matériaux⁴⁰. Les États-Unis étaient la première source externe de matériaux militaires.

À partir du début de la Deuxième Guerre mondiale jusqu'en mai 1940, les Britanniques importaient les ressources militaires depuis les États-Unis à l'aide des réserves monétaires britanniques dans le cadre de la politique américaine « *cash-and-carry* », achetant ainsi des produits américains en espèce. Le pays était responsable du transport de ces produits au-dessus de l'Atlantique. Même les contrats signés avant la guerre devaient être honorés intégralement avant que les marchandises ne quittent les ports américains⁴¹. Cette période d'indépendance fut de courte durée en raison des faibles ressources en dollars, d'une balance des paiements défavorable et de l'incapacité d'emprunter sur les marchés américains⁴².

Pour acheter les marchandises nécessaires, la Grande-Bretagne initia une campagne interne pour promouvoir le flux de dollars et conserver les dollars qu'elle avait en multipliant les contrôles des importations et en faisant la promotion des exportations. Le 1^{er} septembre 1939, la Chambre des Communes vota l'*Exports Customs Powers (Defense) Act*, qui visait à limiter les importations de produits de luxe et de produits présents en suffisance dans les stocks nationaux dans le but de pouvoir acheter d'autres produits nécessaires en période de guerre⁴³. Les Britanniques cherchèrent également à promouvoir les exportations vers les États-Unis, encourageant les exportations de jute, de caoutchouc, d'étain, de whisky et de fourrure⁴⁴. Le gouvernement força des importateurs à facturer les clients au taux de change livres sterling-dollars officiel, qui était plus élevé que le taux du marché libre généralement utilisé. Enfin, les Britanniques forcèrent également la facturation en dollars. L'objectif était d'acheminer autant de monnaies que possible à l'intérieur du pays grâce aux exportations, tout en limitant les tracasseries administratives.

Les besoins de la guerre s'avèrent trop importants et le système de contrôle des Britanniques inadéquat. Ces derniers avaient besoin des munitions les plus onéreuses⁴⁵. De plus, pour pouvoir faire la guerre, les Britanniques devaient concentrer tous leurs efforts de fabrication sur l'effort militaire, et furent ainsi contraints de cesser leur dynamique d'exportation⁴⁶. En mars 1940, les Britanniques firent savoir qu'à ce rythme, le Royaume-Uni aurait donné aux États-Unis tous ses avoirs en dollars dans les deux ans⁴⁷. Dans une déclaration devenue célèbre, le premier ministre britannique Winston Churchill indiqua au président américain Franklin Roosevelt qu'ils continueraient à payer en dollars aussi longtemps qu'il le pourrait, mais qu'il aimerait avoir la garantie que quand il ne pourrait plus payer, il continuerait à recevoir la marchandise de la même façon⁴⁸.

Les événements du printemps 1940 exacerbèrent encore la position financière britannique. En effet, la chute de la France et l'évacuation de Dunkerque forcèrent les Bri-

tanniques à accroître leurs dépenses. Lorsqu'ils évacuèrent le continent, ils laissèrent tout leur matériel militaire sur place⁴⁹ et durent assumer tous les contrats de la France avec les États-Unis⁵⁰. La guerre gagnait en intensité et les Britanniques avaient besoin d'autant de ressources qu'ils pouvaient en produire. Plutôt que de rationner les achats, les Britanniques investirent tous les dollars qu'ils avaient dans la guerre, dans l'espoir que les États-Unis continueraient à leur fournir les mêmes équipements une fois qu'ils n'en auraient plus.

Exploiter la dépendance britannique

Pour aider ses alliés, l'administration Roosevelt présenta la loi Prêt-Bail au congrès en janvier 1941 et avant la fin de la guerre, accorda 27 milliards et 23 millions de dollars d'aide à la Grande-Bretagne⁵¹. En échange de cette extension de crédit et de cette aide, l'administration voulait façonner le monde d'après-guerre à la faveur des intérêts américains, pour continuer la politique d'ouverture entamée pendant la Première Guerre mondiale, et réorganiser l'économie sur la base d'un marché libre, ce qui leur permettrait d'écouler leurs surplus agricoles, industriels et de capitaux⁵². Pour y arriver, les États-Unis voulaient que les pays soient unis les uns aux autres par un étalon-or mondial, et pas regroupés en blocs distincts en raison de leurs liens à certaines monnaies de réserve⁵³. Les États-Unis tentèrent d'imposer ces changements au fil des années 30. Mais ils furent incapables de mettre un terme au système des préférences de l'Empire britannique et au contrôle de la livre sterling⁵⁴. Ils profitèrent de leur pouvoir coercitif comme créancier pour atteindre les objectifs qu'ils avaient été incapables de rencontrer pendant la période de l'entre-deux-guerres :

Bien que les leaders américains saisissent le potentiel créé par la dépendance britannique vis-à-vis des États-Unis, ils n'ont pas utilisé ce levier de façon cohérente entre 1937 et mars 1941. Avant que la guerre n'éclate réellement, le gouvernement américain ne pouvait pas recourir à la coercition, craignant que le ministre Chamberlain ne cherche un *modus vivendi* avec l'Allemagne [...] Une fois l'aide Prêt-Bail votée, la tentation de l'utiliser comme moyen d'obtenir des concessions économiques de la part de la Grande-Bretagne, des concessions qui favoriseraient le multilatéralisme économique et qui bénéficierait directement et indirectement à l'expansion économique américaine, devint trop forte⁵⁵.

Henry Morgenthau, secrétaire au Trésor (ministre des Finances), mena les opérations⁵⁶. Il commença par placer de lourdes restrictions sur le niveau d'or et de réserves en dollars du Royaume-Uni⁵⁷. Lorsque les Britanniques signèrent le Prêt-Bail, les alliés convinrent que la balance du pays continuerait à être au-dessus du seuil minimal de 600 millions de dollars, mais en dessous du seuil du milliard. Les Britanniques entamèrent des discussions pour modifier le système des préférences impériales⁵⁸. Les Britanniques n'appréciaient guère les demandes de Morgenthau, mais n'avaient d'autre choix que de les accepter, à contrecœur⁵⁹. Pour changer la politique américaine, le premier ministre Churchill envoya un message au président Roosevelt :

Tandis que nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir et que nous ne reculons devant aucun sacrifice pour respecter les paiements, je pense que vous serez d'accord de dire qu'il serait mal, par principe, et mutuellement défavorable, en pratique, si la Grande-Bretagne venait, à la hauteur du combat que nous menons, à être privée de tous ses actifs aliénables, de telle sorte qu'après avoir obtenu la victoire à la force de notre sang, qu'après avoir sauvé notre civilisation et qu'après avoir permis aux États-Unis de s'armer contre toute éventualité, nous nous retrouvions totalement dépouillés et désargentés⁶⁰.

Tout au long de la guerre, les États-Unis ont associé l'ordre mondial d'après la guerre, la Charte de l'Atlantique et les accords de Bretton Woods, à l'extension de l'aide américaine⁶¹. Le financement de la Deuxième Guerre mondiale a scellé le déclin de la livre sterling. Les Britanniques devaient se procurer des ressources pour la guerre auprès des États-Unis et son incapacité à supporter la balance des paiements pendant la Deuxième Guerre mondiale a diminué le statut de la livre sterling une fois la guerre terminée.

La dépendance créée pendant la période de guerre continuait ainsi au cours de l'après-guerre. Pour commencer à restaurer son économie, le gouvernement britannique approchait l'administration du président Harry S. Truman pour lui demander une aide financière. Cette aide fut accordée par les États-Unis sous réserve d'un pouvoir coercitif accru sur la Grande-Bretagne, à travers « une série d'accords politiques comprenant la convertibilité de la livre sterling, un partenariat sur une Conférence internationale du commerce et la fin de la discrimination sur les importations en dollars⁶² ». En guise de réponse, Otto Clarke, agent du Trésor, affirmait que « notre droit à la bilatéralité, d'exploiter notre puissance de vente et notre position de débiteur pour étendre nos exportations, aurait été bien vendu pour cinq milliards de dollars de subventions en espèces. Mais pas pour quatre milliards de dollars à 2 pour cent d'intérêt⁶³ ». Alors que la Grande-Bretagne méprisait les clauses de cet accord, leur position financière dépendante les força à nouveau à accepter.

La politique des États-Unis a sapé l'autonomie britannique, a accru les avoirs en or américains et a consolidé le déclin de la livre sterling. Il ne fait aucun doute que l'effort de guerre a freiné la puissance britannique vis-à-vis des autres états à l'échelle internationale. Toutefois, c'est la politique américaine de créance, l'exigence de toutes les réserves d'or, et le transfert des actifs qui ont précipité cette chute. Un rapport britannique de 1945 estimait que le pays avait perdu approximativement 25 pour cent (7,3 milliards de livres) de ses richesses estimées avant la guerre (30 milliards de livres). Dans ce cadre, plus de la moitié de la richesse d'avant-guerre (4,2 milliards de livres) a été perdue en raison d'un désengagement extérieur, caractérisé par la vente des investissements étrangers britanniques pour payer les importations militaires. Le désengagement intérieur dans des industries non essentielles s'est élevé à 885 millions de livres et la destruction de bâtiments, de biens capitaux et de navires endommagés par la guerre aura coûté 2,2 milliards de livres⁶⁴.

Les États-Unis et l'Union soviétique

Les Allemands ont attaqué l'Union soviétique le 22 juin 1941. À l'instar des Britanniques, les Soviétiques devaient importer des marchandises des États-Unis pour mener l'effort de guerre. Au cours des premiers mois du front Est, l'Union soviétique a acheté des marchandises par le biais du « *Cash and Carry* » et ensuite du Prêt-Bail. Contrairement au cas britannique, les États-Unis n'ont jamais essayé d'exercer une quelconque pression économique sur l'Union soviétique. Non seulement les États-Unis n'ont pas exploité les Soviétiques, mais ils leur ont également accordé un Prêt-Bail spécial. Le président Roosevelt a ignoré les suggestions qui lui avaient été faites, selon lesquelles les États-Unis devaient à la fois se méfier des intentions des Soviétiques et utiliser la dépendance Prêt-Bail pour façonner l'ordre mondial d'après-guerre en faveur des intérêts américains⁶⁵.

La dépendance soviétique

De façon analogue au Royaume-Uni, l'Union soviétique devait acheter des ressources aux États-Unis pour faire face à l'armée allemande. Alors que son programme de réarmement avant la guerre était similaire à celui des alliés, il était à l'origine plus difficile pour les Soviétiques de s'aligner sur les rendements de la production militaire des États-Unis et de la Grande-Bretagne, compte tenu de « la faible productivité, de la rareté du capital de la base industrielle soviétique » et du coup porté par la campagne blitzkrieg à la machine industrielle militaire du pays⁶⁶. En septembre 1941, Staline signifia clairement aux États-Unis que les Allemands jouissaient d'une supériorité considérable sur les Soviétiques en nombre de tanks et d'avions, qu'ils avaient pris possession de deux millions de tonnes de céréales en Ukraine et qu'ils avaient une capacité de production d'armement énorme par rapport à celle, limitée, de l'Union soviétique. Il indiqua également que le dictateur allemand Hitler et les Nazis ne seraient pas défaits par un blocage, par la famine ou par un bombardement, mais seulement sur le champ de combat, où les tanks et les avions étaient le seul facteur déterminant⁶⁷.

Le Prêt-Bail a joué un rôle important dans l'effort de guerre soviétique, en dépit de l'expansion massive de l'industrie soviétique et de la reprise industrielle du pays. Les sources étrangères ont permis de financer un quart de la flotte d'avions soviétiques et un cinquième du contingent de tanks du pays en 1942⁶⁸. Alors que les Soviétiques étaient incapables de répondre à leurs propres besoins en armement et en obus, les expéditions américaines de camions, de tracteurs et de denrées alimentaires en conserve ont permis à l'Armée rouge de bénéficier d'une mobilité déterminante dans sa marche occidentale vers la Wehrmacht qui battait en retraite. Par conséquent, à leur moment respectif, la Grande-Bretagne et l'Union soviétique ont reçu des montants comparables d'aide Prêt-Bail⁶⁹.

Alors que la dépendance des ressources externes était similaire, la dépendance globale de l'Union soviétique vis-à-vis de l'assistance américaine quant à l'issue de la guerre est nuancée. La puissance industrielle soviétique et la résistance du pays aux conditions hivernales ont conduit à une attitude différente vis-à-vis de l'aide Prêt-Bail offerte par les

États-Unis, comparativement aux Britanniques, qui versaient plus facilement dans le désespoir. Par contraste, alors que les Soviétiques reconnaissaient leurs besoins et leurs faiblesses, ils se sentaient beaucoup plus sûrs d'eux et étaient beaucoup plus confiants en leur capacité militaire. Pour reprendre les mots de l'ancien directeur des services de renseignements militaires britanniques, et chef de la mission militaire britannique à Moscou, le lieutenant général Noel Mason-MacFarlane, les Russes semblaient « avoir confiance en leurs capacités, tout en ayant conscience du combat difficile qui les attend⁷⁰ ».

La coercition économique prospective et le traitement spécial

Avant l'opération Barbarossa, les relations américano-soviétiques étaient difficiles. Après Munich, où les Russes se sont sentis trahis par la Grande-Bretagne et la France, et après le pacte germano-soviétique d'août 1939, par lequel les alliés se sont sentis trahis par la Russie, la suspicion s'est exacerbée dans les deux camps⁷¹. Cette suspicion a également eu des répercussions sur la politique américaine. Au mois d'août 1939, les licences d'exportation sur les machines de production et les matières premières commandées aux États-Unis par l'*Amtorg Trading Corporation*, la centrale d'achat du gouvernement soviétique aux États-Unis, ont été refusées. Deux attachés de la force aérienne soviétique ont été déclarés *persona non grata*, et plusieurs membres du personnel soviétique États-Unis ont vu leur droit à la libre circulation limité⁷². Quelques jours avant l'invasion, que les alliés savaient imminente, le secrétaire d'État Cordell Hull envoya un télégramme à Londres et à l'ambassadeur américain en Union soviétique pour les informer de la nouvelle politique américaine vis-à-vis de ce pays :

1. Ne pas tenter d'approcher le gouvernement soviétique ;
2. Traiter avec circonspection toute approche du gouvernement soviétique jusqu'au moment où ce dernier nous apportera les garanties nécessaires que le pays ne se livre pas à des manœuvres destinées à obtenir unilatéralement certaines concessions et avantages au détriment des États-Unis ;
3. Rejeter toute suggestion faite par l'Union soviétique affirmant que nous faisons des concessions dans l'unique but « d'améliorer la nature des relations américano-soviétiques » ou pour dégager une contrepartie équivalente à ce que nous sommes prêts à donner à l'Union soviétique⁷³.

L'ambassadeur américain a affirmé souscrire entièrement aux principes de cette politique et a indiqué que l'expérience lui avait appris qu'il n'était pas possible de créer un climat international de confiance avec les Soviétiques⁷⁴. Mais une fois la guerre commencée, la politique américaine à l'égard de l'Union soviétique fit volte-face. La notion de contrepartie a été rejetée et les Soviétiques ont bénéficié d'un traitement Prêt-Bail spécifique. Les fonds soviétiques furent dégelés et un prêt immédiat fut accordé. Au cours du mois d'octobre 1941, alors que la Russie pouvait prétendre à l'aide Prêt-Bail, le pays acheta en espèces ses marchandises aux États-Unis. Contrairement aux Britanniques, le gouvernement soviétique, indépendamment de sa capacité à acheter des marchandises,

reçut une avance de 50 millions de dollars par la *Defense Supplies Corporation* pour fournir des matières premières aux États-Unis⁷⁵.

À l'entame de l'aide Prêt-Bail, les Soviétiques faisaient l'objet d'un traitement spécial⁷⁶. Les demandes de la Grande-Bretagne devaient être accompagnées de nombreux documents prouvant la nécessité et la capacité à utiliser le matériel, ainsi que des éléments de preuves indiquant l'incapacité financière d'obtenir cette assistance d'une autre façon, y compris la déclaration des avoirs en or et en dollars⁷⁷. D'un autre côté, les programmes d'approvisionnement soviétiques étaient formulés dans des protocoles distincts, qui étaient soumis au contrôle du *Munitions Assignment Board*, une simple formalité axée sur des éléments d'importance secondaire, et le président n'intervenait que lorsque des problèmes de transport étaient insurmontables ou lorsque le maintien des engagements interférait avec une opération américaine majeure⁷⁸. W. Averell Harriman, ambassadeur américain en Union soviétique, indiqua aux délégués américains présents à la Conférence de Moscou que la politique des États-Unis serait de « donner, donner et encore donner, sans rien attendre en retour, et sans solliciter de contrepartie⁷⁹ ».

Une coercition coûteuse

Le soutien soviétique était primordial pour mettre un terme à la guerre et la coercition économique entraverait cette mission. Après l'invasion allemande, les conseillers du président Roosevelt, Harry Hopkins et Harriman, ainsi que le ministre britannique du Ravitaillement, William Maxwell Aitken, estimaient que l'URSS, indépendamment de l'issue de son combat avec la Wehrmacht, avait une chance de réduire le pouvoir de l'Allemagne dans des proportions suffisamment grandes pour garantir la survie britannique et, par extension, l'intégrité de la communauté Nord Atlantique, dont dépendait l'intégrité américaine⁸⁰. L'implication soviétique dans l'effort de guerre, considérée comme une composante majeure de la victoire, s'intensifia au fil du temps. Une enquête stratégique américaine de haut niveau, menée à l'été 1943, observait que « la Russie occupait une position dominante et constituait le facteur déterminant d'une possible défaite de l'Axe en Europe⁸¹ ». Par ailleurs, le président Roosevelt craignait que l'URSS ne convienne d'un accord de paix avec l'Allemagne semblable au traité Brest-Litovsk de 1918⁸². Il voulait s'assurer que les Soviétiques ne souhaitent pas simplement récupérer leurs frontières occidentales, mais qu'ils portent un coup décisif aux Allemands, en collaboration avec les alliés.

Garantir l'implication soviétique dans la guerre nécessitait une coopération entre les deux pays. Si l'aide Prêt-Bail n'était pas perçue comme sincère, les Soviétiques se contenteraient d'assurer la récupération de leurs frontières occidentales et de convaincre Hitler de ne pas s'engager dans une offensive printanière⁸³. Hopkins écrivit au Général de brigade Philip R. Faymonville, officier supérieur à Moscou, pour exprimer la volonté des États-Unis de ne pas soutirer des informations économiques et l'assurer du caractère intègre de leurs motivations et qu'ils n'avaient en aucun cas l'intention de s'immiscer dans des questions qui ne se rapportaient pas directement à l'objet du ravitaillement⁸⁴. Par

conséquent, « donnez sans compter » devint le mantra. Ou pour reprendre la phrase de Hull : « *all aid to the hilt* », toute l'aide jusqu'au bout⁸⁵.

L'incapacité des États-Unis à soutenir directement les Soviétiques sur le champ de bataille était liée à la croyance que la coercition économique nuirait à l'effort de guerre conjoint et aux objectifs militaires américains. En raison des limites de la production d'armements américains (les États-Unis devaient à la fois produire pour l'effort de guerre américain et envoyer du ravitaillement aux bénéficiaires de l'aide Prêt-Bail) et de l'implication du pays dans d'autres campagnes, notamment dans le Pacifique, les Américains étaient incapables de fournir aux soviétiques ce qu'ils demandaient : l'ouverture d'un deuxième front pour soulager l'Armée rouge de l'assaut allemand⁸⁶. Les responsables politiques américains craignaient toutefois qu'en l'absence de second front, les Soviétiques « se sentiraient à ce point trompés dans leur foi en notre sincérité et en notre volonté à entreprendre ensemble une action concertée, que des dommages sans précédent et inestimables seront causés aux Nations Unies⁸⁷ ». Incapable d'ouvrir un second front, le président Roosevelt promit de continuer à envoyer de l'aide Prêt-Bail pour apaiser les Soviétiques⁸⁸.

Après la conférence de Téhéran et l'accord sur un second front, l'ambassadeur Harriman convainquit le président Roosevelt de recourir à l'aide Prêt-Bail⁸⁹. Il avança que les États-Unis devaient, au minimum, exiger la même information de la part des Soviétiques qu'ils ne l'avaient fait à l'égard des Britanniques⁹⁰. Après le Jour J, la coopération avec les Soviétiques a diminué et l'ambassadeur a continué à en appeler à la coercition, suggérant que le seul moyen d'induire la coopération des Russes était de « leur faire comprendre que leur attitude négative influencerait notre disposition à coopérer avec eux sur des questions qui n'ont pas d'effet immédiat sur la guerre⁹¹ ».

Le président Roosevelt et ses conseillers rejetèrent les suggestions de l'ambassadeur Harriman. Alors que la crise militaire était terminée et qu'un second front avait été ouvert, il était trop risqué d'interrompre ou de modifier les conditions de l'aide Prêt-Bail. Hopkins répondit à l'ambassadeur : « dans la mesure où personne ne peut aujourd'hui déterminer quand la guerre sera terminée, il semble préférable d'éviter toute interruption de la mise à disposition d'équipements dans le cadre du programme de guerre conclu pour l'URSS et ce, pour nous préparer à l'éventualité où les hostilités continueraient au-delà de nos attentes⁹² ». Le président Roosevelt signifia également clairement au secrétaire d'État Hull que la Russie « continuait d'être un facteur déterminant de la défaite de l'Allemagne ». Par conséquent, l'aide et la fourniture d'équipements par les États-Unis devaient se poursuivre⁹³.

Alors que les Soviétiques comptaient sur l'aide du Prêt-Bail américain pour mener leur effort de guerre, le président Roosevelt estima que l'aide représentait un coût trop important pour s'engager dans une phase de coercition économique. En effet, cela aurait menacé la capacité des états à mener ensemble le combat pour défaire les troupes d'Hitler, risquant ainsi que le leader de l'Union soviétique, Joseph Staline, n'arrête son action à la réhabilitation des frontières occidentales de l'état. L'incapacité des États-Unis à ouvrir un

second front avant l'été 1944 exacerba les tensions américano-soviétique. La seule façon d'apaiser Staline était donc de continuer, de façon ininterrompue, l'aide Prêt-Bail.

Conclusion

La guerre représente une opportunité de revoir la distribution du pouvoir entre les états. Alors que les universitaires concentrent leur attention sur la redistribution du pouvoir entre les gagnants et les perdants, le présent article démontre que le transfert du pouvoir peut également s'opérer au sein d'alliances. Un allié créancier peut ainsi exploiter la dépendance d'un allié débiteur afin de lui soutirer des concessions. La dépendance se produit lorsqu'un état en guerre doit se procurer des marchandises à l'étranger pour mener son effort de guerre et qu'il ne dispose pas de la monnaie nécessaire pour payer ces marchandises. La mesure de la dépendance varie avec le volume et la nature des marchandises nécessaires, en particulier s'il s'agit de produits finis très onéreux, et la portée de la guerre (existentielle ou totale). La dépendance est une condition nécessaire, mais pas suffisante pour la coercition économique. Lorsqu'ils combattent pour une cause commune, les dirigeants ne souhaitent pas mettre en péril l'effort de guerre. Nous pouvons dès lors nous attendre à l'apparition d'une forme de coercition lorsque les coûts de l'effort de guerre sont faibles.

Cet article a exploré cette relation en comparant des cas extrêmes et similaires, à savoir la dépendance des Britanniques et des Soviétiques vis-à-vis des aides Prêt-Bail des États-Unis. Alors que les deux États avaient une dépendance vis-à-vis des États-Unis, seuls les Britanniques ont fait l'objet d'une coercition. Les États-Unis ont essayé de déplacer le centre financier mondial de Londres à New York. Le président Roosevelt a, en revanche, considéré que les coûts de la coercition vis-à-vis des Soviétiques étaient trop élevés. L'exploitation de la dépendance Prêt-Bail diminuerait les objectifs de guerre des Soviétiques, qui se contenteraient alors de défendre leurs frontières occidentales, alors que les États-Unis souhaitaient la défaite totale de l'Allemagne d'Hitler.

Même s'il n'est pas possible de tester d'autres hypothèses dans le présent article, les événements survenus au cours de la Première Guerre mondiale suggèrent que la coercition économique est associée aux guerres hégémoniques. En effet, au cours des premières années de la Première Guerre mondiale, la Russie et la France ont été incapables de se ravitailler pour mener leur effort de guerre⁹⁴. Les deux pays se sont alors tournés vers la Grande-Bretagne pour acheter des marchandises militaires⁹⁵. Incapables de payer en livres sterling, ils ont sollicité des prêts monétaires à la Grande-Bretagne. Exploitant la dépendance russe et française, la Grande-Bretagne exerçait une coercition économique, se procurant de l'or russe et français pour maintenir Londres comme centre névralgique du monde financier⁹⁶. Alors que la Grande-Bretagne a pu exercer une coercition économique vis-à-vis de la France de la Russie, elle a été incapable de se défendre face à la nouvelle puissance coercitive américaine. Si la Grande-Bretagne voulait combattre efficacement l'expansion de la guerre, elle devrait acheter des marchandises aux États-Unis⁹⁷, sans toutefois disposer de suffisamment de dollars et d'or pour acheter les produits amé-

ricains. La Grande-Bretagne avait donc besoin d'un prêt en dollars⁹⁸. Le président Woodrow Wilson a exploité cette nouvelle dépendance de débiteur afin de réduire la domination britannique sur l'échiquier financier mondial⁹⁹.

Ces résultats suggèrent une série d'éléments supplémentaire à la théorie de la transition des pouvoirs. Le pouvoir national peut être manipulé par l'exploitation des alliances en période de guerre. Le cas des États-Unis et du Royaume-Uni pendant la Deuxième Guerre mondiale, et la brève discussion sur le cas des États-Unis et du Royaume-Uni pendant la Première Guerre mondiale, suggèrent que lorsque les coûts sont faibles, les puissances montantes peuvent grandement bénéficier du déclin d'une puissance qui leur est dépendante financièrement.

Notes

1. ZIELINSKI, Rosella Cappella, *How States Pay for Wars*, Ithaca, New York : Cornell University Press, 2016, p. 109.

2. ALLEN, Michael, et DIGIUSEPPE, Matthew, « Tightening the Belt : Sovereign Debt and Alliance Formation », *International Studies Quarterly* 57, n°4, 2013, pp. 647-59.

3. ORGANSKI, Abramo Fimo Kenneth, *World Politics*, New York : Alfred A. Knopf, 1958, ; ORGANSKI, A. F. K. et KUGLER, Jacek, *The War Ledger*, Chicago : University of Chicago Press, 1980 ; SCHWELLER, Randall L., « Tripolarity and the Second World War », *International Studies Quarterly* 37, n°1, 1993, pp. 73-103.

4. RASLER, Karen A. et THOMPSON, William R., « Global Wars, Public Debts, and the Long Cycle », *World Politics* 35, n°4, 1983, pp. 489-516 ; SCHULTZ, Kenneth A. et WEINGAST, Barry R., « The Democratic Advantage : Institutional Foundations of Financial Power in International Competition », *International Organization* 57, n°1, Winter 2003, pp. 3-42 ; ZIELINSKI, R. Cappella, *How States Pay for Wars*, Ithaca, New York : Cornell University Press, 2016, pp. 10-28 ; et POAST, Paul et SHEA, Patrick, *War and Default*, unpublished manuscript, 2013.

5. BARRO, Robert J., « Government Spending, Interest Rates, Prices, and Budget Deficits in the United Kingdom, pp. 1701-1918 », *Journal of Monetary Economics* 20, 1987, pp. 221-47 ; MILLER, Ed., « Japan's Other Victory : Overseas Financing of the War », dans *The Russo-Japanese War in Global Perspective : World War Zero 2*, ed. by STEINBERG, John W. , MENNING, Bruce W. , SCHIMMELPENNINCK VAN DER OYE, David, WOLFF, David, et SHINJI, Yokote, pp. 465-84, Leiden, Netherlands : Brill Academic Publishers, 2005 ; SCHULTZ et WEINGAST, « The Democratic Advantage », *Cambridge University Press* 57, n°1, January 2003, pp. 11-14.

6. Voir BARRO, Robert J., « On the Determination of Public Debt », *Journal of Political Economy* 87, 1979, pp. 940-71 ; BARNETT, Michael N., *Confronting the Costs of War : Military Power, State, and Society in Egypt and Israel*, Princeton, NJ : Princeton University Press, 1992 ; LUCA, Robert E. et STOKEY, Nancy, « Optimal Fiscal and Monetary Policy in an Economy Without Capital », *Journal of Monetary Economics* 12, 1983, pp. 55-93 ; *The American Economic Review* 87, n°1, 1997 : pp. 23-40 ; OHANIAN, Lee E., *The Macroeconomic Effects of War Finance in the United States : Taxes, Inflation, and Deficit Finance*, New York : Garland Publishing, Inc., 1998 ; FLORES-MACIAS, Gustavo et KREPS, Sarah, « Political Parties at War : A Study of American War Finance, pp. 1789-2010 », *American Political Science Review* 107, n°4, 2013, pp. 833-48.

7. BALDWIN, David A., *Economic Statecraft*, Princeton, NJ : Princeton University Press, 1985, p. 55 ; BOUDREAU, Donald G., « Economic Sanctions and Military Force in the 21st Century », *European Security* 6, n°2, 1997, pp. 28-46 ; WU, Y.-L., *Economic Warfare*, New York : Prentice Hall, 1952.

8. MASTANDUNO, Michael, *Economic Containment : CoCom and the Politics of East-West Trade*, Ithaca, NY : Cornell University Press, 1992, pp. 39-52 ; MILLER, Edward S., *Bankrupting the Enemy : The Financial*

Siege of Japan before Pearl Harbor, Annapolis, MD : Naval Institute Press, 2007 ; MILWARD, Alan S., *War, Economy, and Society*, Berkley : University of California Press, 1977 ; RIPSAN, Norrin M., « The Political Economy of Security : A Research and Teaching Agenda », *Journal of Military and Strategic Studies* 3, n°1, 2000, pp. 1-14.

9. HIRSCHMAN, Albert O., *National Power and the Structure of Foreign Trade*, Berkeley : University of California Press, 1945.

10. ABDELAL, Rawi E. et KIRSHNER, Jonathan, « Strategy, Economic Relations, and the Definition of National Interests », dans *Power and the Purse : Economic Statecraft, Interdependence, and National Security*, ed. by BLANCHARD, Jean-Mark F., MANSFIELD, Edward D., RIPSAN, et Norrin M., pp. 119-56, New York, NY : Frank Cass et Co., 2000 ; KRASNER, Stephen D., « State Power and the Structure of International Trade », *World Politics* 23, n°30, 1976, pp. 317-47.

11. BLANCHARD, Jean-Mark F. et RIPSAN, Norrin, « Asking the Right Question : When Economic Sanctions Work Best? » dans *Power and the Purse : Economic Statecraft, Interdependence, and National Security*, ed. by BLANCHARD, MANSFIELD, et RIPSAN, New York, NY : Frank Cass et Co., 2000, p. 223. Pour reprendre les mots de Klaus Knorr, plus la puissance économique coercitive de l'état A sur l'état B sera grande, plus son contrôle sur les ressources et donc sa capacité à nuire à l'état B le seront. Sous un certain seuil, son contrôle n'a que peu, voire pas du tout, de valeur coercitive, car une position de contrôle élevée est extrêmement rare, dans la mesure où les marchés étrangers, les sources de ressources de base et l'aide sont généralement dispersés à l'échelle internationale. En d'autres termes, il y aura donc toujours, en théorie, d'autres fournisseurs que l'état A, KNORR, Klaus, « International Economic Leverage and its Uses, » dans *Economic Issues and National Security*, ed. by KNORR et TRAGER, Frank N., Lawrence, KS : Regents Press of Kansas, 1977, p. 103. BLANCHARD et RIPSAN, (« *Asking the Right Question* ») indiquent que la coercition économique fonctionne essentiellement en raison de la présence de conditions, à l'échelle nationale et internationale, qui augmentent le coût politique de la non-conformité aux exigences d'un état, p. 222.

12. MORROW, James D., « Alliances and Asymmetry : An Alternative to the Capability Aggregation Model of Alliances », *American Journal of Political Science* 35, n°4, 1991, pp. 904-33.

13. HOLSTI, Ole R., P. HOPMANN, Teekence, et SULLIVAN, John D., *Unity and Disintegration in International Alliances : Comparative Studies*, New York, NY : John Wiley and Sons, Inc., 1973 ; LISKA, George, *Nations in Alliance : The Limits of Interdependence*, Baltimore, MD : Johns Hopkins Press, 1962 ; MORGANTHAU, Hans J., « Alliances in Theory and Practice », dans *Alliance Policy in the Cold War*, ed. by WOLFERS, Arnold, Baltimore : Johns Hopkins Press, 1959 ; PRESSMAN, Jeremy, *Warring Friends : Alliance Restraint in International Politics*, Ithaca, NY : Cornell University Press, 2008.

14. SNYDER, Glenn H., « The Security Dilemma in Alliance Politics », *World Politics* 36, n°04, 1984, pp. 461-95.

15. SNYDER, *Alliance Politics*, pp. 461-95.

16. WEITSMAN, Patricia A., « Alliance Cohesion and Coalition Warfare », *Security Studies* 12, n°3, 2003, pp. 79-113.

17. *Id.*, 81.

18. BALDWIN David A., « Power and International Relations », dans *Handbook of International Relations*, ed. by CARLSNAES, Walter, RISSE, Thomas, et SIMMONS, Beth A., pp. 273-97, London : SAGE, 2013 ; BALDWIN, *Paradoxes of Power*, New York : Basil Blackwell, 1989 ; DREZNER, Daniel, « The Hidden Hand of Economic Coercion », *International Organization* 57, 2003, pp. 643-59.

19. KNORR, Klaus, *International Economic Leverage and Its Uses*, Lawrence, KA : University of Kansas Press, 1977, p. 103.

20. TILLY, Charles, ed., *The Formation of National States in Western Europe*, Princeton, NJ : Princeton University Press, 1975, p. 84.

21. KNORR, Klaus, *The Power of Nations : The Political Economy of International Relations*, New York : Basic Books, 1975, chap. 3.

22. La Sphère de Co-prospérité de la Grande Asie Orientale d'une part et le *Grossrauwirtschaft* allemand et son programme de réarmement pendant les années 1930 d'autre part, constituent deux exemples de tenta-

tive de production militaire en autarcie, HIRSHMAN, *National Power and the Structure of Foreign Trade*, pp. 34–39 ; MILWARD *War, Economy, and Society* : chap. 1.

23. SNYDER, *Alliance Politics*, p. 472.

24. Knorr avance que « la production, la maintenance, et l'utilisation des forces armées nécessitent un grand nombre de biens et de services. Certains de ces biens et de ces services – denrées alimentaires, vêtements, abris – peuvent être produits par des sociétés dont le niveau de développement économique et technologique est relativement bas. Des produits plus avancés technologiquement – camions, essence, bateaux, médicaments, armes, munitions – sont généralement produits par des sociétés bien industrialisées. Les systèmes d'armement sont les plus exigeants et les plus complexes – missiles balistiques, systèmes de télécommunication modernes, avions et bateaux haute performance. Ils ne sont produits que par les quelques pays les plus avancés technologiquement », *The Power of Nations*, pp. 50–53.

25. HIRSCHMAN, *National Power and the Structure of Foreign Trade*, p. 32.

26. Il convient de noter que même si l'état consacre la majorité de ses capacités industrielles à la fabrication de systèmes d'armement, il se peut que cette production ne soit pas suffisante pour rivaliser avec l'adversaire. Comme l'indique Alan Milward, « dans l'industrie de l'armement, la marge de manœuvre permettant de faire correspondre la nature de la technologie à la nature de l'économie est souvent moins grande que dans d'autres secteurs industriels. . . Il existe toutefois une marge, même réduite, et il n'est certes pas nécessaire de disposer de l'ensemble des technologies d'armement disponibles sur le marché. Mais il existe de nombreuses situations stratégiques où la quantité de travail ne pourra jamais compenser les lacunes technologiques », MILWARD, *War, Economy, and Society*, p. 171.

27. KNORR, *The Power of Nations*, p. 61. La mesure dans laquelle un état dépend de l'économie locale pour soutenir les activités de ses bases opérationnelles avancées peut varier. Un état peut ainsi apporter sur le théâtre des opérations toutes les ressources, moyens de subsistance, vêtements, équipements individuels, pétrole, matériaux de construction, énergie, eau, main-d'œuvre, plutôt que de s'approvisionner sur place. Dans ce scénario, il n'est pas nécessaire d'acheter les ressources sur le théâtre des opérations. A l'inverse, un état qui choisirait de s'approvisionner sur place aura besoin de ressources monétaires du pays, ce qui augmentera la nécessité de recourir à un prêt.

28. Voir COHEN, Benjamin J., « The Macrofoundations of Monetary Power », dans *International Monetary Power*, ed. by ANDREWS, David M., Ithaca, NY : Cornell University Press, 2006.

29. COHEN, Benjamin J., *The Future of Sterling as an International Currency*, London : Macmillian Press, 1971, p. 35.

30. MILWARD, *War, Economy, and Society*, p. 20. La prise de conscience que les états ont une limite de production inhérente peut avoir des répercussions sur la stratégie militaire choisie ; l'exemple le plus connu étant la stratégie *Blitzkrieg* de l'Allemagne pendant la Deuxième Guerre mondiale, voir HARRISON, Mark, « Resource Mobilization for War : The U.S.A., U.K., U.S.S.R., and Germany », *The Economic History Review* 41, n°2, 1988, pp. 171–92. On peut également l'entrevoir dans le cadre d'une stratégie militaire plus générale, qui prendrait en considération le facteur économique dans l'effort de guerre visant à battre l'ennemi, où l'état vainqueur est celui qui produit le plus d'armements, MILWARD, *War, Economy, and Society*, p. 19.

31. DE MESQUITA, Bruce Bueno et SIVERSON, Randolph M., « War and the Survival of Political Leaders : A Comparative Study of Regime Types and Political Accountability », *American Political Science Review* 89, n°4, 1995 ; DE MESQUITA, SMITH, Alastair, SIVERSON, et MORROW, James, D., *The Logic of Political Survival*, Cambridge, MA : MIT Press, 2003 ; CHIOZZA, Giacomina et GOEMANS, Hein E., « Peace Through Insecurity : Tensure and International Conflict », *Journal of Conflict Resolution* 47, n°4, 2003, pp. 443–67 ; COLARESI, Michael, « Aftershocks : Postwar Leadership, Survival, Rivalry, and Regime Dynamics », *International Studies Quarterly* 48, n°4, 2004, pp. 713–27 ; GELPI, Christopher, FEATHER, Peter D., et REIFLER, Jason, *Paying the Human Costs of War : American Public Opinion and Casualties in Military Conflicts*, Princeton, NJ : Princeton University Press, 2009, GOEMANS, Hein E., *War and Punishment*, Princeton, NJ : Princeton University Press, 2000.

32. STRANGE, Susan, *States and Markets*, London : Pinter Publishers, 1988, p. 29.

33. MEARSHEIMER, John J., *The Tragedy of Great Power Policies*, New York : Norton, 2001, p. 37. Pour une discussion sur les coûts d'opportunité de A à influencer l'attitude de B, voir HARSANYI, John C., « Measurement of Social Power, Opportunity Costs, and the Theory of Two-Person Bargaining Games », *Behavioral Science* 7, 1962, pp. 67-80, NAGEL, 1968, et BALDWIN, *Paradoxes of Power*, pp. 82-99. La littérature abondant les coûts du leadership économique dans le chef de l'expéditeur reste limitée. La majorité des études met en exergue les sanctions et les divers coûts économiques – c'est-à-dire la diminution du commerce, les dommages causés aux industries nationales – pour l'expéditeur, voir FARMER, Richard D. « Costs of Economic Sanctions to the Sender », *The World Economy* 23, n°1, 2000, pp. 93-117 ou liés à la crédibilité par la « défection involontaire », voir PUTNUM, Robert D., « Diplomacy and Domestic Politics : The Logic of Two Level Games », *International Organization* 42, n°3, 1998, pp. 427-60.

34. GERRING, John, « What is a Case Study and What is it Good For? » *American Political Science Review* 98, n°2, 2004, pp. 341-54.

35. GERRING, John, *Case Study Research : Principles and Practices*, Cambridge, UK : Cambridge University Press, 2007, pp. 101-105.

36. Il convient de noter que le créancier peut être un belligérant ou non. Les effets d'un créancier qui est aussi partie prenante à la guerre sont explorés dans le présent article. Toutefois, des changements internes aux cas choisis (les États-Unis comme créancier à la fois avant et après leur entrée dans la Deuxième Guerre mondiale, indiquent une absence de changement de la capacité américaine en matière de leadership économique.

37. SEAWRIGHT, Jason et GERRING, John, « Case Selection Techniques in Case Study Research : A Menu of Qualitative and Quantitative Options », *Political Research Quarterly* 61, n°2, 2008, pp. 302.

38. HANCOCK, William Keith et GOWING, Margaret M., *British War Economy*, London : Her Majesty's Stationery Office, 1949, pp. 373.

39. HARRISON, Mark, « The Economics of World War II : An Overview », dans *The Economies of World War II : Six Great Powers in International Comparison*, ed. by Harrison, Cambridge, UK : Cambridge University Press, 1998, pp. 15-16.

40. POSTAN, M. M., *British War Production*, London : Her Majesty's Stationery Office, 1952, p. 155.

41. HALL, H. Duncan, *North American Supply*, London : Her Majesty's Stationery Office, 1955, p. 102.

42. Mémoire du département d'État à l'ambassade de Grand-Bretagne, 21 février 1940, in *Foreign Relations of the United States, FRUS, 1940, III*, pp. 97-8.

43. Mémoire de l'ambassadeur Joseph Kennedy au secrétaire d'État Cordell Hull, 3 septembre 1939, dans *FRUS, 1939, VII*, p. 214.

44. SAYERS, R. S., *Financial Policy, 1939-1945*, London : Her Majesty's Stationery Office, 1956, p. 241.

45. HALL, *North American Supply*, pp. 111-112.

46. Aide-mémoire, Ambassade de Grande-Bretagne, mémoire au département d'état, 3 juillet 1940, dans *FRUS, 1940, III*, p. 43.

47. Mémoire de l'ambassadeur britannique (Lothian) au secrétaire d'État Hull, 1^{er} mars 1940, dans *FRUS, 1940, III*, pp. 106-7.

48. HALL, *North American Supply*, p. 243.

49. SAYERS, *Financial Policy, 1939-1945*, p. 133.

50. STETTINIUS, Edward R. Jr., *Lend-Lease : Weapon for Victory*, New York : The Macmillan Company, 1944, P ; p. 30.

51. ALLEN, Sir Roy George Douglas, « Mutual Aid Between the U.S. and the British Empire », dans *History of the Second World War*, ed. by SAYERS, R. S., London : Her Majesty's Stationery, 1946, p. 533. Le remboursement de l'aide Prêt-Bail fut négocié après la fin du prêt. La Grande-Bretagne accepta de payer deux pour cent d'intérêts sur 50 paiements annuels.

52. COSTIGLIOLA, Frank C., « Anglo-American Financial Rivalry in the 1920s », *The Journal of Economic History* 37, n°4, 1977, p. 915. Dans le rapport du président Franklin D. Roosevelt au Congrès lors de la première année des opérations de Prêt-Bail, Il écrivait que « le troisième avantage direct reçu de notre aide [en plus de contribuer à combattre les forces de l'axe et de recevoir une aide réciproque des bénéficiaires] était

qu'il ouvrirait la voie à une futur politique commerciale et financière avec la Grande-Bretagne (et probablement avec d'autres de nos alliés), MARTEL, Leon, *Lend-Lease, Loans, and the Coming of the Cold War*, Boulder, CO : Westview Press, 1979, p. 61. D'autres, particulièrement au congrès, souhaitaient obtenir des concessions qui dépassaient le cadre du domaine économique. En janvier 1943, le vice-président Henry A. Wallace indiqua à Roosevelt que le congrès souhaitait obtenir un usage des bases aériennes après la guerre en échange du renouvellement de l'aide Prêt-Bail. Le Républicain Robert Chipfield (R-IL) souhaite par ailleurs obtenir le contrôle des bases navales, des bases aériennes et des routes commerciales, alors que le sénateur Allen J. Ellender (D-LA) voulait les mines de bauxite et d'étain que détenaient les Britanniques et les Néerlandais, MARTEL, *Lend-Lease, Loans, and the Coming of the Cold War*, pp. 61-62.

53. COSTIGLIOLA, « *Anglo-American Financial Rivalry in the 1920s* », pp. pp. 919-20.

54. DOBSON, Alan P., *US Wartime Aid to Britain, 1940-1946*, New York, NY : St. Martin's Press, 1986, pp. 4-6 ; STEIN, Arthur A., « The Hegemon's Dilemma : Great Britain, the United States, and the International Economic Order », *International Organization* 38, n°2, 1984, pp. 377-378.

55. KIMBALL, Warren F., « Lend-Lease and the Open Door : The Temptation of British Opulence, 1937-1942 », *Political Science Quarterly* 86, n°2, 1971, p. 241, p. 258.

56. Morgenthau faisait également pression sur Londres pour entamer la liquidation des investissements directs détenus par la Grande-Bretagne aux États-Unis, expédier l'or sud-africain aux États-Unis, et détourner vers les États-Unis l'or Français du Canada. P. 159 ; SAYERS, *Financial Policy, 1939-1945*, pp. 370-371, pp. 383-384 ; BLUM, John M., *From the Morgenthau Diaries : Years of War*, Boston : Houghton Mifflin, 1967, pp. 220-223. Il suggéra qu'un « liquidateur » soit envoyé de Londres aux États-Unis avec le pouvoir de conclure des ventes, HALL, *North American Supply*, p. 273 et les Britanniques devraient fournir deux milliards de dollars supplémentaires en espèces avant la livraison des armes dans le cadre de la loi Prêt-Bail, Mémoire de Conversation, par le secrétaire d'État, 11 janvier 1941, *FRUS, 1941*, III, p. 5.

57. DOBSON, *US Wartime Aid to Britain, 1940-1946*, p. 7.

58. *FRUS, 1943, Report of Interdepartmental Committee to President Roosevelt on Policy Decisions Relating to Dollar Position of Lend-Lease Countries*, Washington, DC, 1 janvier 1943, III, p. 49.

59. KIMBALL, « *Lend-Lease* », p. 772

60. Le premier ministre britannique (Churchill) au président Roosevelt, mémorandum, 20 décembre 1940, dans *FRUS, 1940*, III, p. 25.

61. EPSTEIN, Leon D., *Britain : Uneasy Ally*, Chicago, IL : University of Chicago Press, 1945, p. 60.

62. GEIGER, Till, *Britain and the Economic Problem of the Cold War—The Political Economy and the Economic Impact of the British Defence Effort, 1945-1955*, Burlington, VT : Ashgate, 2004, p. 65.

63. *Id.*, p. 65.

64. *Id.*, p. 219.

65. Pour une discussion succincte des différents ambassadeurs américains à Moscou – Steinhardt, Standley, et Harriman – l'évolution de leur perception du régime de Staline, l'effort de guerre des Soviétiques, et leurs recommandations au président Roosevelt, voir MAYERS, David, « The Great Patriotic War, FDR's Embassy Moscow, and Soviet-US Relations », *The International History Review* 33, n°2, 2011, pp. 299-33.

66. HARRISON, « *The Economics of World War II* », p. 176 ; HERRING, George G., Jr., *Aid to Russia 1941-1946 : Strategy, Diplomacy, the Origins of the Cold War*, New York : Columbia University Press, 1973, p. 32. Pour une discussion sur les premières pertes, voir le mémorandum de l'ambassadeur en Union soviétique (Steinhardt) au secrétaire d'État, 23 août 1941, *FRUS, 1941*, II, Europe, pp. 642-644 et le mémorandum de l'ambassadeur en Union soviétique (Steinhardt) au secrétaire d'État, 9 novembre 1941, *FRUS, 1941*, II, Europe, pp. 656-657. Pour une discussion sur la reprise industrielle soviétique, voir le mémorandum de l'ambassadeur en Union soviétique (Standley) au secrétaire d'État, 9 avril 1942, *FRUS, 1942*, Europe, pp. 434-35.

67. Mémoire de l'ambassadeur en Union soviétique (Laurence A. Steinhardt) au secrétaire d'État, 4 septembre 1941, dans *FRUS, 1941*, II, Europe : p. 646.

68. HARRISON, « *The Economics of World War II* », p. 189.

69. *Id.*, p. 189 ; MUNTING, Roger. « Lend Lease and the Soviet War Effort », *Journal of Contemporary History* 19, n°3, 1984, pp. 495-510.

70. Mémoire du second secrétaire de l'ambassade des États-Unis en Union soviétique (Thompson) au secrétaire d'État, 20 mars 1942, dans *FRUS, 1942*, Europe, p. 420.
71. HERRING Jr., *Aid to Russia 1941-1946*, 27 ; Stettinius, *Lend-Lease*, p. 119.
72. STETTINIUS, *Lend-Lease*, pp.121-122.
73. Mémoire du secrétaire d'État à l'ambassadeur américain en Union soviétique (Steinhardt), 14 juin 1941, dans *FRUS, 1941*, II, Europe, p. 757. Voir également HERRING Jr., *Aid to Russia*, p. 28.
74. Mémoire de l'ambassadeur en Union soviétique (Steinhardt) au secrétaire d'État, 17 juin 1941, dans *FRUS, 1941*, II, Europe, pp. 764-766.
75. STETTINIUS, *Lend-Lease*, p. 128.
76. Mémoire du secrétaire d'État en fonction (Wells) à l'ambassadeur américain en Union soviétique (Steinhardt), 16 juillet 1941, dans *FRUS, 1941*, II, Europe, p. 794.
77. MARTEL, Leon C., *Lend-Lease, Loans, and the Coming of the Cold War*, Boulder, CO : Westview Press, 1979, p. 34.
78. HERRING, *Aid to Russia*, pp. 233-234 ; Martel, *Lend-Lease, Loans*, p. 34.
79. HERRING, *Aid to Russia, 1941-1946*, p. 38.
80. MAYERS, « The Great Patriotic War », p. 309.
81. *Id.*, p. 300.
82. Voir ROBERTS, Geoffrey, *Stalin's Wars*, New Haven : Yale University Press, 2006, pp. 165-168, pour une discussion sur la probabilité d'un accord de paix entre l'Allemagne et l'Union soviétique.
83. Mémoire du chargé en Union soviétique (Thurston au secrétaire d'État, 3 février 1942, dans *FRUS, 1942*, Europe, pp. 688-689.
84. Mémoire du second secrétaire de l'ambassade des États-Unis en Union soviétique (Thurston) au secrétaire d'État, 16 mars 1942, dans *FRUS, 1942*, Europe, p. 697.
85. MAYERS, « *The Great Patriotic War* », p. 309. Harry Hopkins au Général Faymonville : « les États-Unis restent fermement convaincus que l'aide matérielle apportée à l'Union des républiques socialistes soviétiques relève de la plus haute importance stratégique ». Mémoire du secrétaire d'État en fonction au second secrétaire de l'ambassade des États-Unis en Union soviétique à Moscou (Thurston), 13 mars 1942, dans *FRUS, 1942*, Europe, p. 697. Le président Roosevelt au secrétaire d'État Hull : « je comprends que l'Armée américaine et la Navy soient d'avis que le maintien de la Russie dans la guerre est un facteur d'importance majeure. Par conséquent, ce maintien doit être un facteur de base de notre stratégie et nous devons fournir à ce pays une quantité maximale de ravitaillement. Je soutiens entièrement ce concept ». Mémoire du président Roosevelt au secrétaire d'État, 6 janvier 1943, *FRUS, 1943*, Europe, p. 737.
86. Stalin en avait appelé à un deuxième front dès l'automne 1941. Mémoire de l'ambassadeur en Union soviétique (Steinhardt) au secrétaire d'État, 15 août 1941, dans *FRUS, 1941*, Europe, p. 821.
87. L'ambassadeur américain Stanley cité dans David Mayers (*The Ambassadors and America's Soviet Policy*, Oxford, UK : Oxford University Press, 1997, p. 143. Voir également le mémoire du président du Conseil des commissaires du peuple de l'Union soviétique (Staline) au premier ministre Churchill et à Monsieur Averell Harriman, 13 août 1942, dans *FRUS, 1942*, Europe, p. 621 ; M. Joseph E. Davis, Mémoire du représentant spécial du président Roosevelt au président, 29 mai 1943, dans *FRUS, 1943*, Europe, p. 657.
88. Le président Roosevelt à Staline : « j'ai parfaitement conscience que l'Allemagne est le ennemi de nos deux pays et qu'il sera nécessaire, le plus tôt possible, d'unir nos forces pour combattre Hitler ». Vous pouvez avoir la garantie que nous organiserons le transport des marchandises aussi vite que possible. Dans l'intervalle, les États-Unis mettront à la disposition de l'Union soviétique, au cours du mois d'août, plus de 1000 tanks et équipements stratégiques de natures diverses, dont des avions ». Mémoire de l'ambassadeur des États-Unis en Union soviétique au Commissaire du peuple en charge des Affaires étrangères de l'Union soviétique (Molotov), 19 août 1942, dans *FRUS, 1942*, Europe, p. 626.
89. Mémoire de l'ambassadeur en Union soviétique (Harriman) au secrétaire d'État, 15 janvier 1944, dans *FRUS, 1944*, Europe, pp. 1039-40.
90. Mémoire de l'ambassadeur en Union soviétique (Harriman) au président du Comité du Protocole soviétique (Hopkins), 13 février 1944, dans *FRUS, 1944*, Europe, p. 1053.

91. Mémoire de l'ambassadeur en Union soviétique (Harriman) au secrétaire d'État, 3 septembre 1944, dans *FRUS, 1944*, Europe, p. 1129.

92. Mémoire au président du Comité du Protocole soviétique (Hopkins) à l'ambassadeur américain en Union soviétique (Harriman), le 4 février 1944, dans *FRUS, 1944*, Europe, pp. 1043-46.

93. Mémoire du président Roosevelt au secrétaire d'État, 14 février 1944, dans *FRUS, 1944*, Europe, p. 1053. En mars 1944, le secrétaire d'État en fonction Stettinius et le Conseiller économique à l'étranger, Crowley, écrivirent au président Roosevelt : « à ce stade de la guerre, nous ne pouvons pas déterminer que la guerre s'arrêtera à un moment précis. Nous estimons, par conséquent, que nous devons agir comme si la guerre allait se perpétuer indéfiniment afin d'assurer un flux de ravitaillement ininterrompu ». Mémoire de secrétaire d'État en fonction à l'Administrateur économique à l'étranger (Crowley) au président Roosevelt, 6 mars 1944, dans *FRUS, 1944*, Europe, p. 1059.

94. GATRELL, Peter, « Poor Russia, Poor Show : Mobilizing a Backward Economy for War, 1914-1917 », in *The Economic of World War I*, ed. by BROADBERRY, S. et HARRISON, M., Cambridge : Cambridge University Press, 2005, pp. 239-250 ; HAUTCOEUR, P.-C., « Was the War a Great Watershed? The Economics of World War I in France », in *The Economic of World War I*, ed. by BROADBERRY, Stephen et HARRISON, Mark, Cambridge, UK : Cambridge University Press, 2005.

95. MORGAN, Edward V., *Studies in British Financial Policy, 1914-1925*, London : Macmillan and Co. LTD., 1952, p. 312.

96. HORN, Martin, *Britain, France, and Financing*, Montreal : McGill-Queen's University Press, 2002, pp. 28-56. Les sorties d'or au début de la guerre ont conduit à l'inconvertibilité de la monnaie et ont mis la Grande-Bretagne en difficulté, qui a peiné à maintenir le statut de Londres comme centre financier mondial. Pour préserver l'étalon-or, la Grande-Bretagne avait besoin d'importer de l'or. Toutefois, compte tenu du fait que les autres états faisaient provision de leurs propres réserves d'or, la Grande-Bretagne a été incapable de s'en procurer. Parmi les quelques références abordant l'importance de maintenir l'étalon-or, citons BURK, *Britain, America and the Sinews of War, 1914-1918*, Boston ; London : G. Allen et Unwin, 1985, p. 62 ; et BROWN, *The International Gold Standard Reinterpreted, 1914-1934*, Cambridge, MA : National Bureau of Economic Research, 1940.

97. BROWN, William A., *The International Gold Standard Reinterpreted, 1914-1934* ; BURK, Kathleen, *Britain, America and the Sinews of War, 1914-1918*, pp. 62-67 ; MORGAN, Edward V., *Studies in British Financial Policy, 1914-1925*, p. 309.

98. BURK, Kathleen, « J. M. Keynes and the Exchange Rate Crisis of July 1917 », *The Economic History Review* 32, n°3, 1979, p. 409.

99. Pour une discussion sur le désir de McAdoo d'exploiter la nouvelle faiblesse britannique, voir BURK, Kathleen, « Great Britain in the United States, 1917-1918 : The Turning Point », *The International History Review* 1, n°2, 1979, pp. 228-45 ; et BURK, « The Diplomacy of Finance : British Financial Missions to the United States 1914-1918 », *The Historical Journal* 22, n°2, 1979, pp. 351-72.